

LE
M
A
R
I
A
G
E

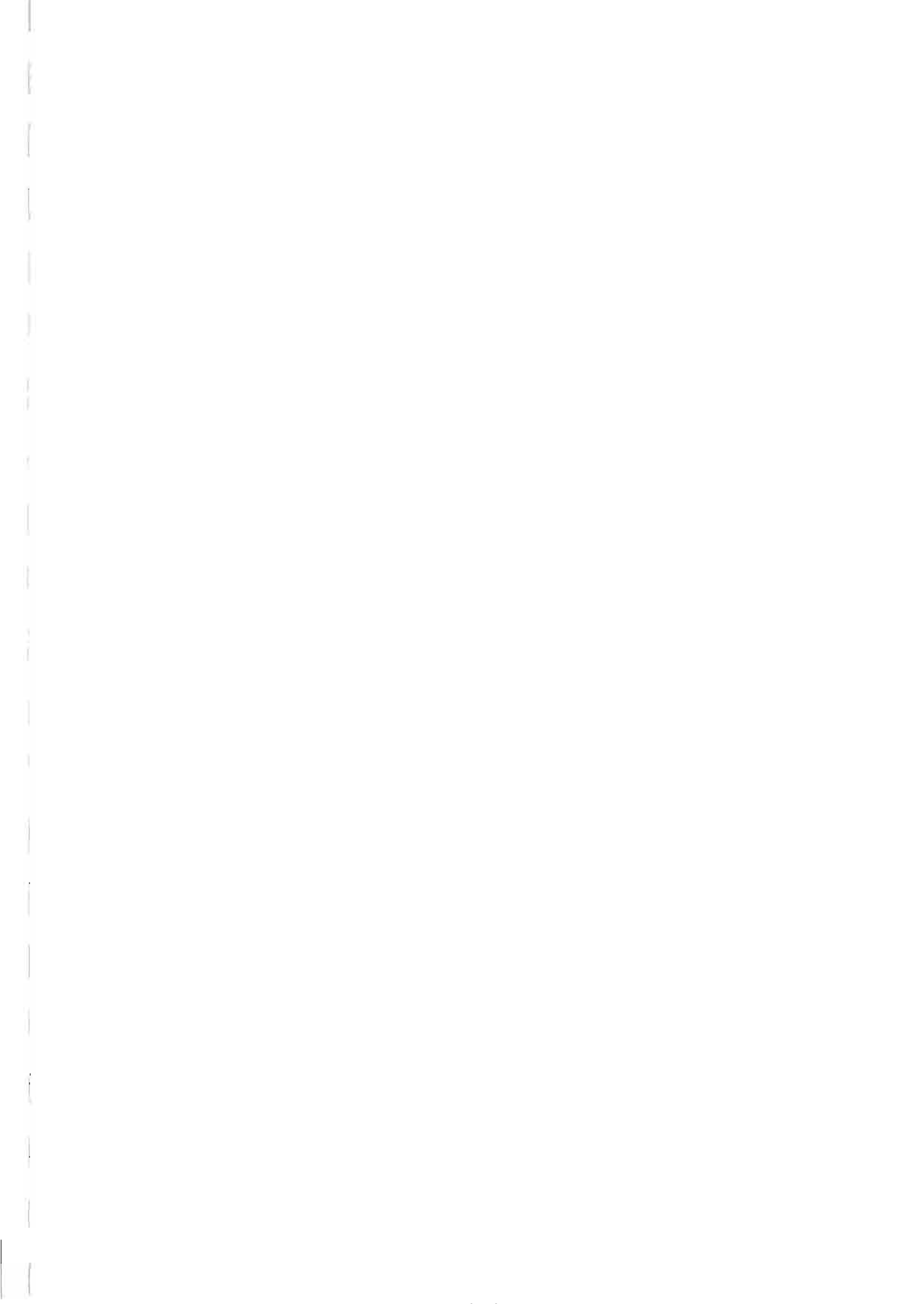
LE
T
E
M
P
S
D
U
M
A
R
I
A
G
E

LE TEMPS DU MARIAGE

Mme TAYAR Françoise

DEA de Lettres Modernes, 1990

Dossier établi sous la direction de Jean GAUDON, professeur à l'Université de PARIS XII.



SOMMAIRE

PREFACE	2
AVIS AU LECTEUR	25
FICHES SIGNALETIQUES	27
REPERES CHRONOLOGIQUES	32
CORPUS	
1) Table des Matières	39
2) Correspondance	40
ANNEXE	
1) Table des Matières	137
2) Documents	139
BIBLIOGRAPHIE	212
NOTICES	218
INDEX	221

PREFACE

Nous ne dénombrons plus aujourd'hui, les études sur notre illustre poète national: Victor Hugo. Maints critiques ont depuis plus d'un siècle défriché avec soin, les moindres parcelles du champ de son génie et de son personnage public et privé. Poussés par la magie patronymique qui semblait devoir nimer d'intérêt toutes personnes, lieux et objets ayant été au contact de ce grand homme, ils ont alors éclairé le lecteur avide de culture sur ses habitudes gastronomiques ou sur ses différents mobiliers.

Sa famille proche a été la première touchée dans cette mise à nu systématique. Et il est vrai que par ce biais, le lecteur a pu connaître le poète sous des éclairages sensiblement différents. Les liens qui l'unissaient aux siens étaient si puissants que nul n'en peut nier les interactions sur son comportement, sa pensée et donc sa création littéraire.

Pourtant, il semble que les chercheurs n'aient pas fait une étude systématique de l'entourage de Victor Hugo mais aient toujours choisi de mettre en relief les mêmes visages. Ils ont ainsi élu sa femme, - muse de sa jeunesse, amie de sa maturité; son second fils François-Victor, le traducteur de Shakespeare, l'enfant chéri du poète ; sa seconde fille Adèle dont la vie tourmentée inspirait aisément la plume; sa compagne

Juliette, amante légendaire, ses disciples et amis Auguste Vacquerie, Paul Meurice ...

Nous nous permettons simplement de noter un absent: Charles. Sur le fils aîné du poète plane un sombre nuage.

En effet, à notre connaissance, il n'a été faite aucune monographie complète sur celui que le père nommait "Charlot". Nos critiques semblent bien avoir omis volontairement ou pas de suivre cette branche de l'arborescence hugolienne.

"Le Gros Charles" ne présentait-il aucun intérêt? n'y avait-il rien à dire? ou trop à dire? Nous en sommes réduits aux conjectures pour expliquer cette lacune mais nous pouvons préciser malgré tout un certain nombre de données.

Tout d'abord, le fils aîné a été présenté - et par son père le premier - comme un caractère simple et ouvert. Il n'a pas voulu devenir, comme son frère, un double effacé du poète et s'est posé très tôt, et souvent, en contradicteur. Cela aurait-il gêné les hugolâtres?

Ensuite, sa vie d'écrivain et de journaliste n'a pas été marquée par une oeuvre magistrale: son activité littéraire n'est connue que par un petit nombre d'érudits et au 19ème siècle, ses créations étaient considérées de second ordre.

Ombre du génie paternel, contexte politique défavorable, il ne nous appartient pas ici d'étudier les causes. Constatons simplement que - contrairement à son cadet qui concentra son énergie pour laisser à la postérité un travail colossal: "La traduction du théâtre complet de W. Shakespeare" - il préféra folâtrer dans les genres littéraires sans s'exprimer totalement dans aucun. Là encore, cette pudeur, cette difficulté à se livrer semblent contredire le portrait

un peu trop limpide que l'on a désiré nous mettre sous les yeux.

Enfin, de nombreux documents, nécessaires aux biographes, manquent encore.

La correspondance du fils aîné avec les membres de sa famille peut être véritablement qualifiée de lacunaire à certaines périodes. Nous constatons que plus les amours du fils et du père devenaient tumultueuses, plus disparaurent des lettres importantes.

Attestées par leurs réponses, nous regrettons de ne pouvoir les parcourir aujourd'hui car elles auraient alors jeté quelques étincelles sur les relations riches et complexes de Victor Hugo avec son fils aîné et auraient permis d'affiner le portrait de ce dernier simplement ébauché.

C'est ainsi que parmi cette galerie de tableaux, tous plus éclairés les uns que les autres, nous avons été attirés par cette obscure miniature, un peu empoussiérée.

Il ne s'agit pas ici de lever totalement le voile sur le personnage. Peut-être sera-ce l'objet d'un travail ultérieur. Nous avons choisi de faire le point sur un aspect essentiel de la vie d'un homme: son mariage.

Nous entendons le terme "mariage" dans une large acception, c'est à dire: désir, projets, réalisation, conséquences. Le lecteur découvrira que là aussi, des zones d'ombres subsistent et que ces petits mystères n'ont pas su piquer la curiosité des chercheurs.

La correspondance attachée à cet événement recèle des indications primordiales pour aborder la personnalité complexe de Charles et nous éclaire en particulier sur les relations fusionnelles entretenues avec sa mère.

Cependant, l'intérêt du corpus que nous avons établi ne réside pas seul, dans les renseignements qu'il peut nous apporter sur la famille de Victor Hugo. Tout lecteur peut en dégager des informations de portée plus générale, élargissant ainsi ses connaissances historiques et culturelles sur la période.

Tout d'abord, nous assistons dans son déroulement intégral à la préparation d'une alliance matrimoniale. Nous comprenons alors davantage ce que signifiait pour une famille de la grande bourgeoisie du milieu du 19ème siècle: "marier son fils, ou sa fille".

Ensuite nous saisissons parfois - et en particulier dans la lettre α269 du 27/7/65 - le climat politique du Second Empire et les pressions impériales qui - malgré une détente apparente - continuaient de s'exercer aussi bien dans notre pays qu'en Belgique.

Enfin transparaisent çà et là des éléments de vie quotidienne ; nous trouvons par exemple des allusions à la mode: l'utilisation de la crinoline, des robes variant selon les circonstances ; à l'éducation d'une jeune fille de bonne famille ; aux rapports d'autorité qui peuvent se nouer entre celle-ci et sa belle-mère.

Lorsque le chercheur tente de comprendre un événement en remontant au désir, déclencheur de l'action, il sait qu'il pénètre alors dans l'antre de la subjectivité la plus totale.

Lorsque cet homme est historien et soucieux de vérité, il peut se demander s'il n'est pas préférable de laisser hors de son investigation ces domaines mouvants pour ne garder qu'une simple relation des faits. Nous tentons, pour notre part, de connaître avec le plus d'exactitude possible l'histoire d'une famille célèbre entre toutes pour éclairer davantage notre poète national. Tâche difficile qui devient impossible si l'on ne prend pas en compte la psychologie de chacun de ses membres. Le contexte affectif dans lequel naît et se développe cette idée de mariage est fondamental pour la compréhension des faits.

Les tentatives d'explication que nous allons donner ne se veulent pas des vérités absolues mais sont le fruit de nombreuses mises en relation.

Nous sommes bien conscients des failles que couvre toute interprétation, mais n'est-ce pas là les dangers ô combien attirants, d'une science humaine?

Après consultation de la correspondance familiale, il est clair que les parents de Charles adhèrent immédiatement à son projet. Le consensus de ces trois désirs avait à la source des motivations variées.

Cette idée entre en harmonie avec la vision traditionnelle de la famille que le poète hérite par dessus-tout. L'homme ne s'épanouit complètement qu'au

sein de son "goum". Il s'y ressource et peut ainsi aller jusqu'au bout de lui-même.

Il considère son fils comme instable à tout point de vue: financier (il fait des dettes), affectif (il est conscient de ses problèmes relationnels), littéraire (il regrette que Charles n'ait pas encore créé "l'oeuvre maîtresse"). Victor Hugo sait ou plutôt sent la souffrance intérieure de son aîné ; pour lui, le mariage apparaît donc comme une solution pour qu'il puisse recouvrir la stabilité et développer pleinement ses potentialités.

Peut-être a-t-il également comme l'ombre d'un remord, se souvenant de la rivalité qui, 18 ans plus tôt l'avait opposé à lui pour obtenir les faveurs de l'actrice Alice Osy. Le poète pense-t-il qu'une union favoriserait la cicatrisation de cette expérience traumatisante?

Une dernière cause, peut-être la plus importante de toutes, est inhérente au contexte précis de cette période. Quatre ans auparavant, en 1861, Charles avait déserté Guernesey: nous employons ce terme volontairement car pour son père, il s'est bien agi d'une désertion. Il confie alors à sa femme: "rien ne pouvait me faire plus de peine...". Il ne nous appartient pas ici d'expliquer les raisons, là encore fort complexes, pour lesquelles le fils aîné a décidé de rompre avec l'exil. Précisons seulement qu'à l'époque où commence cette étude, il n'accepte plus de vivre ni à Paris ni à Bruxelles, et aspire au retour. Mais comme il le confie le 25 février à Busquet, il ne veut retrouver Hauteville-House que "marié". Victor Hugo qui souffre profondément de l'éclatement de sa famille croit donc, tout du moins au départ, à cette vertu miraculeuse du mariage ; espoir chimérique, mais qui lui fait dire le 1^{er} février: "tu me reviendrais,

vous me reviendriez tous, et Hauteville-House redeviendrait un nid d'aigles...

Sa femme a d'autres objectifs. Très proche de son aîné, elle désire qu'il trouve enfin un équilibre affectif. Elle le sait psychologiquement fragile. Dans ses lettres, elle a souvent conseillé à son époux tact et prudence pour ne pas blesser cette âme sensible. Sans avoir connu les théories de la psychanalyse, elle a compris que le transfert que Charles a opéré sur sa levrette Lux - à qui il vouait une passion démesurée - était le symptôme d'une souffrance psychique. Elle est également consciente de l'attachement et de la dépendance extrême que son fils montre envers elle-même.

Le mariage apparaît donc en premier lieu comme un régulateur de ces pulsions excessives - et nous savons tous, à quel point Adèle se sentait indisposée par l'excès -.

Nous connaissons une autre de ses motivations par un certain nombre de réflexions qui surgissent dans la correspondance. Madame Victor Hugo en 1865 se sent vieillir, elle est affaiblie, handicapée par une maladie oculaire qui la rend de plus en plus aveugle. D'autre part, elle souffre de l'absence de sa fille, émigrée à Halifax. Une gentille bru - pense-t-elle - adoucirait ses vieux jours: elle l'aiderait à assumer la tenue de la maison, remplacerait un peu sa fille auprès d'elle et enfin comblerait son désir d'être grand-mère.

Nous pourrions croire ici que les désirs d'Adèle rejoignent ceux de son mari. Elle aussi souffre de la dispersion du "goum" et aspire à sa réunification. Seulement, Madame Victor Hugo ne tient pas à ce que celle-ci se concrétise à Guernesey. L'exil dans cette île, loin de toutes activités, de toutes relations lui semble excessif. Ajoutons que François-Victor, le fils

cadet qui vient de quitter Hauteville-House, désespéré, après la mort de sa fiancée, ne pourrait assumer un retour si prompt. Adèle pense donc agrandir le cercle familial à Bruxelles et se créer ainsi des arguments supplémentaires pour attirer le poète là-bas.

Cette année là, nous avons distingué dans la correspondance familiale, deux monologues qui cheminent côte à côte sans jamais se rencontrer: Victor Hugo rêvait de repeupler son fief: "Je voudrais que tous vous reprissiez en gré ce pauvre Hauteville-House, si désert sans vous" ; sa femme de son côté, vantait les mérites de leur installation bruxelloise.

Charles ne semble pas avoir véritablement subi de pressions familiales. Il a au fond de lui le désir de se marier. Il est plus délicat de cerner ses véritables motivations car, toujours pudique, il les cache prudemment, se retranchant souvent derrière un humour grinçant.

Nous pensons toutefois qu'il a analysé avec lucidité certains facteurs de sa psychologie et que le mariage lui apparaît comme un moyen de recouvrer une stabilité qui lui manque. Cet équilibre nécessite en effet un bouleversement de l'image négative qu'il a de lui-même . Grâce à ce projet, cette image va se métamorphoser socialement: il intégrera la catégorie des "hommes mariés" donc responsables, par statut, à la différence du célibataire. A 39 ans, il est d'usage de fonder une famille et Charles ne conçoit pas - ou plus - la stabilité dans la marginalité. Il peut ainsi rester en harmonie avec ses amis qui font de même.

Enfin, et peut-être inconsciemment, le mariage est une occasion unique de positiver son image par la paternité. Il se détache enfin de la tutelle de son père en devenant lui-même père.

Une chose est certaine et transparait constamment dans ses lettres: Charles recherche dans sa future

femme une future mère. Il écrit à Alfred Busquet le 25 février: "ce que je voudrais savoir... c'est si M^{lle} F. est d'une santé... d'une taille... qui permettent les espérances de la maternité et du bonheur." Il apparaît donc que la construction de son "moi" passe par la fondation d'un foyer.

Nous pouvons maintenant nous demander pourquoi cette mouvance de désirs a trouvé sa concrétisation en 1865. Est-ce par hasard ou bien certains facteurs ont-ils déclenché le processus de réalisation?

L'idée même de mariage est abordée auparavant - toujours liée par ailleurs à un hypothétique retour à Hauteville-House - mais elle reste abstraite. Nous trouvons les premières allusions réelles à la fin de 1864.

A ce moment donné, nous pensons qu'il y a eu conjugaison de deux événements: tout d'abord, Charles apprend que deux de ses amis se marient, en effet, Théophile Guérin repart à Guernesey pour épouser Mary de Putron le 1^{er} décembre 1864. Quant à Alfred Busquet, le fidèle compagnon, il trahit la cause des célibataires le 14 février 1865 avec Marie Pagnerre, fille de l'éditeur. Le contexte est donc favorable.

Ajoutons ensuite qu'il semble avoir vécu, après le départ de son frère et jusqu'à la fin de l'année tout au moins, une crise morale grave. Nous n'avons malheureusement pas les lettres envoyées à Victor Hugo, mais nous possédons les réponses du poète, et celles-ci attestent de l'état dépressif dans lequel se trouvait le fils aîné. Il est probable que le problème initial fut une grave maladie de Lux, la chienne, qui fit craindre pour sa vie. Puis d'autres causes se sont greffées, que nous n'avons pu éclaircir.

Mais nous avons pris conscience, à travers les réponses de Victor Hugo, de la solitude dans laquelle était plongé Charles: "Ne parle pas de ton isolement. Est-ce que tu ne sens pas, là-bas, la chaleur de ces deux coeurs tournés vers toi...", lui écrivait son père en décembre 1864. En outre, à la fin de cette année là, madame Victor Hugo qui passait depuis bientôt 2 ans la plus grande partie de l'année avec son fils, avait pris la décision de rentrer à Guernesey et d'y retrouver sa place de maîtresse de maison. Ses amis fondant un foyer, sa mère regagnant le sien, autant de facteurs qui ont contribué à étayer un projet de mariage: solution inespérée pour rompre avec la solitude.

Le lecteur peut alors objecter que le retour inattendu d'Adèle à Bruxelles accompagnée de François-Victor allait résoudre cette difficulté. Mais comment Charles, ayant possédé sa mère à lui seul pendant de nombreux mois, allait-il vivre cette relation triangulaire? Son frère, de plus, désespéré par la mort de sa fiancée, devait avoir une demande affective importante. Nous n'abordons ici que d'éventuels mécanismes inconscients.

Il est évident que la correspondance de Charles montre une touchante sollicitude pour François-Victor: "Je crie beaucoup pour distraire, sinon son coeur, du moins ses oreilles... Pauvre garçon!" écrit-il le 28 janvier. Le deuil de ce dernier et la situation tragique de leur soeur Adèle, ayant perdu la raison, confère à l'aîné des Hugo la responsabilité et le pouvoir d'agrandir la famille et de perpétuer le nom.

Voilà un excellent moyen de se démarquer et d'acquérir symboliquement une importance face à l'homme inaccessible: le père.

Le nom d'une jeune fille point furtivement dans la seconde lettre du corpus, datée du 17 novembre. Première apparue, M^{lle} Vilain garde encore pour nous son mystère.

Nos recherches se sont orientées dans deux directions. Soit il existe une famille Vilain belge et nous travaillons actuellement à son identification, soit celle-ci est française et parisienne.

Dans ce dernier cas, nous avons pensé plus particulièrement à Nicolas-Victor Vilain, statuaire, qui avait sculpté le buste de Madame Victor Hugo en 1848 puis en 1861 et qui sculpterait celui du poète en 1882. Le Dictionnaire Universel de Pierre Larousse mentionne également un buste de M^{lle} Vilain au Salon de 1848.

Quelques investigations aux Archives de la Seine ont permis de découvrir qu'il ne pouvait s'agir de la fille de ce sculpteur. En effet, celui-ci avait épousé en premières noces Zoé Elmina Durand veuve Marret, le 17 juin 1858. Leur enfant aurait été trop jeune pour être une éventuelle promise. Mais peut-être Nicolas-Victor avait-il une jeune soeur? D'autres possibilités généalogiques doivent être envisagées et de nouvelles recherches sont indispensables avant de porter une conclusion définitive.

Le premier parti envisagé sérieusement par Charles et son entourage appartenait à une grande famille bourgeoise d'Alsace, de tradition républicaine. La jeune fille se nommait Hortense Kestner. Cette union présentait de nombreux avantages. La future bru n'était pas exempte d'une dot conséquente et nous avons vu que Charles recherchait dans le mariage, entre autres, une indépendance financière ; d'autre part, les membres les plus considérables de sa famille subissaient, tel Victor Hugo, les rigueurs de l'exil politique à Bâle ;

enfin, le colonel Charras - ardent républicain, collègue de Victor Hugo à l'Assemblée, avant le coup d'état du 2 décembre - avait épousé peu de temps auparavant, le 28 octobre 1858, Mathilde, soeur d'Hortense: ce projet permettait donc d'allier symboliquement "le bras et l'idée". Il pouvait avoir alors une résonance politique qui ne devait pas déplaire au grand poète.

L'étude de la correspondance semble montrer que l'instigateur de cette entreprise fut le Dr Louis Laussedat. Proscrit après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, cet ancien représentant du peuple de 1848 résidait depuis lors en Belgique. Médecin compétent, il s'était créé une clientèle importante à Bruxelles, où il était devenu membre de l'Académie de médecine. Il soignait la famille Hugo lorsque celle-ci se trouvait en Belgique mais était avant tout un de leurs amis.

Nous ne connaissons pas exactement les circonstances qui ont permis à Louis Laussedat d'entrer en relation avec les Kestner. Précisons seulement que sur les deux lettres que nous possédons de lui à la Bibliothèque Nationale, une est adressée à M. Scheurer-Kestner. Les termes en sont amicaux. Notons par ailleurs qu'il a publié un livre sur la Suisse. Il est fort probable qu'il se soit donc rendu là-bas. Charles, dans sa lettre du 25 février à Busquet, le considère et le présente comme "l'ami intime" de cette famille.

A la fin de l'année 1864, le fils du poète logeait à Bruxelles à l'Hôtel de Suède. S'ouvrit-il à son ami de ses désirs comme il l'avait fait avec Alfred Busquet et lui demanda-t-il de l'aider? La jeune fille dont il fut question, dès le 11 janvier, était probablement Hortense Kestner.

Ce projet prit forme peu à peu dans son esprit et devint véritablement sérieux puisqu'il avoua à son père le 28 janvier: "j'ai presque dit, j'ai <même> dit oui". Malheureusement entre temps, Charras malade mourut et ce décès ôta à Laussedat la motivation nécessaire pour mener à bien cette entreprise.

Il nous faut ajouter quelques précisions que des recherches parallèles sur M^{lle} Kestner nous ont permis de découvrir. Certains lecteurs y verront peut-être une des causes de l'échec de ce mariage ; nous laissons cela, pour notre part, à l'état de faits.

La Revue intitulée "Intermédiaire des chercheurs et des curieux" nous apprit sur la jeune fille "qu'il avait été question pour elle, d'un mariage avec Georges Clémenceau". La source de cette information étant le Mercure de France du 1^{er} août 1955, nous nous sommes alors reportés à l'article d'Albert Krebs le Mariage de Clémenceau. Nous avons ainsi pris connaissance d'une part de la grande amitié qui liait le futur "Tigre" à Auguste Scheurer-Kestner, d'autre part de l'amour qu'éprouvait ce dernier depuis de nombreuses années pour Hortense ; ce projet n'aboutit pas et en septembre 1865, il partit et débarqua en Amérique le 28. Selon Krebs, il garda longtemps les stigmates de cet amour malheureux.

L'année 1865 semble donc avoir été riche d'émotions pour la belle-soeur du colonel.

Ce mariage avorté ne découragea pas pour autant notre prétendant, bien décidé à convoler en justes noces sous un bref délai. Pour assurer le succès de cette délicate entreprise, il n'avait pas hésité à s'entourer d'alliés sûrs: sa mère tout d'abord, mais également ses amis Alfred Busquet et Auguste Vacquerie.

D'autres transactions avaient donc été menées simultanément au projet Kestner.

Ainsi, le 25 février, tandis que l'image d'Hortense s'effaçait définitivement, nous vîmes apparaître la silhouette d'une jeune fille de "dix-neuf ans et un peu forte": M^{lle} Foucher.

Nous n'avons malheureusement pu identifier cette personne qui faillit s'allier à cette illustre famille. Précisons seulement que malgré son patronyme, elle ne présente aucun rapport de parenté avec Madame Victor Hugo. La correspondance démontre qu'elle est connue par Vacquerie et sa petite cousine et par Busquet et sa nièce. Tels sont les maigres renseignements que nous avons en notre possession.

Cependant, la lettre du 25 est riche d'informations sur la personnalité du fils aîné de Victor Hugo et en particulier sur sa vision du mariage et sur sa conception de sa future femme. Ne déflorons pas l'intérêt de cette correspondance en dévoilant les passages les plus captivants ; le lecteur appréciera par lui-même!

Précisons seulement que nous rencontrons pour la première fois la problématique confrontation des convenances morales et de l'organisation matérielle de cette union ; celle-ci sera fréquemment retrouvée et développée par la suite.

Nous ne nous étendrons pas plus sur ce court espoir vite déçu pour des raisons qui restent encore mystérieuses. Il est fort possible que le grand exilé lui-même n'ait point été mis au courant de ces démarches. Rien ne transparait plus dans la correspondance familiale jusqu'au 22 avril, jour où Adèle fait une brève allusion: "il [Charles] songe toujours à se marier et te parlera de ses projets".

Pour notre part, nous savons qu'à cette date, le fils de Victor Hugo et sa mère avaient déjà entamé des pourparlers ayant pour objet celle qui serait définitivement élue.

C'est le 8 avril que, pour la première fois, apparaît son prénom: "Alice" dans une lettre que Charles envoie à M^{me} G. Balli. Son contenu nous apprend d'une part, que cette dernière remplissait la délicate fonction d'intermédiaire entre les deux familles, d'autre part, que cette démarche n'était pas la première en date. Malheureusement, nous n'avons aucune trace des transactions ultérieures.

Cette personne n'apparaît qu'une seule fois dans la correspondance et n'a pu être identifiée. Dans l'hypothèse fort probable où elle résiderait à Paris, l'examen de plusieurs annuaires et almanachs a donné de nombreux homonymes et les qualités de chacun n'ont pas permis, à priori, de déterminer un lien logique avec les autres protagonistes.

Le projet, dans les mois qui suivirent, s'enhardit. Remarquons cependant que le poète sembla volontairement tenu à l'écart et que pour lui, il ne resta pendant longtemps qu'une simple esquisse: "Charles a des projets de mariage et ne voudrait rien décider sans te consulter" (lettre du 14/05/65). Le lecteur a l'impression qu'Adèle cultivait ce ton, délibérément vague, comme une amorce pour hâter l'arrivée de son époux.

En mai et juin, pendant que l'exilé en plein travail se contentait de ces maigres informations, les lettres continuaient de s'échanger et, après son arrivée dans sa famille, elles se multiplièrent jusqu'au mariage.

Madame Balli disparut: avait-elle commis une indécatesse? avait-elle jugé son rôle terminé? Le mystère reste entier. Elle fit place à un autre intermédiaire: M^{me} Duranton. L'étude seule du corpus nous apprenait peu de choses sur cette personne: elle et son époux semblaient résider à Auteuil [α241] et Madame Victor Hugo assurait qu'on lui devait "le Trésor qu'est Alice" [α274 17/11/65].

Des recherches aux Archives de la Seine ont permis de découvrir qu'un certain Jean-Baptiste Duranton (négociant en drap) avait épousé, le 4 août 1838, Marie Hortense Busquet, soeur du meilleur ami de Charles. Si nous nous rappelons que ce dernier dans sa lettre du 23 décembre 1864 avait demandé à Alfred de le "marier", et si nous y ajoutons la réflexion de Charles du 15 octobre 1865: "j'ai trouvé en toi dans le mariage tant de bonne grâce et de dévouement..." ; nous saisissons, du moins en partie, comment les deux familles: Hugo et Bois (voir les généalogies en annexe) purent fusionner.

La première lettre que nous pourrions qualifier d'officielle date du 25 juillet 1865. Madame Victor Hugo s'adressait directement à François-Victor Bois, oncle et tuteur de la future épouse.

Notons qu'à notre connaissance, jamais le poète n'est entré de façon directe dans les transactions du mariage. Ses volontés furent toujours transmises par son épouse. Le lecteur remarquera que son ombre plane sur toute la correspondance, puissante et ferme, faisant force de loi mais sans jamais apparaître en pleine lumière.

Contrairement aux projets précédents qui semblaient comporter des avantages financiers importants, la dot d'Alice Lehaene ne brillait pas par son faste. Il suffit d'étudier la clôture du compte de tutelle, consultable en annexe, pour avoir confirmation des

allusions parfois peu charitables de Madame Victor Hugo: "il faut qu'elle t'apporte en économie la fortune qui lui manque" [α241 9/08/65]. La famille Hugo s'était-elle rendu compte qu'il était difficile de cumuler un beau parti et un exil volontaire? Puisque, rappelons-le, une des principales conditions au mariage était le renoncement à vivre sur le sol français tant que l'oppresseur (Louis-Napoléon Bonaparte) serait au pouvoir.

Charles ne pouvait rendre visite à la jeune fille, celle-ci résidant à Paris. D'un autre côté, son tuteur, veillant considérablement au respect des convenances, ne pouvait tolérer qu'Alice se déplaçât pour rencontrer son futur époux. La lutte fut polie mais serrée et les deux partis aboutirent à un compromis pour le moins inhabituel: Madame Victor Hugo prendrait la place de son fils: elle se rendrait à Paris, jugerait "sur pièce" et déciderait de l'avenir de cette union. Cette confiance absolue se trouva explicitement résumée un peu plus tard, le 11 août, lorsque Charles affirma à M^r Bois: "j'ai le même regard et le même coeur que ma mère pour ne pas désirer ardemment pour femme celle qui lui semblerait une bru accomplie".

A partir de l'arrivée de cet "ambassadeur" particulier se succédèrent une série de lettres où les problèmes administratifs, de convenances et d'organisation matérielle côtoyèrent des passages plus intimes.

La mission que Charles confia à sa mère aurait pu trouver sa place dans une comédie. En effet, ne dépêcha-t-il pas comme émissaire pour juger sa future fiancée, une personne à moitié aveugle, qui affirmait à chaque lettre sa quasi cécité. De fait, après avoir envoyé à son fils un premier portrait peu flatteur de la jeune fille, la pauvre femme se rétracta et avouant: "je n'y vois goutte" préféra alors, "en ce qui touche

les agréments physiques", s'en tenir "à l'opinion des autres".

La manière dont Charles parlait de sa future femme et le zèle dont sa mère faisait preuve dans la revue des "oiseaux rares" - et principalement d'Alice - peuvent donner l'impression au lecteur moderne qu'il ne se trouve plus dans un salon mondain du 19^e siècle mais bien plutôt sur un terrain de foire. Lorsque Madame Victor Hugo observait minutieusement chaque détail de l'anatomie d'Alice et en particulier ses dents pour juger de leur santé, s'agissait-il toujours d'une jeune fille ou comme le suggère naïvement Adèle le 6 août, d'une "marchandise"?

Charles semblait éprouver un soulagement certain de pouvoir confier à des tiers les préoccupations de cette entreprise. Il se laissa véritablement "marier". Non seulement comme nous l'avons vu précédemment, ses amis furent chargés de lui trouver une épouse, mais celle-ci découverte, il s'en remit à sa mère et même à M^r Bois pour les démarches nécessaires ; "Ce sera ensuite à vous et à elle à décider des mesures à prendre". Madame Victor Hugo se vit forcée de lui dicter pas à pas sa conduite, jusqu'à la demande en mariage officielle. Il poussa même la désinvolture jusqu'à négliger les marques de la plus élémentaire courtoisie vis à vis de sa future belle-famille ce qui lui valut une lettre sévère de sa mère que le lecteur appréciera, nous le pensons, à sa juste valeur. [α242 26/08/65].

Madame Victor Hugo prit très au sérieux son rôle d'ambassadeur. Comme à son habitude, les questions financières revêtirent une importance particulière et furent traitées dès les premières entrevues. Cela suscita parfois des réflexions et conseils que le lecteur contemporain pourra trouver déplacées: "Elle s'habille bien avec peu d'argent ne la gêne donc pas

quand tu seras marié et sers lui pour sa toilette une pension modeste."

Peu à peu, au cours de l'été, les négociations se poursuivirent, les démarches administratives - un peu compliquées par la situation particulière des époux - s'accumulèrent, et les emplettes de la noce s'achevèrent. Charles sortit enfin de sa torpeur le 22 septembre: il prit la plume et dicta à sa mère ses volontés concernant l'usage de la somme donnée par son père pour la corbeille du mariage.

Un passage trouvé dans l'édition d'Actes et Paroles par l'Imprimerie Nationale a particulièrement retenu notre attention. Faisant allusion à l'emploi du temps de Victor Hugo entre son arrivée à Bruxelles, le 1er juillet et son départ en voyage, le 21 août, le commentateur ajoute: "'C'est pendant ce séjour de près de deux mois qu'eurent lieu les fiançailles de Charles Hugo avec M^{lle} Alice de la Haëne."

La source de cette information n'est pas précisée, et l'orthographe du nom de la jeune fille est pour le moins fantaisiste.

Nous pensons que cette affirmation relève davantage d'une interprétation. Des fiançailles officielles représentent un événement qui ne peut pas passer inaperçu dans une correspondance aussi serrée que celle établie pour le second semestre de l'année 1865 - Cependant, il se peut qu'Alice ait accompagné son oncle à Bruxelles le 14 août. Cette première rencontre hypothétique ferait alors office de "fiançailles".

Enfin, après de nombreux changements de date, la cérémonie fut définitivement fixée au mardi 17 octobre à la mairie de Bruxelles, union consacrée religieusement le lendemain en l'église de S^t Josse Ten Noode, faubourg de Bruxelles. Mariés sous le régime de la communauté légale, le contrat avait été reçu le 16 par M^r Vanderlinden, notaire à Bruxelles.

Nous n'avons pu, jusqu'à présent, consulter les actes civils et religieux qui, nous l'espérons, se trouvent encore dans les archives bruxelloises. Cependant nous pouvons donner ici quelques précisions - qu'il faudra bien entendu vérifier par la suite -.

Nous avons trouvé dans les carnets du tome XIII de l'Edition Massin, un article tiré d'un journal anglais et recopié par Victor Hugo. Celui-ci est consultable en annexe. Nous y apprenons le nom des témoins: Louis Blanc, Léon Bérardi, directeur de l'Indépendance Belge, Louis Laussedat pour le marié ; Jules Simon, membre de l'Institut et Gustave Frédéricx, rédacteur du quotidien précédemment cité, pour la mariée.

Nous voudrions profiter de cette étude pour revenir sur le rôle exact joué par Jules Simon et ainsi corriger certaines interprétations peut-être un peu hâtives de quelques biographes.

En effet, de nombreuses monographies mentionnent son nom et y attachent la qualité de "tuteur d'Alice, future femme de Charles Hugo". Nos recherches démontrent que les deux seuls tuteurs légaux de l'orpheline furent Joseph-Louis-Hippolyte Bellangé qui accomplit ce devoir depuis la date de la mort du père de la jeune fille jusqu'au 20 mars 1864, jour du décès de sa mère ; il fut ensuite relayé dans sa tâche par François-Victor Bois, qui remplit alors cet office jusqu'au jour du mariage.

Monsieur et Madame Simon entretenaient semble-t-il d'étroites relations avec les familles Bois et Lehaene, Madame Jules Simon étant la meilleure amie de la mère décédée d'Alice. Le procès-verbal de mise en tutelle du 26 mars (répertorié en annexe) stipule l'appartenance de Jules Simon au conseil de famille comme ayant eu "des relations habituelles d'amitié avec les père et mère".

Cependant l'étude d'actes notariés présentés en annexe, nous permit de constater qu'il avait été institué par le jeune couple Hugo mandataire de celui-ci à Paris pour régler des problèmes inhérents au compte de tutelle et aux transactions financières.

Notons par ailleurs que Monsieur et Madame Simon s'occupèrent de nombreuses oeuvres charitables en particulier de l'orphelinat "Sauvetage de l'Enfance", dont la présidence fut assurée par ce dernier de 1887 à 1896. Serait-ce là, la source de la confusion citée plus haut?

Tous les membres de la famille étaient très discrets quant aux démarches en cours. Ils désiraient que le secret fût tenu: "je te prie, sur l'honneur de ne rien dire de ceci à qui que ce soit au monde" demandait Charles à Busquet en janvier ; un peu plus tard, il suggérait à M. Bois de ne "rien laisser s'ébruiter davantage..."

Son père souhaitait préserver l'image familiale et en février conseillait à son fils de "tenir ... [sa] dignité en réserve et ne pas ... [se] livrer tout à fait". Nous avons dépouillé pour l'année 1865 les lettres de Victor Hugo envoyées à Juliette Drouët et les nombreuses réponses de celle-ci. Nous trouvons une seule allusion, le 1er février, écho aux vagues informations venant de Bruxelles "... puis le projet de ton bon Charlot qui contient tout un avenir de bonheur pour vous tous pourvu que la femme qu'il prendra soit bonne, aimable, aimante et qu'elle ait beaucoup d'enfants..."

Enfin, Madame Victor Hugo, si proluxe habituellement dans sa correspondance, ne donna aucun détail à sa soeur Julie Chenay, restée à Guernesey. Pour exemple, le 13 août, elle lui annonçait: "J'arrive de Paris, chère enfant où j'ai été pour affaire ...

[puis plus loin] L'excursion sera cette fois un peu écourtée, parce que mon mari doit livrer à son éditeur les Chansons des Rues et des Bois le 20 septembre au plus tard...", point d'allusion donc aux noces prochaines.

Les cérémonies accomplies, Il y eut de toute évidence, un désir de non publicité, de la part du poète en ce qui concerne l'annonce du mariage de son fils.

Tout d'abord, nous sommes allés consulter à Versailles l'Indépendance Belge, pensant y trouver un article plus conséquent. Notre recherche fut infructueuse, l'annonce du mariage ne figurait même pas dans la rubrique: Etat-civil.

Ensuite, il ne tint pas à avertir officiellement ses connaissances de l'événement ; il écrivit par exemple à Emile Deschamps, un vieil ami poète, le 5 novembre 1865: "Charles vient de se marier, et j'ai été, loin de mon trou de rocher, bénir un jeune bonheur. Je n'envoie pas de billets de faire part, n'étant plus qu'un proscrit oublié.."

Nous n'avons trouvé que de rares allusions à la cérémonie dans la correspondance littéraire ; le poète envoya à Georges Sand, le 4 octobre 1865, un bref message où il disait entre autre: "J'ai été absent et errant tout l'été. Je traverse Bruxelles pour marier mon fils Charles...".

Nous nous sommes demandés s'il pouvait exister une motivation à cet anonymat. Une hypothèse nous est apparue plausible. Deux ans auparavant, Adèle, la fille cadette s'était enfuie à Halifax pour rejoindre l'homme qu'elle aimait. Croyant pouvoir le décider à l'épouser, elle avait annoncé à l'avance son mariage à ses parents. Ceux-ci, pour atténuer le scandale provoqué par cette situation, avaient averti les journaux de

l'événement. Malheureusement, ils s'étaient aperçu trop tard que le mariage n'avait jamais eu lieu. Victor Hugo, profondément touché dans son amour propre d'homme public, comme dans son amour paternel, était peut-être encore sous le choc de cette fâcheuse affaire et ne désirait pas ébruiter un événement qui eût pu engendrer des rapprochements problématiques.

Pour clore ce corpus, nous n'avons pas choisi la dernière lettre précédant le mariage. Trois d'entre elles, postérieures à l'événement, nous permettent d'en saisir les répercussions. Le "bulletin" que Madame Victor Hugo adresse à la grand-mère d'Alice, où nous trouvons dépeintes tour à tour les relations entre Charles et sa nouvelle femme puis entre la bru et sa nouvelle belle-mère, nous sembla constituer le point d'orgue nécessaire à cette marche nuptiale.

LECTEUR

hybride
 plus de
 possibilités
 sa valeur
 à support

correspondance n'a pas été, à
 de cette recherche, nous
 particulier où le texte des
 rapports.

Il en ressort un travail (hybride) qui a demandé par conséquent un appareil critique un peu particulier.

Tout d'abord, ce dernier n'est pas exhaustif, mais choisi, et il comporte pour aider le lecteur:

1) Une chronologie, résumant les principaux repères nécessaires à la compréhension du déroulement des actions.

2) Des fiches signalétiques établies pour les principaux membres de la correspondance et des familles concernées.
 (Famille Hugo exceptée)

3) Une annotation de la correspondance.

4) Une annexe comportant un certain nombre de documents relatifs:

- à la correspondance,
- aux familles et aux personnes citées.

Cela, pour complément d'information.

5) Une bibliographie classée le plus rigoureusement possible par "objectifs de recherche".

6) Des notices biographiques de noms propres ayant une importance particulière au sein de ce travail (Famille hugo exceptée).

7) Un index classé par noms:

- de personnes,
- de lieux,
- d'oeuvres.

n.b: Nous sommes bien conscients qu'il eût été judicieux d'établir également un index des notions, mais la saisie informatique de celles-ci n'ayant pu être faite au cours du travail, il fut impossible ensuite de la reprendre.

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET REGLES UTILISES

I.- FICHES SIGNALETIQUES

- a.e.c. actes d'état civil
- a.j actes juridiques
- A.L.D Archives de la Légion d'honneur
- a.n actes notariés
- c. correspondance
- D.B.F Dictionnaire de Biographie française
- G.E Grande Encyclopédie de Berthelot
- I.B.N répertoire de Biographies
- L.C.F Littérature française contemporaine de Bourquelot
- M.BN Manuscrits de la Bibliothèque Nationale
- M.MVH Manuscrits de la Maison de Victor Hugo à Paris
- V. Dictionnaire des Contemporains de Vapereau

II.- CORPUS

- Les intitulés entre parenthèses correspondent à des lettres saisies à partir de documents déjà dactylographiés, elles n'ont donc pas été collationnées sur les manuscrits.

- L'orthographe des différents correspondants a été conservée. Cependant, par souci de lisibilité, il faut noter le rétablissement:

- . des accents,
- . des points en fin de phrase,
- . des majuscules après les points.

- Le texte entre < > = lecture douteuse.

- Le texte entre [] = ajout de notre part.

- Provenances

- . Aut: Autographe,
- . BN: Bibliothèque Nationale,
- . MVH: Maison de Victor Hugo, Paris,
- . Coll: Collection,
- . Corr IN: Edition de la Correspondance dite de l'"Imprimerie Nationale".

III.- INDEX

- 10: occurrence trouvée à la lettre N° 10
- n: occurrence trouvée en note,
- p: occurrence trouvée en préface.

FICHES SIGNALETIQUES

NOM: **Moulins veuve Bois** (a.n), (a.e.c).

PRENOMS: **Marguerite Caroline** (a.n), (a.e.c).

PARENTE: Grand-mère maternelle d'Anne-Caroline-Alice et Louise-Fanny Lehaene. (c), (a.e.c).

FAMILLE: Mère de François-Victor et Louise Clémence Bois épouse Lehaene, décédée. (c), (a.n), (a.e.c).
Veuve d'Adrien Aimable Pierre Bois. (a.n), (a.e.c).

ADRESSES: Avant le décès de sa fille, mère d'Alice, habitait avec cette dernière, à Paris Auteuil, villa Montmorency, 72 avenue des Tilleuls (16^e arrondissement). (a.n). En 1865, loge à la même adresse que son fils, 15 rue de Turin à Paris. (a.n).

DECES: A son domicile, le 24/12/65 (a.n).

NOM: **Bois** (c)

PRENOMS: **François Victor** (a.n)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: Octobre 1813 à Paris (D.B.F ; V ; G.E)

DATE ET LIEU DE DECES: 24 septembre 1870 à Paris (D.B.F ; V ; G.E)

PARENTE: Fils de Marguerite Caroline-Marguerite Moulins, grand-mère d'Alice et d'Adrien-Aimable-Pierre Bois. (a.n), (c), (a.e.c). Oncle et tuteur datif des enfants de sa soeur, Louise Clémence Bois, épouse Lehaene, depuis le 26/03/1864. (a.n), (c), (a.j).

FAMILLE: Marié à Emilie Delapalme, le 16 décembre 1846 à Paris. Enfants: Caroline-Virginie née le 28/09/1847; Victor-Aimable né le 18/10/1848 et Louise-Marie;(a.e.c), (M. BN), (c).

ADRESSES: Le 9/01/62, 14 place du Havre à Paris (Lettre à Nadar, naf 24263 f.14) En 1865, 15 rue de Turin à Paris (c), (a.n). Le 28 mars 1866, après le décès de sa mère, 69 Boulevard Malsherbes à Paris. (a.n). Possède probablement une maison de campagne à Sèvres, (c).

PROFESSION: Ingénieur civil (c), (a.n). Répertoire à ingénieur architecte dans le Didot-Hottin 1865. Industriel, auteur dramatique (IBN). Ancien élève de l'Ecole centrale, a participé à la construction des premiers chemins de fer et a réalisé le pont d'Oissel (Seine-Inférieure). A dirigé à Paris la 1^{re} fabrique de fonte malléable et a perfectionné ce type d'industrie. On trouve deux traités de lui à la Bibliothèque des Chemins de Fer (G.E).

QUALITE PARTICULIERE: Chevalier de l'ordre impérial de la légion d'honneur. (a.n). A écrit en collaboration avec M.Montigny [Lemoine]: Wilson ou une Calomnie, drame en trois actes, édité chez Bezou à Paris en 1836. Il ne s'est fait connaître que sous son prénom (L.F.C). Pièce représentée sur le théâtre de l'Ambigu Comique, le 25 février 1836 (Quérard, Les Supercheres littéraires dévoilées). A collaboré aux journaux la Patrie et l'Estafette (G.E). Nous trouvons au catalogue général des imprimés de nombreux rapports traitant de sujets technologiques.

NOM: **Delapalme épouse Bois** (c), (a.e.c).

PRENOM: **Emilie**

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: 22 mars 1825 à Paris (a.e.c).

FAMILLE: Epouse de François-Victor Bois, a trois enfants, 2 filles: Louise-Marie et Caroline-Virginie et un garçon: Victor-Amable (c), (a.e.c), (M.BN), (M.MVB).

ADRESSE: En août 65, semble résider à Sèvres avec ses filles; peut-être dans une maison de campagne. (c).

NOM: **Bois**

PRENOM: **Caroline-Virginie** (a.e.c).

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: Paris, le 27/09/1847 (a.e.c).

PARENTE: Fille aînée de François-Victor Bois et d'Emilie Delapalme (a.e.c). Amie d'Anne-Caroline-Alice,(c).

NOM: **Bois** (c).

PRENOM: **Victor-Amable** (M.BN), (M.MVB), (a.e.c).

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: 16 octobre 1848, place du Havre à Paris.

PARENTE: Fils de François-Victor Bois et d'Emilie Delapalme (a.e.c).

ETUDES: Prépare le Baccalauréat es-Sciences en 1866 (M.BN).

NOM: **Bois**

PRENOM: **Louise-Marie** (a.e.c).

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: née à Paris le 9 juin 1855 (a.e.c).

PARENTE: Fille de François-Victor Bois et de Emilie Delapalme.

NOM: **Bois veuve Lehaene** (a.n), (a.e.c).

PRENOMS: **Louise Clémence** (a.n).

PARENTE: Fille de Marguerite-Caroline Moulins et d'Adrien-Aimable-Pierre Bois ; soeur de François-Victor Bois (c), (a.n), (a.e.c).

FAMILLE: Veuve de Pierre Jules Lehaene (a.n), (a.e.c), (a.j). A deux filles, Anne-Caroline-Alice et Louise-Fanny. (c), (a.n), (a.e.c).

PROFESSION: rentière (a.n).

ADRESSE: Paris Auteuil, villa Montmorency, 72 avenue des Tilleuls, 16^e arrondissement (a.n).

DECES: Le 20/03/1864 (a.n) à son domicile (a.e.c).

NOM: **Lehaene** (a.n).

PRENOMS: **Pierre-Jules** (a.n).

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: Paris, le 19/04/1814 (a.e.c).

FAMILLE: Epoux de Louise-Clémence Bois, père de deux filles, Anne-Caroline-Alice et Louise-Fanny. (a.n), (a.e.c), (a.j).

PROFESSION: Architecte (a.e.c), (a.j).

DECES: Le ?/09/1853(a.e.c), le ?/10/1853 (a.n).

NOM: **Lehaene** (c).

PRENOMS: **Anne-Caroline-Alice** (a.n).

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: 27/03/1847 à la rue St Gilles à Paris, (a.e.c).

PARENTE: Fille aînée de Louise-Clémence Bois et de Pierre-Jules Lehaene (a.n), (a.e.c). Pupille et nièce de François-Victor Bois (c), (a.j). Petite-fille de Marguerite-Caroline Moulins (c), (a.n).

FAMILLE: Epouse Charles-Mélanie-Abel Hugo le 18/10/1865. Elle à de lui trois enfants: Georges qui décède rapidement, Georges, et Jeanne. Après le décès de Charles, épouse en secondes noces en 1877, Edouard Lockroy.

ADRESSES: Avant la mort de sa mère, habite à Paris Auteuil, villa Montmorency, 72 avenue des Tilleuls, 16^e arrondissement. Avant son mariage, habite chez son oncle et tuteur 15, rue de turin à Paris mais séjourne également dans un couvent. Après son mariage, elle loge 3^{bis} rue de l'Astronomie à Saint Josse ten Moode les Bruxelles (c), (a.n), (a.e.c).

NOM: Lehaene (c), (a.n), (a.e.c).

PRENOM: Louise-Fanny (a.n), (a.e.c).

DATE DE NAISSANCE: née le 27/10/1849 à Paris sur "l'ancien 3^e arrondissement" (a.n), (a.e.c).

PARENTE: Pille de Louise-Clémence Bois et Pierre-Jules Lehaene. Petite fille de Marguerite-Caroline Moulins. Nièce et pupille de François-Victor-Bois. Soeur d'Anne-Caroline-Alice. (c), (a.n), (a.e.c).

ADRESSES: Paris Auteuil, villa Montmorency, 72 avenue des Villeuls, jusqu'à la mort de sa mère en mars 1864.(a.n). Chez son oncle et tuteur 15 rue de Turin à Paris et dans un convent ensuite.(c).

NOM: Bellangé (a.n), (a.j)

PRENOMS: Joseph-Louis-Hypolyte (a.n), Hippolyte (a.l.d).

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: Paris, le 17 février 1800 (a.l.d).

PARENTE: Grand-oncle et tuteur subrogé des demoiselles Lehaene après la mort de leur père, à partir du 6?/10?/1853 (a.n) ou du ?/09/1853 (a.j).

PROFESSION: Artiste peintre (a.n). Elève du baron Gros, s'est spécialisé dans la peinture de batailles et de scènes héroïques surtout de l'histoire de France: "ses toiles, où tout respire la fougue patriotique, sont empreintes d'une rare distinction" (a.l.d).

ADRESSE: 55 rue de Douai à Paris. (a.n).

QUALITE PARTICULIERE: Officier de la légion d'honneur.(a.n). * le 1^{er} mai 1834 - 0^e le ? juillet 1861 (a.l.d).

NOM: Duranton (c).

PRENOM: Jean-Baptiste (a.e.c).

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: Condat (Puy de Dôme), le 10 mars 1807 (a.e.c).

PROFESSION: Négociant en drap (a.e.c) puis propriétaire.

ADRESSE: Semble habiter Auteuil en 1865 (c).

PARENTE: Fils de Jean-Baptiste Duranton et de Jeanne Chomette (a.e.c).

FAMILLE: Epoux d'Emilie Delapalme, à au moins deux enfants: Léon-Jean-Baptiste, né en 1840, et Nellie Duranton épouse Bailli, née en 1839.

ROLE: Ami de la famille Bois.

NOM: **Busquet épouse Duranton** (c), (a.e.c).

PRENOM: **Marie-Hortense**

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: Rochefort (seine et oise), le 23 septembre 1818 (a.e.c).

ADRESSE: Semble habiter Auteuil en 1865 (c).

FAMILLE: Epouse de Jean-Baptiste Duranton (c), (a.e.c). Soeur d'Alfred Busquet, meilleur ami de Charles.
Fille de Victor-Charles-Valentin Busquet et de Agathe-Joséphine-Pierre.

ROLE: Amie des familles Bois et Lehaene ; et second intermédiaire dans le mariage de Charles et Alice. (c).

REPERES CHRONOLOGIQUES

1864

- 17/11: Madame Victor Hugo est à Paris, son époux à Guernesey, leurs deux fils sont à Bruxelles.
La mère, à qui Charles a dû parler de ses projets de mariage, évoque l'éventualité d'une union avec une demoiselle Vilain.
- 25/11: Retour de Madame Victor Hugo à Guernesey, accompagnée de Th. Guérin qui vient se marier avec Mary de Putron, Son voyage a duré 26 heures selon l'agenda de V.H.
- 11 et 12: Crise entre Charles et son père, inexplicquée mais attestée par la lecture de la correspondance familiale.
Charles se plaint de son isolement, et son père le supplie de revenir à Guernesey.
- 01/12: Mariage de Th. Guérin; Victor Hugo est un des témoins.
- 08/12: François-Victor rentre de voyage et retrouve son père à Guernesey.
- 23/12: Charles demande à son ami Alfred Busquet de le marier.

1865

- 15/01: Victor Hugo paye le loyer de son fils Charles, resté à Bruxelles, en plus de sa pension.
- 18/01: A 8^h 30, François-Victor et sa mère quittent Hauteville-House ; ils partent pour Bruxelles.
- 19/01: Victor Hugo note dans son agenda: "...C'est le dernier dîner que je donnerai jusqu'au retour de ma famille".
- 24/01: Le colonel Charras meurt à Bâle.
Selon le Dictionnaire de Biographie Française, la date de sa mort est le 23.
- 25/01: Le poète apprend la mort de Charras: "grande perte. il eût pu être le général de la révolution d'Europe".
- 28/01: Charles s'ouvre à son père du projet Kestner.
- ??/??: Le folio 43 de l'agenda de 1865 contient un récapitulatif des dépenses de Charles honorées par son père.
- 01/02: On peut lire dans l'agenda du poète: "Laussedat a reparlé à Charles de M^{lle} Kastner [en réalité, Kestner. Faute typographique ou erreur de Victor Hugo?], belle-soeur de Charras. Charles désire se marier, et m'écrit qu'il est très disposé à accepter. je l'y encourage."
En effet, il lui écrit pour le conseiller sur l'attitude à adopter.
- 05/02: Les circonstances particulières entourant ce projet (mort de Charras ; refroidissement de Laussedat, l'intermédiaire), lui enlèvent peu à peu ses chances d'aboutissement.
- 07/02: Le poète écrit à son fils " de le tenir au courant de l'affaire entamée ou plutôt ébauchée".
- 14/02: Mariage d'Alfred Busquet avec Marie-Virginie Pagnerre.
- 21/02: Victor Hugo apprend l'emménagement de sa famille, 3 [il oublie le Bis] Rue de l'Astronomie à Bruxelles.

- 25/02: Dans une lettre à son ami Busquet, Charles abandonne définitivement le projet d'épouser Hortense Kestuer et commence d'envisager un autre parti proposé par Busquet et Auguste Vacquerie: M^{lle} Poucher.
- 08/04: Charles envoie sa photographie à Alice Lehaene, par l'intermédiaire de M^e G. Balli; il rappelle également à cette dernière qu'il attend d'elle des renseignements importants.
- 12/04: Henri Marquand se remarie avec M^{me} de Garis. Victor Hugo est témoin de l'époux.
- 16/04: Comptes dans l'agenda, on y voit: "Charles, Billet 15 avril___300".
- 22/04: Madame Victor Hugo rappelle à son époux que Charles "songe toujours à se marier", et qu'il tient à en parler avec son père dès qu'il sera à Bruxelles.
- 26/04: Le poète a noté ce jour-là, la réception de deux photographies, une de son fils Charles, l'autre du colonel Charras, envoyée par son épouse.
- 14/05: Madame Victor Hugo renouvelle son appel du 22 avril.
- 28/06: Victor Hugo et Juliette Drouët quittent Guernesey pour Southampton.
- 29/06: Ils se rendent à Londres.
- 01/07: Ils passent par Douvres et Ostende pour rejoindre Bruxelles. Madame Victor Hugo écrit à Auguste Vacquerie: "Dimanche... Mon mari est arrivé hier soir... malgré une traversée affreuse de <Douvres> à Ostende." Ajout de Victor Hugo: "1^{er} juillet... j'ai autour de moi ma femme et mes fils.
- 23/07: Signature du traité avec Lacroix pour les Travailleurs de la mer et les Chansons des Rues et des Bois.
- 24/07: Pour la S^t Victor, le poète a reçu à Bruxelles plusieurs amis dont Maurice, Vacquerie et Lecanu. Lacroix a offert un dîner dans sa maison de campagne.
- 25/07: Première apparition connue dans la correspondance de M^{me} Duranton, amie de la famille Bois, soeur d'Alfred Busquet. Elle semble avoir joué un rôle important dans le rapprochement des deux familles. Première lettre de Madame Victor Hugo à Victor Bois, oncle et tuteur d'Alice. Le poète consent au mariage, Alice s'engage à partager l'exil de son futur époux. Diverses raisons morales empêchent Charles de se rendre à Paris pour y rencontrer sa fiancée; sa mère invite donc la famille Bois à Bruxelles.
- 26/07: Victor Bois refuse poliment la proposition de M^{me} Victor Hugo et souhaite que selon l'usage, le futur mari vienne faire la première visite.
- 27/07: Adèle tente de convaincre le tuteur d'Alice en lui avouant une raison impérieuse: la dangereuse surveillance policière dont son fils a fait l'objet à sa dernière visite à Paris. En guise de compromis, elle propose de s'y rendre elle-même, si Victor Bois le désire, et de remplacer ainsi son fils.
- 28/07: Charles écrit à M^r Bois et confirme le départ de sa mère pour Paris. Il justifie ce moyen peu courant: "Connaître ma mère en effet, c'est me connaître, je le dis sans modestie".
- 03/08: Madame Victor Hugo se rend à Paris pour y rencontrer la Famille Bois.
- 05/08: Adèle envoie ses premières impressions à Charles, sur la future épouse.
- 06/08: Charles, invité à un dîner par M^r et M^{me} Duranton, pour qu'il y rencontre Alice, refuse à regret et invoque, outre les raisons politiques, un départ imminent avec son père et son frère, pour Rotterdam. Excursion de Victor Hugo et ses deux fils en Hollande (?). Madame Victor Hugo, dans une lettre à son fils, rectifie à son avantage, le portrait d'Alice précédent -peu flatteur-.
- 09/08: Adèle envoie une troisième description de la jeune fille, après le souper chez les Duranton; elle transmet également le jugement d'Emile Allix sur la future femme de Charles.

10/08: Retour de Madame Victor Hugo à Bruxelles.

11?/08: Charles écrit à Victor Bois pour lui demander la main de sa nièce, Alice. Il exprime le désir de rencontrer celle-ci.

13/08: Madame Victor Hugo écrit à sa soeur, Julie Chenay: " J'arrive de Paris, chère enfant...".

14/08: Victor Bois se rend à Bruxelles. Il n'est pas précisé si Alice l'accompagne.

21/08: Victor Hugo et ses deux fils partent en voyage.

24/08: Dépôt chez M^c Delapalme, notaire, par Marguerite-Caroline Moulins, Veuve Bois, du consentement au mariage d'Anne-Caroline-Alice Lehaene, sa petite fille. Madame Victor Hugo part pour Paris.

25/08: Elle dîne chez M^c Bois qui lui présente sa femme et ses deux filles.

26/08: Adèle relate à son fils les démarches administratives qu'elle a accomplies à Bruxelles et celles qu'il doit faire lui-même. Après quelques précisions sur le trousseau de la fiancée, elle adresse de cuisants reproches à son fils: "Il est temps que tu te montres sous ton aspect d'homme du monde...J'ai pour te marier entremis une tâche difficile ne me la rend pas impossible".

26/08?: Madame Victor Hugo envoie à Victor Bois le résultat de ses démarches chez l'avocat Ernest Lefèvre, neveu d'Auguste Vacquerie. Le tuteur d'Alice désirait avoir la certitude qu'un divorce était impossible entre des époux français mariés à l'étranger.

28/08: Départ d'Adèle pour Villequier.

18-20?/09: Retour d'Adèle à Paris.

21-22/09: Elle s'occupe de commencer les achats pour la corbeille de mariage.

22/09: Première lettre de Madame Victor hugo à Alice. Elle la met au courant de l'avancement des dernières démarches.

Charles écrit à sa mère pour lui dicter ses exigences quant à la constitution de la corbeille. Il se trouve avec son père et son frère, et annonce leur retour pour le 24 au soir ou le 25 après-midi.

25/09: Victor Hugo est de retour à Bruxelles.

27/09: Madame Victor hugo écrit à la grand-mère d'Alice pour l'informer de l'avancement des démarches et proposer comme date du mariage désirée par le poète, le 12 octobre -date de son propre mariage-.

03/10: Devant l'impossibilité d'être prêt pour le 12, Adèle propose alors le 18.

04/10: Victor Bois préférerait le 14 pour des convenances personnelles. Il fait allusion à Jules Simon, témoin prévu du mariage. Il se propose également d'inviter, selon l'usage, la famille Hugo au banquet de noce.

05/10: Adèle, dans sa réponse fixe la cérémonie au 18, et tient fermement à être l'hôte des Bois, pour le banquet. Charles est impatient de connaître sa fiancée.

12/10: Victor Hugo écrit à Paul Meurice: "Charles se marie le 18. La nouvelle famille arrive ce soir."

15/10: Charles invite son ami Busquet au mariage. Sa mère écrit à la tante Asseline les jours exacts des cérémonies civile et religieuse.

16/10: Dépôt du contrat de mariage chez M^c Vanderlinden, notaire à Bruxelles.

17/10: Mariage civil de Charles et Alice, sous le régime de la communauté légale, à la mairie de Bruxelles.

18/10: Cérémonie religieuse à l'église St Josse.

22/10: L'Indépendance Belge annonce la parution des Chansons des Rues et des Bois pour le 25.

23/10: Charles envoie à M^c Bois une attestation relativement à la communauté.

24/10: Seconde annonce dans L'Indépendance Belge.

1866

- 25/10: Départ de Victor Hugo.
Les Chansons des Rues et des Bois paraissent simultanément à Paris et à Bruxelles, chez Lacroix et Verboeckhoven.
- 26/10: Le poète passe une journée à visiter Nieuport.
- 27/10: Il s'embarque pour Douvres et de là pour Heymouth. De Heymouth à Guernesey, il essuie une forte tempête, La traversée dure 10 heures.
- 27/10: Il écrit à sa famille: "Toute ma bile a décampé. Ma méchanceté est toute dans l'océan. N'ayez plus peur de moi, chère Alice."
- 28/10: Victor Hugo est à Londres.
Une nouvelle lettre du poète précise à son début: "Mes bien-aimés (vous êtes quatre, rue de l'Astronomie, à qui s'adresse ce mot)."
- 30/10: Victor Hugo est de retour à Guernesey.
- ??/11?: Madame Victor Hugo écrit à Auguste Vacquerie, un mercredi, probablement peu après le départ de son époux: "Son séjour ici a été fort agréable et je crois que nous l'habituerons à Bruxelles... Notre petite Alice lui plait. On n'est pas plus douce et plus attentive qu'elle. Elle oblige sans bruit et on ne la sent peut être pas assez dans la maison."
- 13/11: Lettre d'affaires de Charles à M^r Bois.
- 17/11: Madame Victor Hugo écrit à la grand-mère d'Alice pour lui donner des nouvelles sur le jeune ménage. Elle fait également allusion au futur déménagement, Rue des Barricades.
- 19/11: Charles écrit à son père: "Je n'ai pas encore placé l'argent d'Alice. J'ai reçu de M^r Bois vingt et un mille francs.
- 20/01: Procuration instituant Jules Simon mandataire de Charles et Alice Hugo, déposée chez M^r Vanderlinden, notaire à Bruxelles et envoyée chez M^r Delapalme, notaire à Paris.
- 29/01: Nouvelle procuration.
- 30/01: Inventaire du décès de Marguerite Caroline Moulin, veuve Bois, chez M^r Delapalme, notaire.
- 28/03: Récépissé par Jules Simon, mandataire de Charles et Alice Hugo du compte de tutelle de cette dernière, présenté par Victor Bois. Fait chez M^r Delapalme, notaire à Paris. Charles écrit à Jules Simon une lettre concernant les affaires financières de sa femme.
- 09/04: Arrêté du compte de tutelle (chez le même notaire).
- 14/09: Décharge de mandat de Jules Simon par Charles et Alice Hugo, déposée chez M^r Vanderlinden et envoyée chez M^r Delapalme.
- 04/12: La décharge est entérinée à Paris.

CORPUS

5/CHARLES A SA MERE, MADAME VICTOR HUGO	40
10/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES	41
15/(CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET)	44
17/ALFRED BUSQUET A CHARLES HUGO	48
18/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET	49
20/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET	50
25/CHARLES HUGO A SON PERE	52
30/(VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES)	55
35/MADAME VICTOR HUGO A SON MARI	57
40/(VICTOR HUGO A SA FEMME ET SES FILS)	60
45/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET	62
48/CHARLES HUGO A MADAME DURANTON	67
50/CHARLES HUGO A MADAME G. BALLI	68
52/MADAME BALLI A CHARLES HUGO	70
53/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET	71
55/MADAME VICTOR HUGO A SON MARI	72
60/MADAME VICTOR HUGO A SON MARI	75
65/CHARLES HUGO A MADAME DURANTON	77
70/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS	78
75/MONSIEUR BOIS A MADAME VICTOR HUGO	81
80/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS	83
85/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS	86
90/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS	88
95/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES	89
96/CHARLES HUGO A MONSIEUR DURANTON	92
100/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES	94
105/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES	96
107/VICTOR HUGO A SA FEMME OU A MONSIEUR BOIS	98
110/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS	99
113/MONSIEUR BOIS A LA FAMILLE HUGO	103
115/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS	104
120/MADAME VICTOR HUGO A ALICE LEHAENE	105
125/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES	106
130/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS	110
135/MADAME VICTOR HUGO A MADAME BOIS	111
140/MADAME VICTOR HUGO A PAUL MEURICE	112
145/MADAME VICTOR HUGO A PAUL MEURICE	114
150/MADAME VICTOR HUGO A ALICE LEHAENE	115
155/CHARLES A SA MERE, MADAME VICTOR HUGO	116
160/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS	118
163/MONSIEUR BOIS A MADAME VICTOR HUGO	119
165/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS	120
170/MONSIEUR BOIS A MADAME VICTOR HUGO	122
175/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS	125
180/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET	127
185/MADAME VICTOR HUGO A MADAME ASSELINE	128
190/CHARLES ET ALICE HUGO A MONSIEUR BOIS	129
193/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS	130
195/MADAME VICTOR HUGO A MADAME BOIS	134

5/CHARLES A SA MERE, MADAME VICTOR HUGO

Avant le 17/11/64

Attestée par la lettre n°10.

10/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES

jeudi 17 [novembre 64]¹.

tu ne m'as pas compris mon Charles², tu es par beaucoup de <cotés> facile à marier. Tu as un grand nom de l'argent après nous³, de la beauté quand tu veux de l'esprit et de la <grace> toujours, mais tu passes pour excentrique, on te croit paresseux et tu n'as pas de carrière⁴. Tu veux une femme naïve, sans initiative, subordonnée aux préjugés, ne s'écartant pas du programme bourgeois. Il faut donc que tu la cherches dans un monde qui n'est pas le notre, qui est en désaccord avec nos idées, qui veut pour ses filles un mari du bois dont on fait les maris - pratique - et en harmonie avec <les/ses> principes sincères ou hypocrites, mais le difficile n'est pas l'impossible. J'ai pensé, en pensant à toi à la fille aînée de M^{me} Vilain⁵, tu n'y a pas fait attention sans doute parce qu'elle est médiocrement jolie et s'efface. Elle me paraît avoir un charme naturel, elle doit être suffisamment dotée et est à coup sûr parfaitement élevée. Le milieu Vilain n'est pas <fort> mais ne tourne pas le dos à nos idées et n'est qu'à moitié bourgeois. A ta place j'irais souvent chez Vilain, j'étudierais la jeune fille. La porte de la maison t'est ouverte [...] En cultivant la famille, sans

1- Le retour de Madame Victor Hugo à Guernesey accompagnée du chien Harquis, dont il est question en fin de lettre, permet de retenir la date du 17 novembre 1864.

2- Madame Victor Hugo alors à Paris, et Charles, à Bruxelles ne se sont pas revus depuis le début de l'été. Cette extrême en matière suggère donc la présence d'une lettre antérieure de Charles à sa mère.

3- Victor Hugo plaçait depuis de nombreuses années le fruit de son travail pour assurer à ses enfants et petits-enfants une vie décente, après sa mort.

4- Les actes notariés attribuent à Charles la mention "homme de lettres". Nous savons que les productions littéraires épisodiques de fils aîné de Victor Hugo ne lui permettaient pas de subvenir à ses besoins. Il dépendait donc financièrement de son père.

5- Des recherches sont en cours pour identifier cette jeune fille.

l'engager à rien, tu peux avoir Lux⁶ avec toi et ne rien changer à tes habitudes. Ton père qui doit avoir pour toi d'autres rêves blâmerait probablement mon conseil, mais il vaut mieux épouser une fille dont on sait les précédents, d'une chasteté incontestable, qui a quelque argent que la première venue, où les doutes sont possibles, qui n'a pas le sou, ainsi que tu nous en menaces. Dans quelle mesure ton père accepte-t-il l'idée de passer des hivers à Bruxelles⁷. Victor a son nid à Guernesey⁸, je m'étonne qu'il entre dans ce projet, tu me dis que chacun, à Hauteville, à sa famille au dehors⁹ ne t'étonne donc pas que mes amis me voient une famille¹⁰. pourquoi n'aurai-je pas les mêmes <besoin> que vous? Mon coeur souffre du vide non moins que le votre. J'ai reculé mon voyage de deux ou trois jours. J'avais d'abord pensé à aller par Jersey. Ce grand tour m'effraie à cause de Marquis la double embarcation est une grosse affaire avec les jours courts, mes mauvais yeux et la double embarcation. j'écris à Cherbourg et m'informe de la prochaine traversée du capitaine Scott¹¹. Mon départ reste néanmoins fixé pour la

6- La lettre adressée de Charles, qu'il a auprès de lui depuis 1853.

7- Charles pour révenir sa mère qui comptait regagner le domicile conjugal, aurait-il laissé planer cet espoir? ou bien le poète aurait-il esquivé cette éventualité durant le voyage qu'il voulait de faire avec ses fils? Rien dans la correspondance familiale ne vient confirmer cette volonté.

8- Le poète avait acheté en 1834, avec les bénéfices des Contemplations, une maison située au n° 28 de la rue Hauteville, qu'il avait appelée "Hauteville Haute" et qu'il avait décorée selon son goût.

9- Victor Hugo avait installé sa compagne de toujours, Juliette, près de son domicile au n° 28 de la même rue et lui rendait de fréquentes visites; François-Victor, le fils cadet, pensait épouser une jeune guernesiaise, Emily de Patrué dès la guérison de cette dernière, atteinte de phthisie.

10- Depuis longtemps, Madame Victor Hugo se plaignait de l'éloignement de Guernesey. Elle eût préféré Bruxelles comme lieu d'exil, plus riche en modernités et plus proche de ses amis.

11- Le capitaine Scott assurait le trajet sans escale de Cherbourg à Guernesey sur un bateau nommé "le Reine des Iles". Madame Victor Hugo pourrait également partir de Harre et faire une halte à Jersey. Elle aurait pu alors rendre visite à quelques amis et à Alfred Assolins.

semaine prochaine. Fais de ton côté une concession
profite de ce court délai pour venir m'embrasser.

Je vous serre dans mes bras mes deux aimés¹².

Aut. MVH, [α237]

¹²- François-Victor terminait ses vacances à Bruxelles avec son frère, avant de regagner Guernesey.

15/(CHARLES HUGO A Alfred BUSQUET¹)

Bruxelles -
13 dec. 1864
Hôtel de Suède

Eh! bien mon vieux camarade et confrère - (car il sied que je te rende ce titre)², tu te maries donc!³ heureux sois-tu !

Je te souhaite à cette occasion, une année, non seulement bonne, mais exquise. Avoue que j'aurai été pour quelque chose dans ton bonheur⁴, dont je ne doute pas, car ta femme est non seulement charmante mais admirablement élevée. Je te l'avais bien dit : que tu ne te marierais que de ma main ! C'est assez farce mais c'est comme ça. Or, cette lettre a un but. Ce n'est pas seulement un simple souhait de bonheur, c'est une sommation à bref délai.

Voici : - je te marie ; à ton tour marie-moi. Quand on pense que Guérin lui-même !!!⁵ Pourquoi pas moi ?

Mais il faut que tu t'en mêles. Tu es paresseux, moi aussi. Et il n'y a rien de tel que les paresseux pour mener à fin rapidement et avec une douce insolence les affaires d'état de la vie courante. Je te charge donc de me trouver très vite une femme comme tu sais qu'il me la faut, douce de

1- Dès 1853, Alfred Busquet avait initié le fils aîné de Victor Hugo à la photographie. Invité à Guernesey, il avait noué des relations cordiales avec le poète. Agé en 1865 de 43 ans, il était considéré par Charles comme son meilleur ami.

2- Charles fait-il allusion au célibat prolongé de son ami ?

3- Alfred Busquet épousa en effet Marie-Virginie Poguesse, fille de l'éditeur, le 14 février 1865. L'acte de mariage peut être consulté en annexe.

4- Cette allusion reste pour nous inexplicable. Charles semble avoir été l'instigateur du mariage.

5- Le 1^{er} décembre 1864, Théophile Guérin, proscrit et ami de la famille Hugo depuis l'exil à Jersey, s'était marié à Guernesey avec Mary de Patrou, sœur d'Edly.

caractère et n'ayant pas tendance à la domination, bien et bourgeoisement élevée, n'aimant pas trop le monde⁶, décidée à vivre la vie d'intérieur et plutôt blonde. Signe particulier : aimant les bêtes ou tout du moins les chiens⁷. Moi tu sais ce que je représente sur le sol d'ici-bas : un gros garçon (grand), ayant été joli dans sa tendre enfance, 37 ans, en paraissant à peine 30 (ça t'embête !). Inoffensif et très bon. Disposé admirablement pour la vie de famille et de ménage et ne devant son état actuel de célibataire qu'à la plus incroyable gajeure du sort qui s'est toujours amusé à le jeter dans une route contraire à la naturelle. signe particulier : adorant une chienne.

à propos, car je pense que ceci t'intéresse, ma chère <...> va beaucoup mieux, sa vue est sauvée⁸ :

Je vieillis, mon vieux, je vieillis et je demande à entrer dans la sage et si intelligente catégorie des gens qui se reposent en vivant sans souci. Ce ne se trouve que dans le mariage avec une personne honnête.

Je suis très indécis. Je ne sais si je dois rentrer à Paris⁹, aller à Guernesey, rester à Bruxelles.

Je ne me sens vraiment et vivement attiré que par Guernesey le Guernesey familial ; mais le Guernesey solitaire et anglais m'épouvante. Paris m'ennuie et me dégoûte¹⁰. Bruxelles est assez triste, surtout étant seul. cependant j'y resterais bien volontiers jusqu'à ce que tu m'aies trouvé une

6- Rappelons que la future femme de Charles devait s'engager à partager l'exil de la famille.

7- Le fils de Victor Hugo garantissait ainsi le bien-être de Lux.

8- La correspondance familiale de l'été et l'automne 1864 fait fréquemment état des angoisses de Charles concernant la maladie de sa levrette. Celle-ci faillit devenir complètement aveugle.

9- Il partageait alors un petit appartement au n°4 rue Neuve de l'Université, avec son ami Emile Allix.

10- Peut-être Charles fait-il, entre autre, allusion aux persécutions policières dont il avait été l'objet à son dernier séjour.

femme, si tu me réponds de me la trouver. Ici, j'ai de quoi vivre avec mes 200 fr par mois¹¹. A Paris, je ne pourrais. Il est vrai que mon père me paie mes dettes quand j'en fais. Et tu comprends comme je serais bête de ne pas me marier. Célibataire, je suis pauvre et je m'embête. Marié, je serais à mon aise et je vivrais au lieu de végéter¹². De plus je ne peux travailler qu'en ayant une femme près de moi. [un morceau de la feuille déchiré.]

Ce dernier feuillet sera assez rempli par ces mots graves :

Ci-joints trois bons de deux cents francs chacun sur Meurice¹³ que je te prie de m'escompter sans intérêt dans ta caisse d'ami. Envoie le montant dans ta réponse et n'en parle pas d'avance à Meurice. C'est inutile.

ton
Charles

Mais aucune épouvante et ne me fais pas de morale. C'est seulement trois mois de mon année que je prends d'avance¹⁴.

11- La pension versée par le père se montait à 200 francs par mois.

12- Charles ne comptait donc pas comme il semblait le suggérer auparavant: "épouser...la première venue...et qui n'a pas le sou."

13- Paul Meurice, ami intime du poète, était son chargé d'affaires à Paris. Il pouvait donc alimenter régulièrement les membres de la famille qui se trouvaient à court d'argent.

14- Le fils aîné de Victor Hugo était connu pour son caractère dépensier et les nombreuses dettes qu'il contractait.

Communiquée à B.G. par Lib. Coulet & Faure.
Venant de la famille Pagnerre
Vente à Drouot, le 1er décembre 1970

Aut. MVH, [α8599]

17/ALFRED BUSQUET A CHARLES HUGO

Entre le 11/01/65 et le 25/02/65.

18/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET

Entre le 11/01/65 et le 25/02/65.

20/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET

Bruzelles.

11. Janvier 65

[écrit en travers de la lettre à gauche:]

Je tiens essentiellement à ce que Maurice ne sache pas que tu m'as prêté ces 200 fr. <avant que> j' l'en prévienne moi-même et directement¹: ainsi <ne lui>.

Je compte sur ta discrétion. <.....>?

Mon cher ami,

Mon séjour se prolonge plus que je ne pensais et ma bourse s'épuisant, je te prie de ne point réclamer à Maurice les 200 fr. que tu m'as si gentiment prêtés et dont je vais avoir besoin ce mois-ci. Attends, pour rentrer dans tes fonds, que je sois à Paris. Je te serai une fois de plus obligé. Tu seras payé en février au lieu de l'être en Janvier et, si tu es absent à cette époque, tu le seras soit à ton retour, soit pendant ton voyage². Car j'espère bien que tu m'écriras et je te renverrais en ce cas les 200 dans une lettre comme tu me les as envoyés toi-même ici.

Il va probablement se passer un événement grave dans ma vie et comme toi, je vais probablement me marier. On m'offre un parti plus que convenable³. Mais je te prie, sur l'Honneur, de ne rien dire de ceci à qui que ce soit au monde.

1- Quelques allusions éparées dans la correspondance familiale antérieure démontrent que Paul Maurice jouait parfois le rôle d'informateur auprès du père et tentait de convertir Charles à une existence moins dépensière.

2- Il s'agit probablement d'une allusion au voyage de nocce, la cérémonie ayant lieu le 14 février.

3- Nous pensons qu'il s'agit déjà d'Hortense Restner.

Tu dois être en ce moment bien près de la
noce. Comme je regrette de n'en pas être.

Enfin! je te renvoie de nouveau tous mes vœux
les plus affectueux <, > ton vieil ami

Charles

Aut. MVH, [a8600]

25/CHARLES HUGO A SON PERE

Mon cher petit père, d'abord de nos nouvelles. < > de parler de ma mère et de moi: -Victor <reprend> le dessus. Il est à son travail. Il s'applique à des détails de la maison, comptabilité etc...Je crie beaucoup pour distraire, sinon son coeur, du moins ses oreilles. Il est sauvé! Pauvre garçon! il a subi là un de ces jolis petits supplices qui prouvent qu'il y a de la < > dans la Destinée. -Tu as dit sur la tombe de la morte des choses sublimes¹. J'ai été ému jusqu'aux larmes. Tout est beau. Tout est bon. Merci pour la jeune fille et pour tous ceux qui t'ont entendu et pour tous ceux qui t'on<t> lu. Tu es un des consolateurs évidents de cet enfer-ci. Rien n'est ému comme ta tendresse. On devrait t'appeler auprès des tombes, comme le médecin du désespoir. - Maintenant un mot très sérieux.- Laussedat² que je vois pour une indisposition locale, m'a reparlé, depuis la maladie de Charras³, de M^{lle} Hortense Kestner⁴. J'ai presque dit, j'ai même dit oui. La mort de Charras survenue⁵, il faut laisser passer ce moment du deuil. Dans un ou deux mois, quand Laussedat aura tout préparé et quand j'aurai reçu l'ouverture directe ou l'adhésion directe de la famille, (si toutefois, ce que j'ignore encore, Laussedat a été autorisé à parler), j'emmènerai ma

1- Le texte du discours prononcé par Victor Hugo sur la tombe d'Emily de Putron est consultable en annexe.

2- Le docteur Louis Laussedat caressait le rêve d'unir les deux illustres familles: Hugo et Charras-Kestner

3- Nous n'avons pas trouvé la raison de la mort du colonel Charras.

4- Se reporter en annexe à la généalogie Kestner-Rigau pour situer la jeune fille au sein de sa famille.

5- Le colonel Charras meurt à Bâle le 24 janvier 1865 selon l'édition des Oeuvres Complètes de Victor Hugo établie par Jean Massin. Le Dictionnaire de Biographie Française donne le 23 comme date du décès.

mère à Bâle ou à Thann⁶ dans la famille Kestner et nous verrons.

En ce moment, je te prie de m'envoyer une lettre que je me charge de faire arriver à son adresse pour Madame Charras⁷. Laussedat m'a prié de te demander cette parole pour cette pauvre femme, caractère héroïque effroyablement brisé. Tu sais qu'elle a choisi Charras parcequ'il était proscrit. Il paraît que c'est une grande âme. Toi seul peux dire à cette douleur le mot qui vient d'en haut⁸.

Plus tôt tu m'écriras, mieux cela vaudra. J'ai moi-même déjà rempli ce devoir <là> <auprès> de la famille Charras-Kestner.

6- Les Kestner: avaient essentiellement développé leur empire industriel dans la région de Thann. Consulter à ce sujet l'article du Docteur Maurice Mutterer [en annexe]. Pour de plus amples renseignements, le lecteur peut se reporter aux deux ouvrages suivants: La Bourgeoisie Alsacienne aux Éditions Le Xoux; le Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace.

7- La lettre de Victor Hugo, attestée par la réponse de Madame Charras, consultable en annexe, n'a pas été retrouvée.

8- Nous aimons rapprocher ce passage des quelques lignes que François-Victor écrit à son père le lundi [21 janvier 1855]: "Elle est immortelle là-haut, tu l'as rendue immortelle ici-bas. Ce miracle n'était possible qu'à toi seul!"

Dis bien des choses tendres à M^{me} Drouet de ma part. Ton fils qui t'aime et te respecte.

Charles.

[En travers, derrière le premier feuillet:]

Tu sais que je suis furieux que tu aies appelé Marquis Sénat*.

Pourquoi insultes le dévouement, la fidélité et l'amour, c'est à dire le chien?

Bruxelles.

28 janvier 1865

34, boulevard Waterloo

Aut. NVH, [0645]

* Paul Stapfer dans Souvenirs personnels définit Sénat, le chiot de lui, comme un "gros lévrier bâlard, assez laid, qûlé par son maître qui lui souffrait tout".

30/(VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES)

M.H. 1er février- [1865]

Mon Charles, je te réponds tout de suite. Ce que tu désires est fait. Le 26 janvier¹ j'ai écrit à Mme Charras, et je lui ai envoyé ma lettre par Hetzel². Elle l'a en ce moment depuis plusieurs jours. J'approuve absolument ton oui. Pourtant, tu ne dû lui laisser quelque chose de conditionnel, n'ayant pas vu de tes yeux, et je m'en remets là dessus à ta prudence, quand il s'agit des grands côtés sérieux de la vie. Il y a dans l'entourage de cette excellente famille un élément puritain-classique, nuisance de l'ancien National³. Rends-toi compte de cela pour tenir ta dignité en réserve et ne pas te livrer tout à fait. Du reste, je crois que tu seras reçu, comme tu dois l'être, avec enthousiasme, j'en serais bien heureux. Tu me reviendrais, vous me reviendriez tous, et Hauteville house redeviendrait un nid d'aigles⁴. Ce n'est plus qu'un trou de hibou.

J'embrasse ta chère mère, je t'embrasse, je vous aime.

V.

1- Son agenda de la période précise qu'il apprit cette triste nouvelle le 25.

2- Depuis le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, Pierre-Jules Hetzel était un des éditeurs de Victor Hugo mais également son ami.

3- Le National, journal d'opposition à la monarchie, naît à la fin de 1839, des efforts conjugués de Thiers, Mignet et Armand Carrel. Il est dominé pendant toute l'année 1839 par le premier cherchant la prédominance de la bourgeoisie. Il est sous régi par des tendances orléanistes malgré les opinions républicaines de Carrel. Peu de temps après l'avènement de Louis-Philippe, Thiers quitte le journal et se lance dans la politique. Carrel prend seul sa direction et il redevient un organe d'opposition virulente. Nous pensons que l'allusion de Victor Hugo peut correspondre à la période où le National a été dirigé par Thiers, et qu'elle vise davantage la famille Kastner, appartenant à la grande bourgeoisie, que le colonel Charras, ardent républicain, bien que celui-ci ait collaboré au journal, mais après 1839.

4- Ici se trouve clairement exprimé le véritable désir du poète quant au futur lieu de réunion de la famille.

à propos je suis fâché de te dire que Sénat⁵
m'adore.-

Serre la main très fort à nos amis, et
particulièrement à Laussedat.

Aut, MVH, Vol III, n°232.

B.G. 1974 Février

5- Victor Hugo qui n'avait de cesse de rassurer son fils quant à son amour et ses compérences envers la race canine, avait déjà précisé le 5 avril dans une de ses lettres: "le toutou continue d'être très bien portant, très gai, et très gâté par tout le monde..."(Coeur IH II, p 489). La correspondance de Juliette Drouët au poète atteste la véracité de cette information puisqu'elle y précise: "C'est la 1^{re} fois que j'ai trouvé Mme Chenay dire pour elle [une servante]. Il est vrai qu'il s'agissait du chien, c'est à dire de Tout Tout..."

r. envoyé <600F>¹

Dimanche 5 février [1865]

envoies pour de l'argent
au reçu de cette lettre

Tu ne m'écris pas mon ami ce qui n'est pas gentil à toi, tu accordes plus à tes fils qu'à ta femme², comme je suis avant tout mère je te pardonne. Victor a été malade ces jours-ci d'un accès de fièvre et tient encore la chambre. Il s'est chargé de la comptabilité et de régler avec Marianne³ je t'envoie les chiffres fort en ordre, d'où il résulte que la maison est à sec. Nous nous sommes hâtés par répugnance de l'hôtel d'arrêter le logement où nous sommes dont nous avons fait l'expérience et dont nous sentons les inconvénients⁴. La chambre de Charles étant commandé par la mienne et celle de Victor aucun de nous n'est chez soi ensuite le système du boarding house⁵ si l'on a pas à faire à d'honnêtes gens est très onéreux. Notre logeuse chargée de notre cuisine prélève sa part de tout ce qui lui passe nécessairement par les mains, elle se nourrit je crois et se chauffe certainement à nos dépens. La dépense de charbon comme tu le verras, par le

1- Ajout de la main de Victor Hugo. la lettre "r" signifie qu'il a répondu à la lettre.

2- Victor Hugo venait en effet d'envoyer plusieurs lettres à ses fils, en particulier à François-Victor. Il se justifie dans la lettre suivante de cette négligence.

3- Servante que Madame Victor Hugo avait amenée de Guernesey.

4- À leur arrivée à Bruxelles, François-Victor Hugo et sa mère étaient descendus à l'hôtel de Suède situé dans la ville basse au n°29 de la rue de Lévéque. Charles y résidait déjà. Puis ils s'étaient installés dans un appartement garni, 34 boulevard de Waterloo.

5- Boarding house se traduit littéralement par "pension de famille".

relevé de Victor est excessive, car nous n'avons que deux feux dans notre intérieur. Nous cherchons un logement ou n'ayant pas d'étrangers, nous n'aurons plus de parasites. Fixés dès lors nous aurons du <vin> en pièce⁶ ce qui sera moins coûteux que de l'acheter à la bouteille. Je suis très contente de Marianne c'est une fille sûre et de bonne volonté, mais comme elle n'a pas le premier élément de cuisine et qu'elle suffit juste au service des chambres je doute que sans aide elle vient à bout de sa charge. Nous cherchons à nous organiser convenablement sans te coûter trop cher et nous y travaillons en conscience. D'après ce que dit Victor il compte passer cette fin d'hiver et l'hiver prochain à Bruxelles<.> Sans escompter l'avenir il est sage de nous établir dans ce provisoire. Charles est très gentil et un peu moins rivé à Lux. Le mariage en question n'est à mon avis qu'un projet vague⁷. La mort de Charras doit lui enlever ce qu'il avait de sérieux. Ce que Laussedat cherchait et voulait, je crois était de te rapprocher de Charras et de réunir ainsi qu'il le disait. Le bras et l'idée<.> Charras ayant disparu je pressens une diminution de <zèle> chez Laussedat. Cependant je puis me tromper; nous sommes trop près du triste événement pour rien affirmer encore. Mon avis sur ce point celui de Charles ou pour <vrai> dire je partage le sien. J'ai reçu une lettre d'Adèle, renvoyée de Guernesey, dont nous sommes très contents aussi bien du fond que de la forme. Son esprit commence à se rassurer⁸. J'espère tout du temps et cette

6- En tonneau.

7- Madame Victor Hugo fait allusion à l'union projetée avec Hortense Kestner.

8- Adèle, fille cadette du poète, avait quitté brutalement sa famille le 18 juin 1863 pour rejoindre à Halifax un officier anglais, le lieutenant Pinson, qu'elle comptait épouser. Celui-ci s'y refusant, elle perdit peu à peu la raison, s'accrochant à son désir devenu obsessionnel.

espérance est nécessaire à mon pauvre cœur. Nous désirons que tu termines vite ton roman⁹ pour venir vite nous rejoindre car nous sommes bien vides en ton absence. Notre cœur <presse ce moment>. Si nous avons alors Adèle notre bonheur serait complet. Hâte-toi, autant que le permet ton travail, d'accourir. Je t'embrasse du profond de mon âme, cher grand ami.

Aut. MVII, [a 147]

⁹ Victor Hugo écrivait les *Travailleurs de la mer* qu'il appelait encore à ce moment-là *l'Abîme*.

40/(VICTOR HUGO A SA FEMME ET SES FILS)

H.-H., 7 février [1865]

Ta douce plainte me va au coeur. Chère amie, les jours sont courts, je travaille, et mes yeux sont fatigués. En outre en ce moment j'ai des insomnies opiniâtres¹, ce qui fait que j'ai du travail sans repos. Je me lève le matin presque comme je me suis couché le soir, sans avoir fermé l'oeil. Puis me voilà debout, et travaillant. Ceci t'explique pourquoi je ne t'ai pas écrit. Mais, vous le savez bien, mes lettres sont pour tous. Je vous aime tous trois comme un. Je voudrais bien dire tous quatre, et qu'Adèle fût là. Hélas!- Mon Victor bien-aimé, le portrait achève ce que ta lettre, si ravissante, avait commencé. Au reste, il y a longtemps que ton frère et toi êtes adorés par ce coeur-là².- Soigne bien ton estomac. Mange de la viande rouge et noire³, rôtie. Ne travaille jamais l'estomac plein. Marche beaucoup, et dors bien. Tels sont les ordres que je suis chargé de te transmettre⁴.- Mon Charles, tiens-moi au courant de l'affaire entamée ou plutôt ébauchée⁵. Comment va ma petite Lux.- Chère amie, je t'envoie sous ce pli une traite de 600 fr. à vue sur Paris. Les raisons

1- La lecture des agendas nous apprend que Victor Hugo, gêné dans son sommeil par d'invisibles présences avait appelé celles-ci "les Aucriniers", nom créé dans l'insomnie. Le 19 février, il avait décidé, pour comble avec ces "trouble-sommeil", de coucher dans la chambre de son fils, François-Victor. Ce changement s'était avéré salulaire.

2- François-Victor venait d'offrir à son père et à Juliette Drouët, sa compagne, une photographie de sa fiancée: Emily. Gage de respect et d'amitié, bien mérité par Juliette qui avait toujours éprouvé pour les enfants du poète, une tendresse presque maternelle.

3- La viande rouge correspondait à la chair du boeuf et du mouton ; la noire à celle du sanglier, du chevreuil, du lièvre, de la bécasse.

4- S'agit-il d'une prescription de Juliette, attentive à la santé de son protégé; ou bien de conseils prodigués par le docteur Corbin, médecin de la famille à Guernesey?

5- Simple allusion au projet de mariage avec Hortense Kestner.

que tu me donnes pour quitter ce boarding house me semblent très bonnes. Dis à Marianne que je suis content que tu sois contente d'elle. Ici tout est bien. Je reçois des montagnes de livres et des avalanches de lettres. Il y a là-dedans bien des choses que nous eussions lues au dessert, tu sais, mon Victor⁴. Mais ces charmants jours sont passés. Je travaille, je travaille, je travaille. Bruxelles est au bout de mon livre. Il me tarde de vous revoir tous, mes bien-aimés.

V.

Corr 18 II p 350.

⁴ Le journal d'Adèle Rogy ainsi que le livre de Paul Signac, *Incidents personnels*, nous renseignent précisément sur cette coutume qu'avait la famille d'attendre la fin du repas pour ouvrir le courrier et aborder des sujets sérieux (ou moins sérieux).

45/(CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET)

Bruxelles. 3^{bis} rue de l'Astronomie¹
25 février 1865.

Cher ami,

Je ne pense pas que je vienne troubler ta lune de miel en te parlant mariage et j'espère trouver dans ta charmante et noble femme une interlocutrice utile et sympathique, si toutefois elle veut bien prendre sa part de la confiance de l'affaire intime dont nous causons depuis deux mois². - Tu te rappelles ce que je t'écrivais dans ma dernière lettre: négociations en suspens d'un autre côté que celui dont tu me parlais³, toute convenance reconnue par moi dans le parti que tu me proposais⁴, mais prière de m'accorder un délai. - Les choses ont été plus vite que je ne pensais. Une lettre de Vacquerie⁵ à ma mère, dont je t'envoie l'extrait qui m'intéresse, a précipité la solution.

Voici l'explication: Une famille, non seulement honorable mais riche et considérable dans le parti républicain⁶, a ici un ami intime⁷. Cet ami, prenant sur lui les ouvertures, m'a laissé entrevoir, il y a deux mois, qu'une alliance avec ma famille et mon nom serait accueillie avec

1- Charles, sa mère et son frère venaient de déménager pour s'installer à cette nouvelle adresse. François-Victor, le 19 février avait fait à son père la description suivante de leur nouvelle résidence: "...une maisonnette entourée de deux jardinets, ...contenant quatre chambres à coucher, deux cabinets, un salon, une salle à manger, une cuisine et une serre...une cave, une glacière et trois pièces d'eau. Location 135 f. par mois".

2- De nombreuses lettres échangées par les deux amis ont dû malheureusement être égarées.

3- Il s'agit du projet Kestner, établi par Louis Laussedat.

4- Nous allons voir plus loin que Charles fait ici allusion à M^{lle} Poucher.

5- Auguste Vacquerie, beau-frère par alliance de Charles et ami intime de toute la famille, participait également à la lourde tâche représentée par le mariage du fils aîné de Victor Hugo.

6- Comprendre: la famille Kestner.

7- Louis Laussedat.

enthousiasme par la maison dont il se faisait, en cette circonstance, l'intermédiaire non autorisé mais sûr du succès. Deux morts⁸, deux deuils très profonds et très-poignants, survenus coup sur coup, avaient depuis six semaines suspendu, de la part de cet ami, toute initiative à l'endroit du mariage rêvé par lui est resté lettre close pour tout autre que lui et moi. Un mois se passe, ton ouverture intervient et, rendu plus explicite encore par la lettre que tu vas lire, prend les apparences les plus sérieuses. Je la communique à l'ami dont je te parle en le priant de me donner réponse... et d'abord voici la lettre:

- Le père de ma petite cousine⁹ m'a dit que Busquet lui avait dit que votre fils Charles voulait se marier, - que sa fille avait une amie, dix-neuf ans, pas jolie mais agréable, un peu forte, d'un caractère excellent, aimant peu le monde, cent mille francs de dot, deux cent mille plus tard; il en a déjà touché un mot au père, qui a bondi d'aise à la pensée de s'allier à votre nom; J'ai dit que je vous en écrirais; parlez à votre fils; si la chose lui va, je crois qu'elle serait facile à conclure.-

Ce matin, l'ami m'a dit qu'en présence d'une proposition aussi sérieuse et aussi précise, son projet à lui devenait l'incertain, qu'il ne pouvait risquer encore de parler mariage dans une maison en deuil si récent et où tout n'est que désespoir et que me demander d'attendre quelques mois c'était m'exposer à voir se fermer une porte si cordialement ouverte à deux battants, qu'en somme il ne pouvait prendre sur lui de m'engager à

8: Nous n'avons trouvé aucune trace du second décès.

9: Nous n'avons pas encore retrouvé cette "petite cousine" d'Auguste Varquerie.

sacrifier, pour un mariage possible mais non sûr, un mariage "facile à conclure".

Me voilà donc dégagé, cher ami, et, à vol d'oiseau, sans connaître ni la jeune fille, ni sa famille, ce qui m'en est dit et par toi et par Vacquerie, les dispositions si favorables et si enthousiastes pour ma famille que manifeste le père de M^{lle} Foucher, tout me pousse vivement vers cette alliance. Il y a convenance de fortune. L'inconnu pour moi, c'est la personne même. Je ne tiens pas à la beauté de visage. Les qualités de coeur et de caractère, le goût d'une existence anti-mondaine, l'acceptation par avance du grand exil de mon père qu'une fois marié je suis décidé à partager de nouveau dans sa noble et douce austérité, tout cela vaut mille fois mieux pour moi que les avantages linéaires d'un profil plus ou moins antique. Ce que je voudrais savoir seulement c'est si M^{lle} F. est d'une santé, d'une constitution, d'une taille en un mot qui permettent les espérances de la maternité et du bonheur. Cette réflexion, qui t'a fait sourire et qui à l'air bête, m'est suggérée par le rapprochement: Dix-neuf ans et un peu forte. Trop d'enbonpoint dans cette extrême jeunesse peut être dangereux pour l'avenir. M^{lle} F. est-elle petite, moyenne ou grande? Pour trancher dans le vif, est-il possible que j'aie sa photographie? Ne le demande pas, grand Dieu! mais tâche de te la procurer par ta nièce¹⁰. N'as-tu pas toi-même désiré voir le portrait de M^{lle} Pagnerre avant de l'avoir vue elle-même et ce portrait n'a-t-il pas suffi à te décider? Si donc, sans dire pourquoi et habilement, tu parvenais à te procurer

10. Des recherches sur la généalogie d'Alfred Susquet sont en cours. Celles-ci permettront peut-être d'identifier cette personne. Il pourrait s'agir de M^{lle} Durantou épouse Georges-Henri-Jules Bailly (se reporter à l'arbre généalogique).

cette image, je me déciderais vraisemblablement comme tu t'es décidé toi-même. Encore une fois, je suis prévenu qu'il n'y a pas de beauté de visage et je tiens seulement à me rendre compte de la taille.- Moi, ma photographie est toute prête et ma structure est solide. Je suis seulement, ô douleur! très-maigre depuis deux mois et j'ai des moustaches de mousquetaire¹¹.

Je suppose maintenant la confrontation faite par photographie, et le résultat favorable de part et d'autre, reste une question secondaire mais qui, depuis le deuil de Victor, a pris une grande importance. Il s'agit du lieu où je me rencontrerais pour la première fois avec la jeune fille. Je suis ici tout en famille. Mon père va arriver¹². Nous avons une maison à nous et je ne dois, ni ne veux quitter mon pauvre Victor qui a besoin de toute notre sollicitude. Le noyau familial s'arrondit tous les jours ici et ma ferme volonté est de ne plus quitter ceux que j'aime. Serait-il possible qu'un terrain neutre fût accepté par la famille de M^{lle} Foucher pour la première rencontre et, s'il y avait mariage, pour le mariage? Mon père ne peut, tu le sais, mettre les pieds en France et il doit assister à ce mariage, s'il se fait. Crois-tu que la famille de M^{lle} Foucher consentirait à se rendre à Spa¹³ dans six semaines, deux mois, quand s'ouvrira la saison. Nous pourrions les voir à leur passage à Bruxelles et achever à Spa la connaissance. Cela arrangerait tout et mon vœu de fils et les formidables devoirs de l'esil paternel. Le voyage est peu de chose et au printemps devient un plaisir.

11- Se reporter au portrait inséré en annexe.

12- Victor Hugo se rejoindra en fait sa famille que le 1^{er} juillet.

13- Station thermale de Belgique, particulièrement en vogue au XIX^e siècle.

Un dernier mot: -Quelles sont les tendances politiques et quel est l'entourage de M. Foucher? Je ne demande pas un républicain, mais je ne voudrais pas d'un bonapartiste -Ceci pour préciser, car la lettre d'Auguste et la tienne en disent déjà assez dans ce sens¹⁴.

Ton vieil ami
Charles Hugo

Aut. MVH, 1275.

EB, 5-87.

14- Nous n'avons, de la lettre de Vacquerie, que le passage cité plus haut; quant à celle de Busquet, elle est actuellement introuvable.

48/CHARLES HUGO A MADAME DURANTON
et peut-être
MADAME DURANTON A CHARLES HUGO

Entre le 08/04/65 et le 25/07/65.

50/CHARLES HUGO A MADAME G. BALLI¹

Bruxelles. 8 Avril 1865

Madame

Retenu au lit depuis quinze jours par un affreux rhume, il ne m'a été possible d'aller chez le photographe qu'avant-hier jeudi. Je <reçois> ce matin des épreuves et je m'empresse de répondre à votre aimable désir en vous adressant deux de ces portraits². L'un est teinté, et vous voudrez bien garder pour vous, en souvenir de votre gracieuse obligeance pour moi, celui qui vous déplaira le moins. L'autre est destiné à M^{lle} Alice et j'espère aussi que, dans le cas où cette grave affaire qui nous occupe n'aboutirait pas, elle me fera le plaisir de le garder également comme le souvenir respectueux d'un inconnu.

Si au contraire il semblait à la famille que les choses dussent être poussées plus loin, il ne me resterait plus qu'à attendre de vous les renseignements précis que vous avez <bien> voulu me promettre et auxquels est subordonnée ma conduite ultérieure ainsi que ma réponse définitive³.

J'espère, Madame, que la maladie de votre charmante protégée⁴, maladie peu grave à cet âge, a eu déjà une heureuse terminaison et que vous voudrez bien, dans votre prochaine lettre, me donner d'elle des nouvelles qui, j'en suis sûr, seront excellentes <?>

1- Comme nous l'avons précisé dans notre avant-propos, cette personne n'a pu être identifiée.

2- Un de ces portraits fut destiné à Juliette Drouët. Elle écrit en effet à Victor Hugo le 12 avril:

"...Ton Charles m'a fait bien heureuse hier en me donnant son beau portrait..."

3- La correspondance antérieure attestée par ce passage n'a pu être retrouvée.

4- Alice Lehaene.

Agréez, Madame, la nouvelle expression de mon respect et de ma reconnaissance.

Charles Hugo

3 bis, rue de l'astronomie.

J'ai, par un ami, des nouvelles de la femme de votre excellent frère⁵. Je m'y <intéresse> vivement et je vois que de ce côté aussi, il n'y a pas à s'inquiéter.

Aut. MVH, [α8601]

5- Toutes ces personnes restent momentanément inconnues.

52/MADAME BALLI A CHARLES HUGO

Avant le 11/04/65.

53/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET

Attestée par le mot adressé par Charles Hugo à
la soeur d'Alfred Busquet. (MVH α 8602)

55/MADAME VICTOR HUGO A SON MARI

Samedi 22 avril

La nouvelle affirmation de Colling¹ me semble suspecte. Il disait d'abord que l'argent serait à Halifax fin février, tu nous a écrit il a quinze jours que Colling t'avait dit qu'Adèle avait l'argent, or il n'en était rien. Quelle raison a pu te donner Colling pour expliquer ces retards? j'ai envoyé à Adèle par l'intermédiaire de <Marquard>² et par traite les 600 francs ce qui lui donnera le temps d'attendre les <7>00 francs qu'elle n'a peut être pas encore, <le> Colling donné. Puisque Victor t'a traduit la lettre <des> premiers logeurs d'Adèle tu as du voir qu'elle avait été chez eux en robe de velours³. Elle m'écrit qu'elle s'est achetée une robe de popeline. Les logeurs auront pris la popeline pour du velours probablement. Mais en définitive elle fait usage de son argent, en <parti> du moins, pour se vêtir⁴. Je n'ai jamais dit à Adèle que tu lui allouais 300 francs par mois, ce <doit> être, une erreur d'Adèle elle a peut être mis par distraction un 3 pour un 2⁵. Je n'ai pas dans l'idée de te demander plus pour elle que tu ne fais. Tes raisons pour ne pas donner davantage ont leur valeur. Les raisons écartés, tu dois reconnaître, de ton côté, qu'elle <pèse>, dans

1- Banquier des Hugo à Guernesey. Il s'occupait particulièrement des transactions financières avec Halifax, ville où résidait provisoirement Adèle, seconde fille du poète.

2- La société banquière Marquard et cie, successeurs d'André et Cottier, avait son agence 18 rue Bergère à Paris.

3- Cette lettre de la famille Saunders, arrivée à Guernesey pendant l'absence de Victor Hugo, durant l'été et l'automne 1864, se trouve à la Bibliothèque nationale. La consultation sur microfilm de très mauvaise qualité, ne nous a pas permis la transcription.

4- Victor Hugo limitait les envois d'argent à Halifax car sa fille en avait parfois fait un usage qu'il réprouvait. Il lui était arrivé, par exemple, de payer les dettes de jeu du lieutenant Pinson.

5- Allusion à une lettre de Victor Hugo à sa femme et ses fils du 17 avril 1865.

ce sens aussi peu que possible. J'ai en effet laissé quelques notes à Guernesey qu'il faut solder. La communauté me doit 300 francs: 200 francs que j'ai ajouté en septembre dernier aux 300 francs que sur ton avis, Meurice m'a remis pour Adèle et 100 francs pour acquitter un billet de Charles, <échu> pendant votre dernier voyage. Je réservais ces trois cent(s) francs pour mes besoins personnels et n'ai pu payer les fournisseurs de Guernesey. Je vais ajouter à ce mot la note à peu près exacte de ces dettes, relevées sous mes yeux par Julie⁶ avant mon départ et te prie de les payer. Ce remboursement doit te paraître juste autrement j'aurais trop vite <vider> <le> <sac> de ma petite industrie. Je n'emprunte pas pour obliger, je ne me diminuerai(s) pas même pour obliger. Je vais te parler maintenant de ce qui plait à mon coeur, de ton arrivée désirée et prochaine, de Victor presque <fillial> pour moi que pour toi et charmant⁷. De Charles aimable autrement, il songe toujours à se marier et te parlera de ses projets⁸. Celui de Laussedat a avorté: bientôt cher ami nous serons quatre à table. Hélas pourquoi pas cinq? J'ai envoyé les <dernières> les photographies de nos fils à M^{me} <Mennesier>⁹ qu'elle désirait les avoir. Elle m'a remercié en m'annonçant le mariage de son fils. Dans sa lettre qui est charmante elle semble triste de ton oubli. Quand tu seras débarassé de ton travail écris lui un mot. Tu sais que M^{me} Abel est morte¹⁰. Léopold¹¹ m'a écrit à cette occasion une

6- Julie Foucher, épouse de Paul Chenay, soeur de Madame Victor Hugo, vivait séparée de son époux. Elle avait été recueillie à Hauteville-house dont elle assurait en partie l'intendance.

7- Nous laissons le lecteur méditer sur les réflexions que peut susciter cette remarque quant à la relation de la mère avec son fils cadet.

8- Il s'agit du mariage avec Alice Lehaene, projet qui parviendra à son terme.

9- Cette personne n'est pas encore identifiée.

10- Julie Duvidal de Montferrier, épouse d'Abel, frère aîné de Victor Hugo, s'était éteinte le 10 avril.

lettre sèche et sotté je lui ai répondu de haut(:)
Quelle famille! aimons nous en davantage. A toi et
à bientôt cher grand ami.

As-tu soin de faire toucher et d'utiliser le
revenu de l'argent destiné d'abord aux <crèches>^{1 2}.

Aut. MVH, [α 150]

11- Fils de Louis-Joseph Hugo et cousin germain du poète, il habitait en pays Tullois.

12- Il s'agit probablement d'argent recueilli par la société de bienfaisance créée par Madame Victor Hugo à Guernesey.

60/MADAME VICTOR HUGO A SON MARI

Dimanche 14 mai [1865]

J'écris à julie cher ami bien entendu pour tous et ne <t'adresse> pas par modestie mon long bavardage. Je te dirai seulement<s> quelques mots de nos enfants. Adèle m'écrit des lettres satisfaisantes, touchantes même. Elle avait enfin reçu les <700> francs de Colling mais pas encore ma traite de 600 francs. Victor vient d'avoir un désappointement. Lacroix¹ qui est à Paris lui avait fait demander par son associé² s'il consentirait à laisser publier une édition illustrée de sa traduction³. Lacroix très empressé a été refroidi par Pagnerre qui n'a pas voulu entrer dans l'affaire et elle ne se fera pas. Victor comptait prélever sur elle une somme ronde et ses espérances sont réduites à zéro. Il travaille depuis douze ans avec assiduité et conscience pour un revenu de douze cent francs⁴ - c'est Il a beaucoup de ressort et continue sa tâche. Il continue aussi son deuil, se refuse aux distractions ce qui est lourd et trop sévère pour un jeune homme. Ta présence lui serait très nécessaire et je désirerais que tu arrivasses promptement. D'un autre côté Charles a des projets de mariage et ne voudrait rien décider

1- Albert Lacroix, éditeur belge, avait signé son premier traité avec Victor Hugo en octobre 1861, pour les Misérables. Sa société était établie rue Royale, impasse du Parc, n°3, à Bruxelles.

2- Louis Verboeckhoven.

3- Rappelons que François-Victor venait de publier une traduction complète des oeuvres théâtrales de William Shakespeare chez l'éditeur Pagnerre.

4- Sa décision fut prise dès novembre 1852, à Jersey. Victor Hugo raconte à ce sujet cette anecdote: "...le fils éleva la voix et interrogea le père. - Que penses-tu de cet exil? - Qu'il sera long. - Comment comptes-tu le remplir?...-Je regarderai l'Océan...- Et toi? - Moi, dit le fils, je traduirai Shakespeare. (François-Victor Hugo et son oeuvre, Frances Vernor Guille, p 91.).

sans te consulter⁵. Voilà bien des raisons pour hâter ton voyage profite vite cher ami de cette occasion de nous retrouver à quatre. Nous avons lu le discours qui doit être lu à <Florence>⁶. C'est superbe comme tout ce que tu écris. Il paraîtra demain 15(?) dans l'Indépendance⁷. A toi et à bientôt cher grand ami.

[Sur l'enveloppe:] Pour mon mari

Aut. MVH, [α 152]

5- Nous verrons, en effet, qu'aucune lettre ne sera envoyée directement à la famille d'Alice, avant l'arrivée du père.

6- Le 17 avril, le gonfalonier de Florence avait demandé au poète de participer au sixième centenaire de la naissance de Dante. Le texte du discours de Victor Hugo peut être consulté en annexe.

7- L'Indépendance Belge, quotidien dirigé par Auguste-Léon Bérardi.

65/CHARLES HUGO A MADAME DURANTON¹

Bruxelles
25 juillet 1865

Voici, Madame, la lettre que ma mère, à peine remise de sa crise d'yeux², écrit à Monsieur Bois. j'ai tenu à la lui faire arriver par vous, tant j'ai à coeur de vous continuer la confiance reconnaissante que votre obligeance m'a inspirée.³ J'espère que vous voudrez bien me pardonner cette nouvelle importunité en considération de la gravité de l'affaire qui nous occupe⁴ et que vous me permettez cette fois encore de déposer à vos pieds l'hommage de ma gratitude respectueuse.

Charles Hugo
T.S.V.P.

[au verso:]

Ma mère a oublié de mettre sur sa lettre notre adresse à Bruxelles. Serez-vous assez bonne pour la donner à M^r Bois?

M^r Ch. Hugo, rue de l'Astronomie
3 bis, Bruxelles.

Aut. MVH, [α717]

1- Marie-Hortense Busquet, soeur d'Alfred, avait épousé Jean-Baptiste Duranton le 4 août 1838. Consulter l'acte d'état civil en annexe.

2- Madame Victor Hugo était atteinte depuis plusieurs années d'une maladie oculaire qui la rendait, par moment, presque aveugle.

3- D'autres lettres ont dû être échangées, mais nous n'en n'avons pas trouvé trace.

4- Son prochain mariage avec Alice Lebaene.

70/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS

Bruxelles
25 juillet 1865

Monsieur,

Au point où en sont arrivés les pourparlers entre mon fils aîné et votre honorable famille par l'obligeant intermédiaire de M^{me} Duranton, c'est à moi, c'est à la mère d'intervenir et je n'attendais plus pour cela que l'arrivée de mon mari et son assentiment au projet d'union qui nous occupe¹.

Comme il ne désire que le bonheur de ses enfants et qu'il fait passer avant tout les qualités du coeur et l'élévation des sentiments que M^{lle} Alice d'après ce qui nous revient possède au plus haut degré, les considérations de fortune n'ont été pour lui ni une question, ni un obstacle². La dot de vertu et de grâce que M^{lle} Alice nous apporterait nous est précieuse et il n'en a pas fallu davantage pour décider l'adhésion de mon mari. M^{me} Duranton a dû vous dire, Monsieur, dans quelles conditions d'existence votre pupille s'unirait à mon fils. Vous savez que mon mari s'est fermé la France au nom de principes qui, je le crois, sont les vôtres, que sur ce point l'union est entière chez mes enfants qui se font honneur et joie de partager dans sa plénitude cet exil volontaire³. Je suis heureuse de penser que le

1- Rappelons que le poète était arrivé à Bruxelles le 1^{er} juillet. De longs pourparlers familiaux furent peut-être à l'origine de ce décalage chronologique.

2- Le lecteur peut consulter le compte de tutelle en annexe pour avoir une idée plus précise de la situation financière d'Alice juste avant son mariage.

3- Honneur, c'est à n'en pas douter - bien que Charles en 1861 se soit établi à Paris- quant à la joie... L'étude de la correspondance familiale ne confirme absolument pas ce portrait de la famille exilée.

partage de cette noble existence s'est offert à votre esprit comme une des conditions de l'union projetée. Si la vie de mon fils Charles n'était liée à celle de son père, il se fût fait un devoir, ai-je besoin de le dire, d'aller chercher à Paris M^{lle} Alice et sa grand mère⁴ dont nous avons pu déjà apprécier l'honorable caractère ; la connaissance des deux jeunes gens eût pu se faire ainsi. Mais, outre l'impérieuse considération qui retient mon fils dans sa famille et auprès de son père tout récemment arrivé, il en est une autre, qui, j'en suis sûre, répondra à votre pensée. Il y a des motifs de haute convenance à ce que la présence du grand exilé sanctionne et consacre la rencontre et la première intimité des deux jeunes gens et vous devez désirer tout le premier que votre jeune orpheline n'accepte pas sans les connaître et l'homme et la famille qui doit l'adopter. C'est là le vœu personnel de mon fils Charles dont le cœur est déjà tout conquis, mais qui, moins sûr de plaire, souhaiterait de se faire apprécier, ne voulant devoir la charmante enfant qu'à elle même. Puisque, par les raisons que je viens de vous dire, nous ne pouvons aller à vous, ne pourriez-vous venir à nous? Le voyage est court et facile ; ce n'est dans cette saison qu'une promenade d'agrément et notre maisonnette de louage vous offre deux chambres, celles des amis. Je suis mère et pourrais être grand mère⁵. En l'absence de ma fille, M^{lle} Alice la remplacerait. La gracieuse visiteuse comblerait dans mon cœur un vide de tendresse et rencontrerait ici une affection de famille qui s'ajouterait à celle dont elle est déjà

Ce passage, inspiré sans aucun doute par Victor Hugo, exprime donc à la fois, l'image publique du "goum" que le poète désire exhiber et ses volontés incontournables.

4- Marguerite-Caroline Moulins, veuve d'Adrien-Amable Pierre Bois était la grand-mère maternelle d'Alice.

5- En 1865 Madame Victor Hugo est âgée de 62 ans.

entourée. Elle verrait mon fils, ferait connaissance avec sa nature franche, simple et sympathique. Vous pourriez vous même l'apprécier, Monsieur, car j'espère que vous accompagneriez votre pupille, dans le cas où M^{me} Bois⁶ ne pourrait se déranger ; ce qui serait un vif regret pour nous. Mon mari est encore à Bruxelles pour une quinzaine de jours et doit commencer dans la seconde semaine d'août le voyage annuel de santé que lui commandent les médecins⁷. C'est donc dès à présent, Monsieur, que nous vous offrons, avec une entière cordialité, une hospitalité qui, quelqu'en doive être le résultat dans le coeur de M^{lle} Alice restera toujours pour nous un agréable souvenir.

Agréez, monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Adèle Victor Hugo

Aut. MVH, [α268]

6- Il s'agit ici de la grand-mère et non de l'épouse de Mr Bois.

7- Cette obligation "médicale" et systématique n'apparaît nulle part dans la correspondance familiale. Cependant Juliette Drouët écrit à son poète le 25 mars: "Depuis, ta santé c'est toujours bien tenue grâce à nos petits voyages annuels...". Victor Hugo quittera Bruxelles le 21 août avec ses deux fils.

75/MONSIEUR BOIS A MADAME VICTOR HUGO

Rue de Turin 15
Paris le 26 juillet <65>

Madame

Je ne veux pas laisser passer un jour sans répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire <.>

La recherche dont elle contient l'exposition est un honneur dont j'apprécie personnellement plus que vous ne <pouvez> l'imaginer.

En vous lisant j'exprimais cette <pensée> à <M^r/M^{me}> Duranton que si l'illustre exilé me faisait l'honneur de me mander auprès de lui quelquesoit le motif et quelqu'en soit le but je m'empresserais de me rendre à son invitation. Mais je ne suis pas seul en cette circonstance et j'ai à considérer la situation délicate que me créent ma fonction de tuteur et le souvenir de la soeur tendrement aimée qui m'a confié ses deux filles¹. J'irai nous irons quand vous le voudrez à Bruxelles mais ne pensez vous pas comme moi que ce voyage ne devrait avoir lieu qu'après que Monsieur votre fils qui n'est pas dans la même situation que le poète - homme politique sur lequel toute l'Europe a les yeux fixés, aura vu en personne la jeune fille dont il recherche la main - un portrait est muet, une photographie est incolore et inexacte, la vue de la personne elle même peut modifier bien des espérances. Imaginez, Madame, que la réalité ne le satisfasse pas autant que l'image et voyez la

1- Louise-Clémence Bois, veuve de Pierre-Jules Lehaene, décédée le 20 mars 1864 avait eu deux filles: Anne-Caroline-Alice et Louise-Panny. Les actes d'état civil correspondants sont consultables en annexe.

situation que nous <aurions> à Bruxelles.-
N'aurais-je pas de graves reproches à me faire?

Ne vaut-il pas mieux je le répète, que d'abord
M^r Charles prenne la peine de nous faire une visite
à Paris aussi courte qu'il le voudra, et ensuite,
si les desseins n'étaient pas modifiés nous irions
à Bruxelles nous mettre à la disposition de son
illustre Père, non pas cependant chez lui, si vous
le permettez mais à côté de lui et très heureux
alors d'une pareille occasion de lui exprimer une
admiration presque aussi vieille que moi-même²
puisque'elle date du jour où pour la première fois
j'ai eu un livre dans la main.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de la
haute considération avec laquelle j'ai l'honneur
d'être votre très humble serviteur.

V.

Aut. MVH, [α3697]

2- En 1865, François-Victor Bois était âgé de 52 ans.

80/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS

27 juillet 1865

Bruxelles.

(3 bis) rue de l'astronomie.

Mon mari, monsieur, est vivement touché des paroles cordiales que contient pour lui votre lettre. Vous avez admirablement compris sa situation. Quant à mon fils Charles, il se serait déplacé de lui même sans attendre votre invitation, et se serait déjà rendu auprès de vous comme c'était son devoir, si des raisons dont vous allez être juge et qui sont toutes confidentielles, ne le placaient, momentanément du moins, dans la même exception que son père.

Mon fils, après douze ans d'exil, a dû faire l'année dernière à Paris un séjour de quelque temps motivé par des affaires purement littéraires¹. Bien que le but de son voyage ne fut un secret pour personne, il fut dès les premiers jours de son arrivée l'objet d'une surveillance politique des plus actives. La police du gouvernement actuel le fit suivre par deux agents qui se fixèrent en permanence dans la rue neuve de l'Université où il avait avec moi un pied à terre. Cette surveillance prit un tel caractère d'obsession que le voisinage s'en émut et qu'une lettre sans signature lui fut adressé par les ouvriers honnêtes d'un atelier contigu à notre maison pour le mettre en garde contre les dangers qu'il courait. Je vous envoie ce document dont vous apprécierez l'authenticité et dont mon fils lui même put apprécier l'exactitude

¹- Rappelons que Charles était revenu à Paris et avait même habité, depuis 1861 au n°4 de la rue Neuve de l'Université.

en remarquant qu'il était accompagné de deux personnes. Nous dûmes par prudence nous retirer à Auteuil² et nous y aurions peut-être prolongé notre séjour, si nous n'avions su de bonne part que les mêmes ordres continuaient³. Mon fils <alors> vint rejoindre son père sur les bords du Rhin et s'est depuis installé à Bruxelles⁴, où nous l'avons tous rejoint et où nous nous sommes sur le point de faire un établissement d'assez longue durée.

Dans cette situation et avec la police ombrageuse qui ici même entoure encore les hommes de notre grand parti⁵, vous jugerez vous même si un voyage de mon fils à Paris, même de courte durée, est possible.

Je comprend admirablement, et à votre place je tiendrais le même langage, que vous désiriez que la première visite soit faite à la jeune fille par le jeune homme. Dans la marche ordinaire des choses ce serait non seulement régulier mais indispensable. Mais nous sommes dans une exception qui, vous le voyez bien, concerne tout aussi bien le fils que le père. Nous en sommes fiers et nous en souffrons.

Si, malgré ce que je viens de vous dire tout à fait entre nous, vous persistez à croire que la première démarche doit être faite par nous et que votre venue à Bruxelles ne doit être qu'une visite rendue, je me ferais un plaisir, Monsieur, d'aller à Paris sans consulter mon état de santé. Je connais les goûts de mon fils et c'est avec ses

2- Au n° 23 rue de l'Embarcadère.

3- Nous connaissions l'existence de cette surveillance par la correspondance familiale, mais l'importance qui lui est donnée ici, est de toute évidence suggérée par Victor Hugo. Celui-ci semble tenir à ce qu'aucun espoir d'installation du couple à Paris ne naisse dans les esprits. Pour le poète, l'unité géographique des membres de sa famille symbolise aux yeux du monde l'unité morale à laquelle il aspire.

4- Les premières lettres de cette correspondance démontrent qu'avant l'arrivée de sa mère et de son frère, il ne séjournait à Bruxelles que provisoirement.

5- La police impériale exerçait en effet, des pressions sur le gouvernement belge pour qu'il tienne en respect les opposants à L'Empereur, et en particulier les membres du parti républicain.

yeux que je verrais M^{lle}. Alice. Votre scrupule si délicat, que rien pourtant ne justifie, serait satisfait.

Mais encore une fois, monsieur, il faudrait que la photographie se fût bien trompée et que l'opinion des personnes qui ont vu et entendu votre pupille fût aussi bien égarée, pour que le sentiment de mon fils changeât en la voyant et l'entendant à son tour. C'est à lui d'affronter une épreuve dont M^{lle} Alice seule peut se passer.

Si, comme je le désire et comme je l'espère, vous vouliez bien prendre en considération ce qu'il y a d'exceptionnel dans les périls comme dans la gloire de notre nom, je vous renouvellerais, monsieur, l'offre spontanée et cordiale d'une rencontre des deux jeunes gens, soit à Bruxelles autour de notre table, soit à la campagne dans nos environs. Cette rencontre ne serait un séjour que si vous le vouliez bien. Dans tous les cas, monsieur, je me tiens à votre disposition.

Agréez monsieur l'assurance de mes sentiments distingués.

Adèle Victor Hugo

85/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS

Bruxelles.

28 Juillet 186<5>.

Monsieur,

Ma mère, sans attendre votre réponse à sa lettre d'hier, se décide à partir pour Paris. Il lui a semblé, comme à nous, que les convenances exigeaient absolument que la première visite vous fût faite par nous. Ainsi que vous l'a écrit ma mère, Monsieur, c'est avec mes yeux qu'elle verra votre gracieuse pupille et je désire que Mademoiselle Alice trouve en ma mère quelque ressemblance avec moi. Connaître ma mère en effet, c'est me connaître, je le dis sans modestie. Je suis fier des quelques traits de ressemblance que la nature m'a donné avec ma bonne et noble mère¹. J'ai beaucoup de son caractère et je crois que la connaissance aura déjà commencé entre Mademoiselle Alice et moi quand elle aura vu celle que j'aime et respecte plus que tout au monde.

Ma mère partira Jeudi prochain pour Paris. Dans tous les cas, monsieur, je vous aviserai, d'ici là, une seconde fois de son départ. Sa première visite, est-il nécessaire de le dire, sera pour vous.

¹ Charles, en effet, ressemblait davantage à sa mère qu'à son père, tant au moral qu'au physique. François-Victor, le fils cadet, était au contraire le portrait même de son père.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments déjà tout affectueux et présenter à Madame votre mère² et à mademoiselle Alice mes plus humbles et mes plus respectueux hommages.

Charles Hugo

Aut. MVH, [a716]

2- La grand-mère maternelle d'Alice.

90/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS

Bruxelles
3 Août 1865

Ma mère, monsieur, est partie aujourd'hui jeudi à 2^h.30 pour Paris où elle arrivera ce soir. Elle sera donc charmée de vous recevoir demain vendredi et son voeu, comme le mien, est que vous vouliez la <conduire> le plus tôt possible auprès de votre noble mère dont elle sera si heureuse de faire la connaissance. Ce sera ensuite à vous et à elle à décider des mesures à prendre pour faire en sorte que Paris et Bruxelles puisse se rejoindre.

Je m'en rapporte entièrement, quant à moi, à votre sagesse et je remets mon sort entre vos mains cordiales. Ma mère vous fera part des projets de mon père quant à son très prochain voyage et vous arrangerez tout pour le mieux.

Je vous prie, <M>onsieur, de mettre mes respects aux pieds de madame votre mère et de mademoiselle Alice et de croire à mes sentiments les plus affectueux.

Charles Hugo

Ma mère descend à l'hôtel Saint-Thomas d'Aquin
3, rue neuve de l'Université¹.

Aut. MVH, [a709]

1- Cet hôtel n'est pas cité par le Guide parisien d'Adolph Joanne, de 1863. Cependant, il existe bien à l'adresse indiquée.

95/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES

Samedi [5 août 1865]

M^r Bois m'a amené hier ses deux nièces. Elles étaient en grand deuil et dans un deuil d'un an de date ce qui est peu seyant¹. M^r Bois m'a dit qu'il tenait à ce que je visse Alice habillée comme dans sa photographie. La taille de ta fiancée est au dessous de la mienne. Ses cheveux sont châains foncés. Les yeux les sourcils et le front très beaux. La bouche est grande le teint <net>, les dents m'ont semblé bien ou du moins saines. J'y vois trop mal pour assurer qu'elle sont soignées. Les mains qui étaient gantés sont petites. J'ignore les pieds et n'ai pu me rendre compte des formes à cause du < _____ > noir qui enveloppe la jeune fille. Il y a chez elle les éléments d'une jolie femme mais l'ensemble manque. Il faut dire qu'elle était fagotée et n'avait même pas de crinoline, parceque son oncle n'aime pas les crinolines².

Elle a plutôt l'aspect d'une brune que d'une blonde. Elle n'a ni aplomb ni embarras, son naturel est <parfait>- rien d'acide. Elle serait plutôt enjouée que triste. C'est une pensionnaire la jeune

1- Le deuil de père et de mère durait un an. Il était d'usage de se vêtir en grand deuil pendant les six premiers mois, en petit deuil les trois mois suivants et en demi-deuil les trois derniers mois. La mère d'Alice étant décédée le 20 mars 1864, sa fille eût pu porter une tenue normale. Le costume de grand deuil, entièrement noir, était composé d'une robe de laine, d'un voile, d'un châle long et carré, parfois d'un chapeau en crêpe.

2- En 1865, il s'agissait déjà de la crinoline artificielle, treillis de rubans métalliques placé sous la robe, qui était apparue sur le marché en 1856. Très coûteuse, elle devint pour les femmes aisées le moyen d'afficher leur richesse et leur élégance. Comme le précise W. Born dans son article Crinoline et Tournure traduit dans le cahier CIBA n°37 de septembre 1851: "Il ny eut plus désormais que des gens "bien vêtus" et des gens "mal vêtus". Il n'est donc pas étonnant que Madame Victor Hugo ait été choquée par la tenue d'Alice: elle ne correspondait pas à son rang social. L'antipathie de Monsieur Bois envers cette mode particulière est plus délicate à expliquer. Soit elle contredisait tout simplement sa vision esthétique de la femme, soit elle symbolisait un pouvoir qu'il refusait, car ce style fut indiscutablement lié au second Empire. Porté à son apogée par l'Impératrice Eugénie, il disparut vers 1870.

fille reste encore à faire. Elle adore sa grand mère qu'elle dit excellente et vénère son oncle. Elle n'a jamais été au bal se lève grand matin occupe sa journée à la couture, va l'aiguille au piano et lit les Contemplations³, seule lecture permise. Je ne puis juger encore du degré de son intelligence, mais elle n'est certainement pas bête. Je te dis l'impression de cette première entrevue, je puis me tromper aussi bien pour le physique que pour le moral. Cette dévotion n'est pas inquiétante⁴ elle m'a dit que le couvent⁵ était un séjour peu amusant, qu'on l'y avait mise pour obéir au désir de sa mère mourante. M^r Bois est sympathique et du bon monde il vient me prendre demain pour me conduire chez sa mère. Je causerai avec lui, car nous n'avons parlé hier que de choses banales. Il faut que nous soyons fixés sur l'apport de sa pupille, qu'il te connaisse par moi et sache un peu ce qu'est notre intérieur. Je compte partir pour Bruxelles mercredi. J'en ai touché un mot à M^r Bois qui m'accompagnera probablement ou me suivra de près.

Je dine aujourd'hui à la campagne chez Busquet⁶. Je suis déjà entourée et toujours gâtée. On me fait mes vieilles années bien légères. Le changement d'air m'a fait du bien. J'ai un appétit sérieux. Je vais faire <lever> ton acte de naissance⁷ et m'informer des formalités à remplir à Bruxelles.

3- Recueil de poèmes de Victor Hugo publié en 1856.

4- Victor Hugo et son fils ne voulaient probablement pas d'une dévote, ayant tous deux une autre vision de Dieu et de la religion.

5- Nous n'avons pas encore retrouvé l'adresse de ce couvent où la jeune fille n'a passé qu'une seule année.

6- La famille Busquet ayant une propriété à Passy, peut-être Madame Victor Hugo appelle-t-elle encore ce lieu "campagne" malgré son annexion à la commune de Paris. Outre les voitures de place ou de remise, elle pouvait s'y rendre par un omnibus ou par le chemin de fer américain: tramway trainé par des chevaux sur des rails de fer.

7- Les actes de naissance des deux époux étaient des pièces indispensables au mariage et devaient être envoyés à Bruxelles, lieu de la cérémonie.

Puisses-tu me lire. J'écris par coeur. Ecris
moi. Je vous embrasse tous mes chéris.

Aut.MVH, [α239 ou 439]

96/CHARLES HUGO A MONSIEUR DURANTON

Bruxelles.

Dimanche. [6 août 1865]

4 heures et demi<e>.

Monsieur,

Je ne puis vous dire à quel point je suis touché de la dépêche que je reçois à l'instant et qui m'invite si gracieusement à un dîner qui eût été pour moi une véritable fête. Ai-je besoin d'ajouter que c'est un de mes vœux les plus chers de pouvoir enfin retrouver librement ce sol de France qui m'est pour le moment un peu interdit? Peut-être M. Bois ou ma mère vous auront-ils, à ce sujet, dit quelques mots confidentiels¹ qui expliqueraient alors mon vœu et mon regret. Mais hélas! outre une difficulté politique, il y a encore là une petite complication fortuite que j'appellerais presque une méchanceté du hasard. Je dois, dans une heure, partir pour Rotterdam avec mon père et mon frère². C'est une excursion de trois jours arrangée entre nous pour distraire les ennuis laissés ici par l'absence de ma mère. Et la méchanceté du hasard est si complète que je n'aurais pas même la ressource de pouvoir me dédire de cette excursion pour aller à Paris, puisque je ne puis en prévenir mon père, en ce moment absent de la maison, et que je ne dois le retrouver qu'à la gare du Nord³, au <seuil> même du wagon qui nous

1- Se reporter à la lettre de Madame Victor Hugo à M^r Bois du 27 juillet 1865.

2- La chronologie de Jean Massin ne donne aucune information sur l'emploi du temps de Victor Hugo entre le 1 juillet -date de son arrivée à Bruxelles- et le 21 août 1^{er} jour de son départ en voyage-.

3- D'après le Manuel du voyageur de Belgique de Karl Baedeker, Bruxelles avait trois gares de passagers: la station du midi, celle du nord, et celle du quartier Léopold ou gare du Luxembourg.

emmènera. Avouez qu'il y a, dans tout ceci, un véritable embarras, non de charrettes⁴, mais de locomotives et que je suis bien à plaindre. Mais mon plus grand deuil c'est que je dois renoncer, non seulement pour aujourd'hui mais pour quelque temps encore, à l'espoir de me retrouver parmi ceux que j'ai laissés en France et que j'aime. Ma consolation c'est de penser que, si je ne puis aller chercher le bonheur, il peut encore venir me trouver.

Veillez, Monsieur, présenter tous mes regrets à vos convives et à Mademoiselle alicé en particulier; veuillez m'excuser auprès de Madame Duranton à qui j'envoie tous mes respects et croire à mes sentiments de vive gratitude.

Charles Hugo

Aut.MVH, [α718]

4- Il y a peut-être là un calembourg entre les différents sens d'embarras: complication résultant de l'accumulation d'affaires et groupement de véhicules entravant la circulation. L'expression "embarras de charrettes" n'est pas répertoriée dans les dictionnaires de langue française que nous avons consultés.

100/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES

dimanche [6 Août 1865]

Je n'y vois goutte <aparamment> M^me Ernest¹ qui a du goût à rencontré au parc de Monceau² M^{lle} Alice qu'elle ne connaissait pas et l'a remarquée comme une jolie fille de beaucoup de grâce et particulièrement bien habillée. M^r Bois aura tenu à ce que je visse sa pupille en orpheline, dans son <laid>.- il ne <para> pas la marchandise. Je dîne demain chez M^me Duranton³ avec la jeune fille qui aura probablement mis de côté son vieux deuil. Je la verrai marcher, manger, agir et la jugerai mieux cette fois, je t'écrirai mardi je dois remplir consciencieusement ma mission d'ambassadeur. je t'ai écrit que M^r Bois devait venir me chercher aujourd'hui pour me conduire chez sa mère nous conviendrons ensemble<s> du jour de notre départ ; qui dans ma pensée est toujours fixé à mercredi.

1- Nous n'avons aucune certitude quant à l'identité de cette personne. Cependant, le lecteur remarquera qu'à la fin du mois d'août, la correspondance fait état d'Ernest Lefèvre, neveu d'Auguste Vacquerie. Nous pensons donc qu'il s'agit de son épouse, Marie-Armande (née Lecadre) que Madame Victor Hugo nommerait familièrement ainsi.

2- En 1778, Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, avait acheté un immense terrain situé près du village de Monceau. Transformé en parc anglais, la "Folie de Chartres" fut acquise par l'Etat en 1852, lotie en partie et remaniée en 1861 par Alphand selon les vœux de Napoléon III. Ce nouveau jardin, rebaptisé "parc Monceau", dans le 8^{ème} arrondissement, était proche de l'appartement occupé par la famille Bois: 15 rue de Turin.

3- Nous n'avons trouvé dans l'annuaire du Commerce de Didot-Bottin qu'un monsieur Duranton, propriétaire, habitant 1, rue de la Fontaine-Passy. Rien ne prouve qu'il s'agisse de la même personne.

Dis à ton père de m'envoyer 100 francs. Je
crains d'être à court pourtant je ne fais pas de
folie. Je rendrai mes comptes.

à vous mes aimés

A.H

Aut.MVH, [α240]

105/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES

Mercredi [09 Août 1865]

midi.

J'ai dit à M^r Bois que tu lui écrirais à mon arrivée pour lui demander sa nièce en mariage. M^r Bois doit venir me voir aujourd'hui vers 3 heures. je lui demanderai de venir à Bruxelles ce qui est dans ce moment la solution la plus sage. Je compte partir demain par le train du soir, il faudrait à cause de votre voyage, que M^r Bois me suive de près. je lui communiquerai le mot de ton père¹. J'ai dîné, comme tu sais, avant hier à Auteuil. M^{lle} Alice portait une robe de barrège² noir montante dont le corsage de dessous décolleté m'a laissé juger de ses formes. Elle est très bien faite. La poitrine et les épaules sont <grasses> et fines le buste en tout est charmant<.> elle peut avoir en hauteur un demi pouce de moins que moi <Elle> a peu parlé et me paraissait préoccupée, triste peut être de ton refus de venir. Ta lettre³ qu'on a lu tout haut a un peu adouci la déception de ton absence. M^{me} Bois est venue me voir hier avec ses deux petites filles. M^{lle} Alice était plus gaie et nous avons causé de choses indifférentes. J'ai demandé à Emile⁴ qui était présent à l'entrevue et qui sait maintenant nos projets⁵ comment il trouvait M^{lle} Alice. Il m'a

1- Voilà la seule allusion que nous ayons d'une trace écrite par le poète. Peut-être demande-t-il Alice en mariage pour son fils; démarche obligatoire pour que l'union puisse avoir lieu.

2- D'après le Trésor de la langue française, le barège est "une étoffe de laine légère et non croisée primitivement fabriquée à Barèges, servant à faire des châles, des écharpes, des robes..." Notons l'extension du nom au vêtement fait de cette étoffe.

3- Lettre du 6 août adressée à M^r Duranton.

4- Emile Allix, compagnon dans l'exil de Jersey, ami et ensuite médecin de la famille Hugo à Paris.

5- Les bons amis même ont donc été tenus à l'écart du projet pendant très longtemps.

dit elle est jolie et d'étoffe à l'être longtemps elle a surtout du charme et de la phisionomie⁶. C'est une figure qu'on n'oublie pas. J'ai une telle responsabilité dans cette affaire, qu'en ce qui touche les agréments <phisiques> de la jeune fille je m'en tiens à l'opinion des autres. Ce que je puis affirmer c'est qu'elle a une tenue parfaite des yeux superbes, une jolie taille une rare distinction et réalise non le <type> de la pensionnaire, mais de la jeune fille⁷. elle a du goût dans la mise. Elle tenait m'a dit M^me Duranton à l'âge de seize ans la maison de sa mère avec un ordre parfait. Elle s'habille bien avec peu d'argent ne la <gâte> donc pas quand tu seras marié et sers lui pour sa toilette une pension modeste. Il faut qu'elle t'apporte en économie la fortune qui lui manque.

P<S>. M^r Bois sera à Bruxelles lundi soir 14 il y passera la journée du <15>.

Faites moi préparer un souper à mon goût.

Aut.MVH, [α 241]

6- Nous pourrions rajouter au sens habituel de physionomie, la définition qu'en donne A. Poretière dans son Dictionnaire Universel: "Art qui enseigne à connaître l'humeur ou le tempérament de l'homme par l'observation des traits de son visage et la disposition de ses membres".

7- Madame Victor Hugo modifie donc complètement sa première description.

107/VICTOR HUGO A SA FEMME OU A MONSIEUR BOIS

Entre le 06/08/65 et le 09/08/65.
Attestée par la lettre n°105

110/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS

Volume Lettres de CH à ses parents 63... à
différentes personnes

Bruxelles.

[11] Août 1865.

Monsieur,

Permettez-moi d'abord de renouveler auprès de vous et de votre famille toutes mes excuses et tous mes regrets. Des raisons plus impérieuses que ma mère elle-même n'a pu le penser, et dont mon père aura peut-être l'occasion de vous dire un mot, m'ont forcé à décliner l'aimable invitation de M^r Durantou¹. Et pourtant quelle émotion et quel attrait c'eût été pour moi d'être vu et de voir! Je sais tout ce qu'il y a de fugitif dans une première impression, mais cette trace du regard dans l'âme, si rapide et si courte qu'elle soit, est bien précieuse et je regrette de n'avoir pas été tout-à-fait libre de me présenter au milieu de vous. Je tiens surtout à ce qu'il soit répété à Mademoiselle votre nièce que je serais profondément désolé qu'elle interprétât trop sévèrement mon absence. Je la supplie de me pardonner, d'éloigner de son esprit tout ce qui pourrait ressembler à une ombre ou à un doute en ce qui me touche, et de ne s'en fier pour me juger et m'apprécier qu'à ce qu'il me sera permis, dans une première entrevue, de lui montrer de mon caractère et de mon coeur. Si Madame Bois² voulait bien aussi m'autoriser à rentrer en

1- Nulle part ailleurs nous ne trouvâmes de précisions quant à ces mystérieuses raisons.

2- Grand-mère maternelle d'Alice.

grâce auprès d'elle, je vous prierais de lui dire à quel point je suis touché du désir qu'elle a exprimé à ma mère que je lui fusse présenté. Je sais, monsieur, tout ce que vous avez été pour ma mère pendant son séjour à Paris, de quels soins et de quelles attentions vous l'avez entourée et cette sollicitude de votre part pour elle augmente encore mes sincères regrets. Elle m'a durement avantageusement remplacé auprès de vous et, si vous m'avez accordé une petite part de la sympathie qu'elle a su vous inspirer, je suis plus qu'heureux, je suis fier.

La pensée que vous avez eue de rendre à Bruxelles cette visite faite à Paris est bien charmante, monsieur, et c'est avec joie que nous vous verrons. Ma mère m'a confié que vous nous feriez peut-être la surprise délicate et généreuse d'amener avec vous Mademoiselle Alice³. Ce serait faire de cette visite une faveur si douce qu'elle vous créerait d'inaltérables droits à ma reconnaissance personnelle. Je sens tout ce que le <secret> aurait ici de convenable et j'empresse de vous dire que ce serait dans la plus étroite intimité, et sans que rien en fût connu, que votre charmante pupille serait reçue avec vous dans notre maison. En voyant alors Mademoiselle Alice, je retrouverais, j'en suis sûr, l'impression de vive sympathie que laissait toujours sur leur passage les personnes si rares auxquelles la bonté a été donnée avec la grâce. Cette impression, ma mère l'a éprouvée en voyant Mademoiselle Alice et j'ai trop le même regard et le même coeur que ma mère pour ne pas désirer ardemment pour femme celle qui lui semblerait une bru accomplie.

3- Le contenu de la correspondance, par la suite, laisse planer l'incertitude quant à la venue d'Alice.

Dans ce qu'il me reste à vous dire, monsieur, et dans ce qui fait l'objet véritable de cette lettre, je voudrais éviter l'embarras de la solennité, et, si l'on pouvait demander la main d'une jeune fille sur un ton d'affectueuse causerie, ce serait ainsi que je voudrais parler. Permettez-moi donc de me transporter, par la pensée, dans votre intérieur si uni et, me croyant entouré des vôtres, me figurant avoir près de moi le doux et aimable visage de votre bonne mère, de vous dire, mon coeur près du vôtre et le regard fixé sur l'aînée de vos deux orphelines⁴: Je vous demande sa main. Je vous demande la main de Mademoiselle Alice Lehaëne⁵, sans y mettre d'autre réserve que son propre consentement lorsqu'elle m'aura vu.

Maintenant, monsieur, un dernier mot. Puisque nous sommes entre nous et que personne que vous et votre famille ne m'a entendu, ne vous semble-t-il pas de bon goût de ne rien laisser s'ébruiter davantage de tout ceci? Si même vous croyiez utile que notre première rencontre eût un caractère tout-à-fait fortuit, si vous croyiez bon par exemple de conduire, pour quelques heures, Mademoiselle Alice dans une ville d'eau de la Belgique au lieu de la mener à Bruxelles, je me mettrais à votre disposition et je vous <précèderais>, pour cette rencontre, soit à Ostende⁶ soit à Spa. Tout se ferait ainsi de la manière la plus naturelle et la plus <simple> du monde sans que ni la curiosité, ni l'indiscrétion puissent y essayer leurs commentaires. Décidez donc, <M>onsieur, et que ce soit Bruxelles, Ostende ou Spa qui vous semble le

4- Louise-Panny avait deux ans de moins qu'Alice. Son acte de naissance peut être consulté en annexe.

5- Les actes d'état civil ne comportent pas cette graphie du nom avec des trémas.

6- Station balnéaire de Belgique, centre de cure thermique et marine.

rendez-vous le meilleur, soyez sûr que je serai, moi comme <tout/sont> cequi m'entoure, aussi discret que reconnaissant et heureux.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments de parfaite cordialité et veuillez mettre aux pieds de ces dames<,> l'hommage de mon affectueux respect.

Charles Hugo

Aut.MVH, [α 710]

113/MONSIEUR BOIS A LA FAMILLE HUGO

Attestée par la lettre n° 115

115/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS

Bruxelles
13 août 1865

Nous nous empresserons, Monsieur, d'aller au devant [de] vous demain soir, ma mère et moi. Je serai heureux que vous veuillez bien me permettre de me tenir à votre disposition pendant votre séjour à Bruxelles. Encor<e> une fois merci du fond du coeur de cette marque de bienveillance et de confiance que vous voulez bien nous donner à ma famille et à moi. Je suis profondément ému et touché!¹

Veillez présenter mes hommages respectueux à Madame Bois et à Mademoiselle alice et croire à tout mon dévouement.

Charles Hugo

Aut.MVH, [α 711]

1- Doit-on en conclure qu'Alice est du voyage?

120/MADAME VICTOR HUGO A ALICE LEHAENE

Mardi 22

aoûtBruxelles(3 bis) rue de l'astronomie

Je suis attristée, chère enfant, de l'indisposition de votre excellente grand mère. J'irai bientôt chercher de ses nouvelles. Je compte partir après demain jeudi pour Paris puisque votre oncle part lui même Samedi¹. Je serai à sa disposition vendredi. Je le sais très occupé il choisira son heure pour nous voir. Ce mot vous arrivera demain matin. Si vous, ou votre oncle, avez la complaisance d'y répondre aussitôt je recevrai la lettre jeudi matin, ce qui est suffisant puisque je prends le train de deux heures. Je pense du reste descendre comme à mon dernier voyage : 3 rue neuve de l'université².

Je vous embrasse chère enfant de mon coeur maternel.

Adèle Victor Hugo,

Mes voyageurs³ sont partis hier soir ils seront de retour le 21 septembre⁴.

Aut.MVH, [α252]

1- Nous ne savons pas où s'est rendu François-Victor Bois à cette époque-là.

2- A l'hôtel St Thomas d'Aquin.

3- Victor Hugo et ses deux fils. Il faut y ajouter Juliette Drouët qui n'est pas comprise dans l'allusion de Madame Victor Hugo, mais qui accompagne fidèlement son poète dans tous ses voyages.

4- La correspondance ultérieure atteste qu'ils ne rentreront en fait que le 24 au soir ou le 25 dans l'après-midi.

125/MADAME VICTOR HUGO A SON FILS, CHARLES

Paris
26 août
Samedi

rue neuve de l'université

Vous me faites monsieur Charles une lourde maternité. J'ai passé deux jours à Bruxelles à m'occuper de vos affaires, dont un sous une pluie battante. L'hôtel de ville¹ ne veut pas <n>ous marier, parceque nous sommes de la commune de St Josse ten Noode². Après renseignements pris à l'hôtel de ville je suis allée à notre commune j'ai trouvé un petit bossu hargneux qui exige entr'autre chose un certificat de domicile et qu'il lui soit démontré que tu habites Bruxelles depuis six mois. Je me suis transportée avec Berru³ qui était accompagné de trois amis⁴ chez le commissaire de police de notre quartier. Il nous a fallu décliner à cinq nos noms, prénoms, âges et qualités et signer tous je ne sais quel papier qui devra être envoyé à la maison communale⁵ - voilà une jolie expédition pour une femme de qualité j'oubliais

1- L'hôtel de ville de Bruxelles.

2- Le Dictionnaire de géographie historique de la Belgique de Jourdain et Van Stalle nous présente ce faubourg de Bruxelles comme un village de la province de Brabant, érigé en commune distincte en 1794. Outre une maison communale, on y trouve deux lieux de culte catholique: l'église St- Josse, édiifiée de 1863 à 1867 et achevée en 1894 ; il est peu probable que la cérémonie du mariage se soit déroulée dans ce sanctuaire en construction ; la chapelle de St Josse ten Noode, par contre, était érigée en église paroissiale depuis 1803.

3- Camille Berru, écrivain et journaliste français, proscrit lors du coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, s'était réfugié en Belgique avec sa famille. Charles Hugo préfaça un de ses ouvrages: Le Revers d'une médaille, lui décernant, à cette occasion, un fort bel éloge. Son père le connaissait et l'appréciait déjà avant le coup d'état puisqu'il précise dans Histoire d'un crime: "Camille Berru, rédacteur de l'Avènement, gai, cordial et intrépide...".

4- Ceux-ci restent non-identifiés.

5- Nous sommes dans l'attente d'une réponse des Archives de Bruxelles concernant ce document ainsi que tout ceux dont il est question plus loin.

qu'il m'a fallu faire timbrer ton acte de naissance à l'administration du timbre et passer dans quatre bureaux. Ce n'est pas tout. Il faut que tu écrives de ta patte au gouverneur du Brabant pour autoriser ton mariage sans que tu sois porté sur les <roles> de la milice. Je t'envoie la formule de la demande que m'a donné, tout grognant, le petit bossu - j'ai dîné hier soir chez M^r Bois qui avait été chercher sa femme⁶ à <Sèvres>⁷, pour me la présenter.

M^{me} Bois est une femme très distinguée ayant quelque chose d'anglais, absorbée, dans ses enfants, dans la dévotion et dans la musique. - Le piano est trop mondain pour elle⁸. Elle touche de l'orgue. C'était hier vendredi. Le dîner excellent était maigre et gras⁹. M^r Bois a deux filles, dont l'aînée de l'âge d'Alice est très jolie¹⁰. Elles avaient amené de Sèvres une compagne fort gentille - En tout cinq vierges, mises de même. C'était charmant. La grand mère est la meilleure des femmes. Elle est très occupée du trousseau d'Alice. Elle a déjà acheté pour te faire plaisir des crinolines. La robe de soie noire n'est pas oubliée¹¹. Alice apporte en linge de maison six paires de draps et un service de table de Saxe¹².

6- Emilie Delapalme dont les actes de naissance et de mariage peuvent être consultés en annexe.

7- Commune de Seine et Oise, située à neuf kilomètres de Versailles et dix kilomètres de Paris.

8- Nous ne pouvons que formuler des hypothèses sur cette réflexion de Madame Victor Hugo. Le piano peut symboliser la musique païenne et s'opposer à l'orgue, instrument de dévotion par excellence. Ce choix de Madame Victor Bois ne serait donc pas anodin, quant aux rapports qu'elle entretiendrait avec la religion, qu'elle préférerait alors aux mondanités.

9- L'épouse de Victor Hugo semble vouloir nuancer le portrait précédent par cette remarque. Selon les lois de l'église, le vendredi est un jour maigre -où l'on ne mange donc ni viande, ni aliment apprêté avec du jus de viande-. La présence sur la table de mets maigres et gras atteste la tolérance de la famille Bois en matière de religion.

10- Caroline-Virginie est née le 27 septembre 1847 et Louise-Marie le 10 juin 1855. Les actes se trouvent en annexe. Il est fort étonnant qu'ici, Madame Victor Hugo ne mentionne pas l'existence du fils, Victor-Amable, né le 18 octobre 1848.

11- Rappelons qu'Alice portait encore le grand deuil, ce qui explique la couleur choisie. D'après R. Born, la robe de soie était en général une toilette du matin.

12- Cet assortiment de pièces de vaisselle en porcelaine provient des fameuses fabriques de Saxe en Allemagne. Sa valeur marchande est importante.

Comme mobilier: un piano, une armoire à glace, une table à ouvrage, et une bibliothèque. L'armoire à glace étant un souvenir maternel, il faut avaler ce gros morceau. - D'après les informations que j'ai prise à Bruxelles, M^r Bois craint que le mariage ne soit pas légal en France. Il veut le consulat¹³ non le bourg<e>mestre. Il va de son côté se renseigner à Paris. Comme le divorce existe en Belgique, il veut que sa nièce soit vissé dans le mariage de façon à ce que l'on ne puisse pas l'en décrocher¹⁴. A propos il faut que tu écrives à la grand mère qui setonne et s'attriste <sur ton /de ton> silence. Elle te donne sa petite fille qui ne pourrait pas se marier sans son consentement¹⁵, c'est le moins que tu la remercie. J'ai promis que tu écrirais ne me fais pas mentir. Il est temps que tu te montres sous ton aspect d'homme du monde. Victor¹⁶ est très populaire - par sa grâce son amabilité et son savoir vivre. Imite le ne fut ce que < > < > ton mariage.

J'ai pour te marier entremis une tâche difficicile ne me la rend pas imoossible.

Je pars après demain lundi pour Villequier¹⁷ écrivez moi tous à cette adresse que je vous remets en mémoire: chez M^{me} Vacquerie Villequier, Par

13- Dans certains pays -comme les Etats-Unis- le mariage devant le consul de France était obligatoire pour que l'union puisse être ensuite reconnue dans ce dernier pays. Ce n'était pas le cas en Belgique.

14- Le divorce était pratiqué également dans d'autres pays comme les Etats-Unis et l'Angleterre depuis les deux "bill" de 1857 et 1858. En France et en Belgique, avant 1815, la loi qui régissait le divorce était la même. Issue du code civil, elle avait été décrétée le 21 mars 1803 et promulguée le 31 mars de la même année. Dans notre pays, elle fut abolie à la restauration, par celle du 8 mai 1816. La séparation de corps fut maintenue. En 1865, l'autorisation de divorcer n'avait toujours pas été rétablie ; il fallut pour cela attendre la troisième république.

15- Dans le répertoire de 1865 du notaire Jules-Emile Delapalme, nous avons trouvé la trace du dépôt de ce consentement le 24 août 1865. L'acte lui-même, introuvable aux Archives nationales, a dû être envoyé à Bruxelles.

16- Il faut comprendre "François-Victor", le frère de Charles.

17- Commune de la Seine-Maritime. Depuis quelques années, chaque été, Madame Victor Hugo allait en pèlerinage, sur la tombe de sa fille aînée, Léopoldine, morte dans un naufrage avec son époux, Charles Vacquerie, le 4 septembre 1843. Elle profitait de cette occasion pour séjourner quelque temps au sein de cette famille qu'elle appréciait beaucoup.

Caudebec - Seine inférieure. France. Indiquez moi l'étape où je puis vous écrire¹⁸.

J'ai égaré la littérature, très concise du reste, du commis de la maison communale de S^t Josse ten Noode. Tu sais le sujet de la demande et tu n'as pas besoin de guide. Je pense qu'il faut demander au gouverneur d'envoyer son autorisation, pour plus de diligence, à notre maison communale.

Je t'envoie avec cette lettre un article sur le cochon de S^t Antoine¹⁹ découvert par Emile²⁰ (figaro programmes). Je viens de parcourir l'article <flambant>²¹. Ton oeuvre révèle le plus étonnant génie. Signé Hippolyte Philibert²²

Aut. MVH, [α242]

18- Selon l'itinéraire établi par Jean Massin, Victor Hugo, ce jour-là, quittait Aix la Chapelle pour Düren.

19- Roman-féerie à tendance philosophique de Charles Hugo publié en Belgique en 1857, en France, le 25 septembre 1858 chez Alexandre Cadot. Il venait juste de le rééditer chez Michel Lévy Frères.

20- Emile Allix.

21- L'article dithyrambique du Figaro-Programme du 25 août fait suite à cette nouvelle édition et se trouve en annexe.

22- Dans une notice établie par Georges Lubin dans La Correspondance de Georges Sand, au tome n°19, nous apprenons qu'Hippolyte Philibert a écrit plusieurs pièces en un acte ; journaliste à ses heures, il a collaboré au Figaro-Programme. Le dépouillement que nous avons effectué sur deux ans a permis de retrouver un autre article de lui. Lubin en cite un troisième sur Raoul de la Chastre de 1865 également. Une lettre conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale indique son domicile: il demeurait à Champerret (Seine), 13, rue Chaptal.

130/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS

Samedi [26 août 1865]¹

Vous m'avez mis hier, cher monsieur, la puce à l'oreille, si bien que j'ai été ce matin chez un avocat: M^r Ernest Lefèvre demeurant 23 rue de Verneuil². Mon avocat a ouvert Le code Napoléon³ dont il a transcrit les passages que je vous envoie quant au divorce en question. Aucun Français ne peut divorcer dans quelque pays que ce soit sans se dénaturiser. Si je vous adresse les renseignements c'est pour vous convaincre que j'ai rempli ma mission de charge d'affaire avec conscience et sans trop de bêtise.

Renseignez vous de votre côté. On ne saurait avoir trop de certitude dans un aussi grave événement.

Mes tendres souvenirs à votre excellente mère et un baiser à ma chère Alice et à vous de coeur.

Adèle Victor Hugo

[suivent dans la lettre les extraits recopiés par l'avocat]

Aut. MVH, [α270]

1- Le sujet traité: le divorce et la mention "hier" à la première ligne, permettent de rapprocher cette lettre chronologiquement de la précédente datée du samedi 26 août. L'indication, ici, du même jour de la semaine, tendrait à corroborer la possibilité d'un double courrier.

2- Ernest Lefèvre, neveu d'Auguste Vacquerie, s'était établi avocat. En avril 1864, d'après la correspondance familiale, ce dernier avait déménagé et s'était installé à la même adresse.

3- Cet ensemble de lois demandées par Bonaparte lorsqu'il était 1^{er} consul s'appela tout d'abord le Code civil des Français puis il prit le nom de Code Napoléon en 1807, sous le premier Empire.

135/MADAME VICTOR HUGO A MADAME BOIS

Dimanche 17 septembre [1865]

Villequier

J'apprends, chère madame, par le chargé d'affaires de M^r Bois¹ que vous êtes absente de Paris², ce que je regrette tant passer par Paris cette semaine. J'aurais eu d'abord grand plaisir à vous serrer la main ainsi qu'à Alice et à causer avec vous de mille choses. <./:> Si par une chance heureuse vous étiez revenue à la fin de la semaine veuillez m'écrire un mot à cette adresse, connue de vous: 3 rue neuve de l'Université.

Je partirai pour Bruxelles samedi prochain pour me réunir à mes voyageurs qui rentrent de leur côté au nid à ce moment. Toutes mes tendresses à votre petite fille ainsi qu'à vous chère madame.

Adèle Victor Hugo

Aut. MVH, [α?]

1- Nous n'avons pu identifier cette personne.

2- Peut-être la grand-mère d'Alice et sa petite fille étaient-elles allées rejoindre l'épouse de M^r Bois et ses enfants, dans leur maison de campagne à Sèvres.

140/MADAME VICTOR HUGO A PAUL MEURICE

20 septembre [1865]

Paris3. rue neuve de l'université
Hôtel S^T Thomas d'aquin

J'arrive de Villequier, cher ami et repars samedi pour Bruxelles. Je n'ai donc que deux jours pour mes emplettes de noce. Or j'arriverais les mains vides à Bruxelles si vous ne veniez à mon secours. Vous m'avez dit que vous aviez <800> francs à mon mari ce qui serait un petit commencement pour la corbeille¹. Si vous pouviez me les apporter demain jeudi vous m'obligeriez et seriez charmant. Ma future bru viendra me voir Demain très probablement vers 2 heures. Si vous étiez libre à ce moment vous m'en diriez votre avis. Vous me donneriez de bons conseils pour les difficultés de ma nouvelle situation².

Je n'ai pu comme je le désirais aller voir M^{me}

1- La corbeille était constituée de parures et bijoux que le fiancé envoyait à sa future épouse dans un panier richement orné.

2- Cette phrase reste énigmatique. Madame Victor Hugo redoutait-elle de se trouver en concurrence avec Alice? Sa situation, sans époux, au milieu du jeune couple, lui semblait-elle délicate et source de conflits?

Meurice³ à Veules⁴. Si je la savais à Paris j'irais l'embrasser et lui demander à dîner pendant le peu de temps que je reste ici..

à vous de mon vieux coeur.

A. V. Hugo

Aut. MVH, [α2853]

3- Paul Meurice avait épousé une ancienne élève d'Ingres, Palmyre Grangé. C'était une des grandes amies de Madame Victor Hugo.

4- Les Meurice possédaient une maison à Veules-les-Roses en Seine-Maritime.

145/MADAME VICTOR HUGO A PAUL MEURICE

Jeudi 21

Je suis à Paris, cher ami, et vous aussi. Venez donc me voir que je vous remercie et que nous causions de notre mariage. Je repars samedi pour Bruxelles je suis très occupée pour les emplettes de noce. Si vous voulez traverser les ponts¹ vous me trouverez demain vendredi de midi à deux heures. A vous et merci encore.

Adèle V. Hugo

3 rue neuve de l'Université
hôtel Saint-Thomas d'Aquin

Aut. MVH, [α2854]

1- En 1865, l'Annuaire parisien du Commerce de Didot et Bottin attribue à Paul Meurice l'adresse suivante: 26 rue de Laval. Ni le Dictionnaire d'Hillairet ni le Nouveau Paris d'E. Labédollière ne mentionnent cette dernière.

150/MADAME VICTOR HUGO A ALICE LEHAENE

Vendredi

22

Je suis forcée chère Alice de faire une course demain à quatre heures. Puisque votre aimable grand mère veut bien se déranger pour me dire adieu il faudrait qu'elle vint à 3 heures. Je suis confuse de la peine qu'elle se donne et ce serait à moi d'aller la chercher.

Merci pour l'envoi de votre photographie ma tante¹ en est très heureuse.

M^r Berru qui sort d'ici m'a dit qu'il avait envoyé à M^r Lefèvre le certificat constatant que toutes les pièces concernant votre mariage ont été envoyées à Bruxelles².

La publication des bans qui < it > faite à Paris est donc remise à la diligence de M^r Lefèvre.

A vous de tout mon coeur.

Adèle V. Hugo .

Aut. MVH, [α253]

1- Amélie Pessart, épouse de Jean-Baptiste Asseline, frère de la mère de Madame Victor Hugo. D'après une des lettres publiées par Léon Séché dans Madame Victor Hugo pendant l'exil, elle semble habiter rue S^t Ferdinand.

2- Les Archives d'Ernest Lefèvre, conservées à Rouen, ont été dépouillées, et ne mentionnent pas la présence de ce certificat.

155/CHARLES A SA MERE, MADAME VICTOR HUGO

Clairvaux.

22 sept. 1865.

Ma bonne petite mère,

Je t'écris, à la hâte et pendant qu'on attelle, pour te dire une chose qui a son importance. Il s'agit de l'emploi à faire des 2,000 francs que mon père donne pour la corbeille. Je ne suis pas du tout pour le cachemire¹ qui mangerait à lui seul les deux tiers de la somme. Je ne suis pas non plus pour la robe de velours², qui ne serait de mise que dans de rares occasions. Le raisonnable et l'utile ce serait d'acheter un beau manteau de velours bordé de belle fourrure (pas d'hermine que j'exècre) et, au lieu de la robe de velours, plusieurs robes de soie (2 ou 3.) L'existence que je mène et que nous menons comporte beaucoup plus l'élégance quotidienne que le luxe de représentation. Le cachemire est complètement inutile et est énormément cher. Quant aux bijoux, borne-toi à une très jolie montre avec sa chaîne au chiffre A.H³. - Comme cela on peut composer une fort jolie corbeille qui ferait beaucoup d'effet et serait assez abondante, tandis qu'elle serait maigre dans son opulence avec le cachemire et la robe <en/de> velours. Je t'avais déjà dit tout cela, mais je crois bon de te le rappeler.

1- C'était à l'origine un tissu très fin fait avec le poil d'une race de chèvres du Cachemire ou du Thibet. On étendit le terme à une étoffe fine de laine faite à l'imitation du Cachemire de l'Inde. Enfin, on l'utilisa dans une tournure elliptique pour désigner un châle confectionné dans ce tissu. C'est ce dernier sens qu'il nous faut retenir ici.

2- Le velours était une matière coûteuse, donc luxueuse et réservée, en général aux toilettes portées dans les soirées mondaines.

3- Alice Hugo.

Je te rappelle également le dentiste⁴ .

Nous serons à Bruxelles Dimanche soir ou Lundi dans l'après-midi.

Ma Lux va mieux et, en somme, le voyage lui a fait du bien..

Je t'embrasse et je t'aime.

Ton fils respectueux

Charles Hugo

Aut. MVH, [α?]

4- Nous ne pouvons donner au lecteur aucune explication complète. Cependant, Léon Séché, dans son livre Madame Victor Hugo pendant l'exil, fait allusion à une dépense d'Adèle de 300 francs, chez un dentiste de Bruxelles. Malheureusement, le texte n'est pas daté.

160/MADAME VICTOR HUGO A MADAME BOIS

Mercredi 27 [septembre 1865]

Je vous écris, chère madame, deux mots à la hâte. Il est nécessaire de publier les bans au dernier domicile de mon fils. Pour cela il faut un certificat de notre mairie, et de plus une légalisation assez compliqué¹. Or nous avons ici depuis lundi les fêtes de septembre² et les administrations ont été fermées. <Elles> ont été rouvertes seulement aujourd'hui. Mon fils Charles qui est revenu, s'est empressé d'y courir. Il ne peut avoir que demain le certificat en question. Il vous l'enverra aussitôt et se rappellera au souvenir de M^{lle} Alice, dont l'éloignement est heureusement pour lui et pour nous de courte durée. Mon mari désirerait que la solennité se fît le 12 octobre en souvenir de notre propre mariage qui a eu lieu à cette date³.

J'espère que l'acte que nous vous adresserons demain vous arrivera assez tôt pour fêter ensemble les deux mariages.

Je vous écris la nuit tombante.

Je ne puis me lire. Me lirez-vous?

A vous bien chère madame.

Adèle Victor Hugo

Aut. MVH, [α271]

1- Se reporter à la lettre de Madame Victor Hugo à son fils, datée du 26 août 1865.

2- Nous n'avons pas encore retrouvé la trace de l'existence de ces fêtes qui n'existent plus actuellement. Le service culturel de l'ambassade de Belgique à Paris, à qui nous avons fait appel, n'a pu nous donner aucune indication. Nous pensons continuer la recherche par le dépouillement d'un almanach de 1865, s'il peut être disponible à la Bibliothèque Nationale.

3- Victor Hugo épousa en effet Adèle Foucher, le 12 octobre 1822.

163/MONSIEUR BOIS A MADAME VICTOR HUGO

Attestée par la lettre n°165.

165/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS

Bruxelles

4 octobre [1865]¹

Où en sommes nous, cher monsieur, de nos affaires? il faudrait pourtant fixer le jour de notre mariage. Puisque vous ne croyez que nous puissions être prêts pour le 12² reculons le mais déterminons la date. Vous connaissez les engagements de mon mari il ne peut guère partir plus tard que le 20 vous même devez vous absenter ce mois ci³. vous convient-il alors que le mariage ait lieu le 18. C'est la dernière limite que vous puissiez, ainsi que mon mari vous accorder. Ayez l'obligeance de me répondre sur ce point le plus tôt possible pour que nous puissions prévenir nos témoins⁴ du jour de la cérémonie et nous mettre en mesure de recevoir notre chère Alice. Dites moi aussi quand vous devez venir ainsi que la douce enfant et l'excellente grand mère.

J'ai été voir le curé de notre paroisse. Les premiers bans ont été publiés à l'église dimanche dernier et de ce côté tout est en règle. Le curé m'a dit que la future devait se pourvoir d'un <billet> de confession, à moins qu'elle ne préfère se confesser ici⁵. Il me semble que je n'ai plus

1- Comme M^r Bois le fera poliment remarquer dans la lettre suivante, Madame Victor Hugo écrit non pas le 4 mais le 3 octobre.

2- Il manque donc une lettre de M^r Bois à Madame Victor Hugo, située entre le 27 septembre et le 3 octobre.

3- Victor Hugo ne voulait vraisemblablement pas être présent le jour de la publication des Chansons des Rues et des Bois. Ce recueil de poèmes parut le 25 octobre 1865 et fut enregistré le 4 novembre de la même année, à la Bibliographie de la France. Le 24, le poète avait écrit à Auguste Vacquerie: "Au moment où mon livre paraît, je vais disparaître", et à Paul Meurice le même jour: "Je retourne à la mer". Quant à François-Victor Bois, il partit à la fin du mois pour l'Espagne.

4- Louis Blanc, Léon Bérardi, Louis Laussedat et Gustave Frédéric.

5- Nous attendons des éclaircissements de l'archevêché de Malines-Bruxelles dont dépend S^t Josse ten Noode.

rien à vous dire si ce n'est de vous presser
d'accourir.

Mon fils se met aux pieds d'Alice et vous
serre affectueusement la main.

Adèle Victor Hugo

Aut. MVH, [α272]

170/MONSIEUR BOIS A MADAME VICTOR HUGO

[un papier à en-tête avec marqué en haut à gauche:]

Victor Bois, ingénieur civil
Rue de Turin, 15
Paris

4 8bre 65

Chère madame,

Je répons à l'instant à votre lettre datée du 4. Je vous prie d'admirer la célérité de la poste qui me permet de recevoir de vos nouvelles et de répondre dans la même journée ; je vous soupçonne, il est vrai, d'avoir datée du 4 une lettre écrite le 3 - quoiqu'il en soit, vous reconnaîtrez qu'il m'était impossible de faire plus de diligence -

Je suis allé moi-même à la Mairie du <7^{ème}>. Notre publication tardive nous condamne à n'avoir le certificat de publication que le mercredi 11¹ ; en supposant que nous puissions avoir la légalisation le jour même, <ce que je ne crois pas> nous risquerions fort de ne pas les avoir à Bruxelles le 12 et <notez> qu'il y a peut-être encore quelques formalités à accomplir avant de [les] remettre à l'officier de l'état civil en Belgique. En sorte qu'il nous faut renoncer bien à regret à cette date du 12.

Vous savez pertinemment combien je suis innocent de ce retard mais je tiens beaucoup à ce

que vous sachiez les efforts que j'ai fait pour ne pas dépasser cette date.

Je suis encore allé à la mairie avec notre ami Jules Simon qui comme vous le savez, est un de nos témoins - Je crois vous avoir dit que Madame J. Simon² était la meilleure amie de ma pauvre soeur. On me promet cependant que tout sera prêt et légalisé le <12> en sorte que s'il n'y a aucune formalité à remplir en Belgique on pourrait se marier à la mairie et à l'église le samedi 14, si ce jour est à votre convenance.

Il faudrait que vous eussiez la bonté de faire les démarches nécessaires ou de me dire ce que vous souhaitez que je fasse.-

Voici quel serait mon dessein. Figurez-vous que j'ai ma fille Marie qui a 10 ans et qui veut voir la <mer> qui prétendait qu'elle allait suivre, toute seule, les bords de la Seine jusqu'à son embouchure si on ne lui promettait pas de l'y conduire.- J'ai promis et je trouve simple puisqu'elle vient à la noce avec sa mère et sa soeur de les conduire à Ostende³ - Je serais donc tenté de partir mercredi ou jeudi pour Ostende avec toute ma smala⁴ puis nous reviendrions à Bruxelles - après le mariage je reviendrai bien vite à Paris pour partir pour l'Espagne - Il me semble que cela me fera gagner du temps.- quoique le mariage ne se fasse pas dans <notre/votre> pays eh bien je voudrais cependant suivre les usages - le Père de la Jeune fille (et je le remplace) réunit ordinairement la famille du mari et les quatre témoins en un banquet fraternel - J'avance le <dessein> de me conformer à cet usage < > à

2- Nous n'avons pas encore retrouvé son nom de jeune fille. Elle ne s'est pas mariée, semble-t-il à Paris. L'acte de décès de son mari, mort à Paris, nous donnera peut-être l'indication désirée.

3- Mystérieusement, le fils n'est toujours pas mentionné.

4- Terme populaire pour désigner une famille nombreuse.

mon domicile élu Hôtel de France le samedi 14 - Que
dites-vous de tout cela, Chère bonne madame, dites
moi votre sentiment et croyez-moi tout à vous.

Victor Bois

Aut.MVH, [α 3698]

175/MADAME VICTOR HUGO A MONSIEUR BOIS

5 octobre [1865]

Je suis une vieille étourdie. J'avais en effet daté du 4 ma lettre du 3. La gracieuse lettre que je reçois de vous a été lue en famille. Pour éviter tout nouvel ajournement et ne pas subordonner le jour du mariage à la vague promesse du commis du maire, mon mari croit sage de fixer la cérémonie au 18 - sans remise¹ <-> comme disent les affiches de théâtre. Nous y gagnerons de vous voir quelques jours plutôt avec tous les vôtres, ce qui sera une joie pour nous - je ne vois pas quelles démarches j'ai à faire ici, autres que de voir le bourgemestre² et le curé pour fixer l'heure et le jour du mariage civil et religieux et commander le festin de noce, car c'est à nous à vous l'offrir³. Si le mariage avait lieu à Paris nous accepterions votre offre mais puisque vous venez nous chercher, c'est à nous que revient le plaisir de vous recevoir.

Nous sommes ravis que vous veniez en famille. Je rajeunirai au milieu de vos jeunes filles⁴. A ce propos vous ne me parlez pas d'Alice. Quand nous arrive t-elle donc?⁵ il faudrait pourtant, c'est le désir de mon fils, que nos fiancés⁶ se vissent un

1- La définition appropriée de "remise" est celle donnée par le Dictionnaire Universel de A. Poretière: "suite, delayement, renvoy à un autre jour".

2- L'éventualité d'un mariage devant le consul de France a donc été totalement éliminée.

3- D'après l'article du journal anglais, consultable en annexe, le banquet a bien été offert par la famille de Charles.

4- Caroline-Virginie, Louise-Marie, Anne-Caroline-Alice bien entendu et probablement sa jeune soeur, Louise-Fanny.

5- La lettre de Madame Victor hugo à sa tante datée du 15 octobre nous apprend qu'Alice est arrivée en même temps que sa famille, le jeudi 12.

6- Sur le problème des fiançailles, consulter la préface.

peu avant le mariage. J'ai de mon côté hâte
d'embrasser ma fille.

Tendres souvenirs à votre mère à vous et [aux]
vôtres du meilleur de mon coeur.

Adèle Victor Hugo

Aut.MVH, [α 273]

180/CHARLES HUGO A ALFRED BUSQUET

Bruxelles
15 Oct. 1865

Cher ami,

Tu seras des nôtres, n'est-ce pas? mercredi prochain¹. Tu es le seul parisien que j'invite personnellement². Tu dois à notre vieille amitié de ne pas laisser ta place vide au banquet de famille. J'ajoute que j'ai trouvé en toi, dans ce mariage, tant de bonne grâce et de dévouement que c'est un peu ta fête aussi que nous célébrerons mercredi³. Ce sera en tout cas ma fête à moi et, puisque tu m'aimes, je t'associe à mon émotion.

Je te prie de présenter à ta charmante femme mes affectueux respects et toutes mes amitiés à tes familles.

Ton
Charles Hugo

P.S.- J'acquitterai ce jour là toutes mes dettes, celles du coeur et celles de la bourse⁴.

Aut. MVH, [α 8603]

1- Nous ne savons pas si Alfred Busquet a répondu à l'appel de son ami.

2- Nous avons peu de renseignements concernant les invités de la noce. Victor Hugo écrit à Paul Meurice le 14 octobre et ne fait pas allusion au mariage. Il est peu probable qu'il lui eût écrit cette lettre sans caractère d'urgence, s'il savait le voir deux jours plus tard. Auguste Vacquerie dut être invité, mais est-il venu?

3- Ce passage tend à prouver que c'est bien par Alfred Busquet que Charles a pu rencontrer Alice.

4- Doit-on comprendre qu'il s'agit toujours de la somme prêtée à la fin de l'année 1864, ou bien Charles parle-t-il d'une autre dette?

185/MADAME VICTOR HUGO A MADAME ASSELINE

Bruxelles

15 octobre

(3 bis) rue de l'astronomie.

Chère et bonne tante¹, Charles se marie mardi² à la mairie et mercredi à l'église³. La cérémonie religieuse a lieu à onze heures du matin. Je vous indique l'heure parceque vous m'avez promis de vous associer à distance aux voeux que nous formerons pour le bonheur des mariés. Ma petite Alice est charmante elle nous est arrivée jeudi avec sa famille dont elle est adorée. Elle entre en ménage avec un fort beau trousseau. Les galanteries de Charles complèteront ses atours. Je vais donc avoir une fille de plus. Que n'ai-je près de moi celles que la fatalité m'a enlevé⁴.

Je vous embrasse tendrement ainsi de mon oncle chéri⁵.

Adèle Victor Hugo.

 Aut.MVH, [α 266]

 1- Se reporter à la note 1 de la lettre n°150.

2- 17 octobre.

3- 18 octobre. Un acte notarié, consultable en annexe, établi le 9 avril 1866, mentionne comme date du mariage civil le 18. Nous pensons qu'il y a erreur du notaire parisien qui a pu confondre avec le jour de la cérémonie religieuse. Le contenu de cette lettre prouve que Madame Victor Hugo donnait à sa tante, pour des raisons motivées, des renseignements exacts. Cependant, les actes seuls qui, peut-être, vont nous parvenir de Bruxelles, pourront faire force de loi.

4- Léopoldine, morte noyée à 19 ans en 1843 et Adèle à demi-folle, exilée volontaire à Halifax depuis 1863.

5- Jean-Baptiste Asseline, frère de sa mère décédée.

190/CHARLES ET ALICE HUGO A MONSIEUR BOIS

Bruxelles.
23 oct. 1865

Cher et aimable oncle,

Je vous envoie en toute hâte la procuration que vous me demandez. Elle contient l'attestation du notaire relativement à la communauté. Je n'ai pu avoir cette pièce qu'à l'instant et il me reste que quelques minutes avant l'heure de la poste pour vous l'expédier¹. Je ne considère donc pas ceci comme une lettre et je ne vois pas d'autre moyen de me faire pardonner l'exigüité de ces trois mots qu'en y joignant une large poignée de mains pour vous et une cargaison de baisers pour les joues féminines de tout âge qui vous entourent². Je tâcherai de rendre votre Alice heureuse.

J'envoie mes respectueuses amitiés à M^me Simon.

Votre Charles.

Aut.MVH, [α 734]

1- Nous n'avons pas retrouvé ces deux pièces dans les archives notariales de Jules-Emile Delapalme.

2- Il n'est toujours pas fait allusion au fils de François-Victor Bois.

193/CHARLES HUGO A MONSIEUR BOIS

Bruxelles. 13 nov. 1865

Mon cher ami,

Je commence par vous accuser réception des deux derniers bordereaux que vous m'avez envoyés l'un, le 31 8^{bre} 65, de 8,438^F,95^C ;, l'autre, le 10 9^{bre} 1865, de 7,630^F,55^C. J'attendais le bordereau de ce matin pour aller toucher chez M. <Bischoffsheiner>¹ le montant des deux ventes opérées par vos soins, et le ha[z]ard m'a servi, dans ce retard volontaire <de ma part>, car les actions de la Banque Nationale ont, pendant ce temps-là, baissé de 15 francs. Je vais donc réaliser aujourd'hui ou demain en espèces et faire immédiatement acheter. Je vous dirai, dès que les fonds seront placés, à quel < > s'élèvera le revenu de ma chère petite Alice. J'espère qu'elle ne perdra rien à ce laborieux transfert, puisque, dans votre exquise loyauté², vous prenez à votre charge la perte résultant de la vente de ses valeurs. L'argent des intérêts <sera> consacré par moi au bien-être personnel d'Alice et à sa toilette. Je désire qu'elle en ait, à elle seule, tout le profit. Je veux qu'elle devienne de plus en plus jolie et qu'elle soit une des élégantes de Bruxelles. Avec son goût et son talent à s'habiller, 1,500 francs par an lui suffiront, je l'espère, jusqu'à nouvel ordre, pour faire honneur à son nom. Le trousseau si bien <rempli> que lui a

1- Nous n'avons pas identifié cet intermédiaire financier.

2- Le tuteur d'Alice avait placé l'argent de sa pupille en obligations. Il semblerait qu'à cette date, celles-ci aient perdu de la valeur et que François-Victor Bois, lors de leur vente, ait trouvé juste d'en compenser la différence.

donné son excellente mère³ l'aidera, pendant longtemps encore, à être belle.

Il faut que vous me disiez, mon cher ami, quel est le revenu des 5,000 francs de l'obligation <d'Oudin>⁴, à quelles époques il échoit, et par quelles fractions. Car nous sommes jusqu'à présent un petit ménage, nous devons tout calculer, tout équilibrer dans notre doit et avoir. N'ai-je pas rêvé, par exemple, qu'une moitié du revenu de ces 5,000 fr. était échu ou allait échoir ce jour-ci? Si je mets ainsi les points sur les i, c'est que nous allons être un peu à l'étroit à cause de notre emménagement nouveau qui va, pendant deux ou trois mois, absorber mon revenu personnel. Or, je veux seul en porter le poids et je désire qu'Alice ne s'en ressente pas. Quant à moi, ne me plaignez pas, je n'ai aucunes <dépenses> à faire en dehors des petits < > qui nous sont communs à Alice et à moi ; et j'ai, d'ailleurs, la grande ressource de la bonté de mon père, si la pièce d'eau où nous vogueons, Alice et moi, menaçait de devenir à sec.

Détail: vous me dites: j'ai payé pour négociation 10^f.05 dans la vente du 18 9^{bre} - Plus à l'agent de change mémoire⁵ dans la vente du <28> 8^{bre} - Plus à l'agent de change mémoire dans la vente du 31 oct. - Nous payons donc ou plutôt vous avez donc payé deux fois car l'agent de change à prélevé à chaque vente, sur la prise des valeurs les frais de son bordereau. Ainsi il compte:

3- A. Vangennep dans son Manuel de Folklore français contemporain précise, en effet, que l'usage voulait que la mère donnât à sa fille une partie du trousseau de mariage, en particulier du linge de maison et parfois même du linge de corps.

4- Pour de plus amples renseignements sur cette obligation et sur celles dont il est question plus loin, le lecteur peut se reporter utilement au compte de tutelle, en annexe.

5- Facture.

Lombards ⁶ (prix en vente)	5,750) prix du bordereau
		<déduit>
(Prix de livraison)	5,742,30)	7,70
Gaz ⁷ (prix de vente)	8,450) déduit pour <s>es frais
(prix de livraison)	8,438,95)	11,05
Orléans ⁸ (prix de vente)	7,640.60)	déduit pour ses frais
(prix de livraison)	7,690.55)	10,05.

La chose n'est, comme je vous le disais plus haut, qu'un détail insignifiant, mais enfin si vous avez payé de votre côté, comme je paie du mien, c'est parfaitement inutile.

Figurez-vous que je rage abominablement contre cette sacrée douane. Voilà 15 jours que je demande (ce qui est mon droit) à être exonéré du prix de douane (80 ou 100 fr^s environ). Comme il s'agit des meubles de ma femme, je ne réclame que ce que la loi m'autorise à réclamer. J'envoie toutes les pièces nécessaires. Le diable veut que ma lettre se perde à la porte ou à la douane. Bref, tout est à recommencer. J'y vais retourner aujourd'hui et encore me <fendre> d'une voiture, car cette <douane> est aux cinq cents diables. J'espère enfin parvenir à me faire < > nos meubles⁹. Mais c'est bien assomant!

Mon cher ami, merci de toutes vos démarches et pardon de tous vos ennuis. Vous avez été comme toujours charmant et empressé. Que d'obligations (sans calembourg) je vous ai pour tout cela! dès a présent, < > < > d'accord sur tous les points.

6- Les chemins de fer Lombards.

7- Actions de la Compagnie du Gaz.

8- Obligations des Chemins de fer d'Orléans.

9- Se reporter à la lettre n°125 du 26 août 1865.

Dites à M^me Jules Simon que je désire qu'elle me pardonne mon silence. Je veux lui écrire une lettre réfléchie et je prends des notes dans ma tête. Il s'agit d'une chose convenue entre elle et moi et d'une chose très <simple>. Je tiens à lui envoyer des paroles qui la rassurent et, pour cela, je prends mon temps. Ce qu'il y a de <certain>, c'est que Notre alice est charmante et qu'elle conquiert tout le monde autour d'elle. Ma mère l'adore et l'adorera de plus en plus. Quant à moi... (la suite à M^me Jules Simon.)¹⁰

Présentez mes affectueux respects à M^me Victor Bois et à votre mère toutes mes tendresses respectueuses et filiales.

Pardonnez-moi ce griffonage illisible mais il y a sur ma table une peau de daim où ma plume <enfonce> comme dans une forêt.

Je vous embrasse bien fort

Charles Hugo .

Question: Est-ce par <hasard> vous n'avez pas reçu votre exemplaire des chansons des Rues et des Bois? j'ai <dis à mon père> [de] mettre votre nom < > la liste des premiers qui devaient être <servis> par Lacroix.

Aut. MVH, [α 712]

10- Le dépouillement de la correspondance du fonds privé "Jules Simon" conservée aux Archives Nationales, n'a pas permis de retrouver cette lettre.

195/MADAME VICTOR HUGO A MADAME BOIS

17 novembre
Bruxelles

Voilà un mois, bien chère madame, que nos enfants sont mariés et le jeune ménage va à merveille. La légère inquiétude que j'ai eu les premiers jours est entièrement dissipée¹.

Charles et Alice ne se quittent pas, ils sont pleins d'attentions l'un pour l'autre et d'une gaieté charmante. Alice qui est devenue causante commence à être pour moi une Société². Sa douceur est enchanteresse et nous la gâtons tous de notre mieux. Pour qu'elle se sentit chez elle, dans notre intérieur, je l'ai prié de servir à table aussitôt son installation. Elle m'appelle mère, ce qui m'est doux. Son piano manquait à sa joie, mais il nous < > enfin arrivé hier. Elle inaugure, en ce moment, ses études musicales. Les charmants cadeaux qu'elle doit à votre tendresse et à celle de M^{me} Jules Simon ont ajouté à la fête. Mais sa lune de miel est un peu troublée par son inquiétude de sa soeur qui souffre, elle le croit du moins, d'être au couvent³. Nous la rassurons et lui disons que votre sollicitude maternelle est la garantie du bonheur de Fanny - nous changeons de maison dans la première quinzaine de janvier⁴. Notre prochaine habitation est fort agréable nous avons un jardinet

1- Cette "inquiétude" était-elle sans fondement, ou bien y avait-il eu quelques heurts entre les époux?

2- Madame Victor Hugo avait écrit à Auguste Vacquerie peu de temps après le mariage: "Elle [Alice] oblige sans bruit et on ne la sent peut être pas assez dans la maison", (n.a.f 24801, f 380).

3- Rappelons que les deux jeunes filles, après le décès de leur mère, en 1864, avaient été placées - selon le voeu de cette dernière - dans un couvent.

4- Frances Vernor Guille dans son livre François-Victor Hugo et son oeuvre, nous apprend que le propriétaire de la maison située 3 bis rue de l'Astronomie, désirait récupérer son bien un an après l'avoir loué. Ils trouvèrent donc une nouvelle demeure 4, Place des Barricades.

et une grande serre qui sera le domaine d'Alice - Les fleurs vont à ses 18 ans et à sa pureté. Charles va doubler son palais car mon cher couple a deux chambres et Charles s'occupe déjà à parer le nid conjugal.- j'ai de très bonnes nouvelles de mon mari, rendu à son travail⁵, ainsi que de ma fille⁶, hélas au loin. Nous ne <faisons/fesons> qu'une âme et qu'un coeur et ces séparations sont dures.

Communiquez, chère madame, mon bulletin à M^{me} Jules Simon, si bonne pour notre Alice et dites à M^{me} Duranton, quand vous la verrez, ma reconnaissance du trésor que nous lui devons.

Souvenir empressé à M^r Bois et une tendre parole, de ma part, à sa délicieuse fille⁷ et à vous, chère madame, ma plus vive tendresse.

Adèle Victor Hugo

Aut.MVH, [α 274]

5- Dans l'historique de Actes et Paroles (édition Ollendorff), nous apprenons que dès le 7, il s'occupe de la mise en ordre de la copie de son roman Les travailleurs de la mer en vue de son impression. Jean Massin, quant à lui, précise que le 22 novembre, le premier état de la préface est terminé.

6- Nous n'avons trouvé ni la trace ni même une allusion à une lettre d'Halifax au cours de cette période.

7- Laquelle des deux est oubliée? Louise-Marie probablement.

ANNEXE

PORTRAIT DE CHARLES	139
PORTRAIT D'ALICE	140
LETTRE DE MADAME CHARRAS A VICTOR HUGO	141
LETTRE DE CLEMENCEAU	142
EXTRAIT DES JOURNAUX ANGLAIS	143
DISCOURS DE VICTOR HUGO SUR LA TOMBE D'EMILY DE PUTRON	144
LETTRE DU GONFALONNIER DE FLORENCE	145
REPONSE DE VICTOR HUGO AU GONFALONNIER DE FLORENCE: LE CENTENAIRE DE DANTE	147
ARTICLE D'HIPPOLYTE PHILIBERT: <u>Le Cochon de Saint-Antoine</u>	150
ARTICLE DE M ^r MUTTERER: LA FAMILLE KESTNER	152
ARBRES GENEALOGIQUES:	
- Familles HUGO et VACQUERIE	156
- Familles BOIS et LEHAENE	157
- Famille KESTNER/LIPPERT	158
- Famille KESTNER/VAUTRIN	159
- Famille CHARRAS	160
- Famille BUSQUET	160
ACTES D'ETAT CIVIL	
NAISSANCES:- Pierre-Jules LEHAENE	161
- Louise-Clémence BOIS	162
- Anne-Caroline-Alice LEHAENE	163
- Louise-Fanny LEHAENE	165
- Emile DELAPALME	166
- Emilie DELAPALME	167
- Caroline-Virginie BOIS	168
- Victor-Amable BOIS	169
- Louise-Marie BOIS	170

MARIAGES	- Adrien-Aimable-Pierre BOIS et Caroline-Marguerite MOULINS	171
	- Pierre-Jules LEHAENE et Louise-Clémence BOIS	173
	- Jean-Baptiste DURANTON et Marie-Hortense BUSQUET	174
	- Alfred BUSQUET et Marie PAGNERRE	175
	- François-Victor BOIS et Emilie DELAPALME	177
DECES	- Pierre-Jules LEHAENE	178
	- Louise-Clémence BOIS	180
	- Jean-Baptiste DURANTON	181
ARCHIVES NOTARIALES		
	- Compte de tutelle d'Anne-Caroline-Alice LEHAENE	182
	- 1 ^{re} procuration donnée à Jules Simon	193
	- 2 ^{me} procuration donnée à Jules Simon	197
	Remise du compte de tutelle à M ^r Jules Simon pour observation	199
	- Arrêté du compte de tutelle de Anne-Caroline-Alice LEHAENE	201
	- Décharge du mandat de Jules SIMON déposé à Bruxelles	204
	- Décharge du mandat de Jules SIMON, homologation de la décharge du mandat	206
ACTES JURIDIQUES		
	- Procès verbal-de mise en tutelle des deux mineures: Louise-Caroline-Alice et Louise-Fanny LEHAENE	208





(Cliché Otto).

M^{me} EDOUARD LOCKROY,
qui épousa en premières nocés Charles Hugo.

LETTRE DE MADAME CHARRAS A VICTOR HUGO

(Décès du Colonel Charras, réponse de son épouse à la lettre de condoléances envoyée par le poète)

(Bibliothèque Nationale, manuscrit n.a.f 24803, f 120).

. Bâle 14 avril 1865

r

Monsieur,

Vous m'avez tendu une main amie au premier jour de mon malheur & adressé qqes paroles émues & sympathiques dont je me suis sentie touchée & honorée! J'aurais voulu vous le dire plus tôt; mais anéantie par le grand sacrifice, je ne l'ai pu!...

Excusez moi & permettez moi de vous offrir aujourd'hui la belle & triste image de mon noble Charras tel qu'il était dans le calme majestueux de son dernier sommeil! Il m'a semblé, Monsieur, que je devais ce dernier souvenir à l'amitié dont vous me parlez si noblement, & que je devais à mon <mari> lui-même de le rappeler à la mémoire d'un homme qu'il admirait, qu'il estimait & qu'il aimait.

Pour moi, Monsieur, je vous remercie avec émotion de vos paroles chaleureuses. Une fois déjà, je vous ai serré la main; c'était à Bruxelles au premier jour de votre long exil; cette fois c'est vous qui m'avez tendu la main au premier jour de mon exil à moi, car c'est l'exil que l'existence après de telles pertes. Ce souvenir mêle une triste reconnaissance au sentiment d'admiration que je vous portais déjà, & c'est d'elle seulement que je vous prie de me permettre de vous parler en vous remerciant une fois encore en souvenir de lui!

Mathilde Charras

LETTRE DE GEORGES CLEMENCEAU A MADAME X - 6 septembre 1867.

(Source: L. Treich, Vie et mort de Clémenceau, Paris 1929, p 63 à 65).

[Fragment]

...Je ne vous parle pas de moi: parce que je n'ai rien à vous en dire. J'ai enfin, après un long combat, renoncé à la dernière de mes illusions. Je n'attends plus rien et ne désire plus rien...

COMMENTAIRE DE M^r KREBS, AUTEUR DE L'ARTICLE DU MERCURE DE FRANCE: LE MARIAGE DE CLEMENCEAU

"Les dernières lignes de cette lettre témoignent d'un pessimisme saisissant. Il ne peut s'expliquer, nous semble-t-il, que par une déception sentimentale qui fut très pénible pour le jeune homme. Depuis plusieurs années il éprouvait des sentiments très vifs à l'égard d'une belle-soeur de son cher ami Auguste Scheurer-Kestner, Hortense Kestner. Pour des raisons complexes ce projet n'avait pu aboutir mais, même après son départ pour l'Amérique, Clémenceau n'avait pu se défaire d'illusions tenaces."

EXTRAIT DES JOURNAUX ANGLAIS

Oeuvres complètes de Victor Hugo, Edition Massin tome
XIII

Carnets p 928

Married.- At Brussels, on the 18th instant, M. Le Baron Charles Hugo, to Mademoiselle Alide Lahaene, of Paris. The Witnesses were:- For the Bridegroom - M. Louis Blanc, ancien membre of the provisional Government of France, M. Berardi, Director of the Indépendance Belge, and M. Lausedat, ancien représentant du peuple. For the bride - M. Jules Simon, Member of the Institute of France, and M. Gustave Frederix, Editor of the Indépendance Belge. In the evening a grand dinner was given by M. Victor Hugo, at which were assembled the members of the families of the bride and bridegroom and the principal personages who had taken part in the ceremony of the morning.

[Annotation de Victor hugo:] (journaux anglais)

CIMETIÈRE DES INDÉPENDANTS
DE GUERNESEY.

19 janvier 1865.

En quelques semaines, nous nous sommes occupés des deux sœurs; nous avons marié l'une, et voici que nous ensevelissons l'autre. C'est là le perpétuel tremblement de la vie. Inclignons-nous, mes frères, devant la sévère destinée.

Inclinons-nous avec espérance. Nos yeux sont faits pour pleurer, mais pour voir; notre cœur est fait pour souffrir, mais pour croire. La foi en une autre existence sort de la faculté d'aimer. Ne l'oublions pas, dans cette vie inquiète et rassurée par l'amour, c'est le cœur qui croit. Le fils compte retrouver son père; la mère ne consent pas à perdre à jamais son enfant. Ce refus du néant est la grandeur de l'homme.

Le cœur ne peut errer. La chair est un songe, elle se dissipe; cet évanouissement, s'il était la fin de l'homme, ôterait à notre existence toute sanction. Nous ne nous contentons pas de cette fumée qui est la matière; il nous faut une certitude. Quiconque aime sait et sent qu'aucun des points d'appui de l'homme n'est sur la terre: aimer, c'est vivre au delà de la vie; sans cette foi, aucun don profond du cœur ne serait possible. Aimer, qui est le but de l'homme, serait son supplice; ce paradis serait l'enfer. Non! disons-le bien haut, la créature aimante exige la créature immortelle: le cœur a besoin de l'âme.

Il y a un cœur dans ce cercueil, et ce cœur est vivant. En ce moment, il écoute mes paroles.

Emily de Putron était le doux orgueil d'une respectable et patriarcale famille. Ses amis et ses proches avaient pour enchantement sa grâce, et pour fête son sourire. Elle était comme une fleur de joie épanouie dans la maison. Depuis le berceau, toutes les tendresses l'environnaient; elle avait grandi heureuse, et, recevant du bonheur, elle en donnait; aimée, elle aimait. Elle vient de s'en aller!

Où s'en est-elle allée? Dans l'ombre? Non.

C'est nous qui sommes dans l'ombre. Elle, elle est dans l'aurore.

Elle est dans le rayonnement, dans la vérité, dans la réalité, dans la récompense. Ces jeunes mortes qui n'ont fait aucun mal dans la vie sont les bienvenues du tombeau, et leur tête monte doucement hors de la fosse vers une mystérieuse couronne. Emily de Putron est allée chercher là-haut la sérénité suprême, complément des existences innocentes. Elle s'en est allée, jeunesse, vers l'éternité; beauté, vers l'idéal; espérance, vers la certitude; amour, vers l'infini; perle, vers l'océan; esprit, vers Dieu.

Va, âme!

Le prodige de ce grand départ céleste qu'on appelle la mort, c'est que ceux qui partent ne s'éloignent point. Ils sont dans un monde de clarté, mais ils assistent, témoins attendris, à

notre monde de ténèbres. Ils sont haut, et tout près. Oh! qui que vous soyez, qui avez vu s'évanouir dans la tombe un être cher, ne vous croyez pas quittés par lui. Il est toujours là. Il est à côté de vous plus que jamais. La beauté de la mort, c'est la présence. Présence inexprimable des âmes aimées, souriant à nos yeux en larmes. L'être pleuré est disparu, non parti. Nous n'apercevons plus son doux visage; nous nous sentons sous ses ailes. Les morts sont les invisibles, mais ils ne sont pas les absents.

Rendons justice à la mort. Ne soyons point ingrats envers elle. Elle n'est pas, comme on le dit, un écroulement et une embûche. C'est une erreur de croire qu'ici, dans cette obscurité de la fosse ouverte, tout se perd. Ici, tout se retrouve. La tombe est un lieu de restitution. Ici l'âme ressaisit l'infini; ici elle recouvre sa plénitude; ici elle rentre en possession de toute sa mystérieuse nature; elle est déliée du corps, déliée du besoin, déliée du fardeau, déliée de la fatalité. La mort est la plus grande des libertés. Elle est aussi le plus grand des progrès. La mort, c'est la montée de tout ce qui a vécu au degré supérieur. Ascension éblouissante et sacrée. Chacun reçoit son augmentation. Tout se transfigure dans la lumière et par la lumière. Celui qui n'a été qu'honnête sur la terre devient beau, celui qui n'a été que beau devient sublime, celui qui n'a été que sublime devient bon.

Et maintenant, moi qui parle, pourquoi suis-je ici? Qu'est-ce que j'apporte à cette fosse? De quel droit viens-je adresser la parole à la mort? Qui suis-je? Rien. Je me trompe, je suis quelque chose. Je suis un proscrit. Exilé de force hier, exilé volontaire aujourd'hui. Un proscrit est un vaincu, un calomnié, un persécuté, un blessé de la destinée, un déshérité de la patrie; un proscrit est un innocent sous le poids d'une malédiction. Sa bénédiction doit être bonne. Je bénis ce tombeau.

Je bénis l'être noble et gracieux qui est dans cette fosse. Dans le désert on rencontre des oasis, dans l'exil on rencontre des âmes. Emily de Putron a été une des charmantes âmes rencontrées. Je viens lui payer la dette de l'exil consolé. Je la bénis dans la profondeur sombre. Au nom des afflictions sur lesquelles elle a doucement rayonné, au nom des épreuves de la destinée, finies pour elle, continuées pour nous, au nom de tout ce qu'elle a espéré autrefois et de tout ce qu'elle obtient aujourd'hui, au nom de tout ce qu'elle a aimé, je bénis cette morte: je la bénis dans sa beauté, dans sa jeunesse, dans sa douceur, dans sa vie et dans sa mort; je te bénis, jeune fille, dans ta blanche robe du sépulcre, dans ta maison que tu laisses désolée, dans ton cercueil que ta mère a rempli de fleurs et que Dieu va remplir d'étoiles!

1. *Fiancée de François-Victor Hugo.*

LETTRE DU GONFALONIER DE FLORENCE

(Historique d'Actes et Paroles, édition dite de l'Imprimerie Nationale)

Firenze, le 17 avril 1865.

Monsieur,

Les 14, 15 et 16 mai prochain, la ville de Florence célébrera le sixième anniversaire centenaire de la naissance de Dante.

La commission chargée par la municipalité de l'organisation de cette Fête qui est comme un jubilé de la civilisation auquel toutes les nations policées se feront représenter, a décidé que le 15 aurait lieu une séance académique où l'on lira divers morceaux en l'honneur du divin poète.

Vous qui êtes placé si haut parmi les intelligences privilégiées, vous ne pouvez vous dispenser de faire entendre votre voix dans cette occasion solennelle. Le génie doit rendre hommage au génie.

La commission littéraire dont j'ai l'honneur d'être l'interprète auprès de vous espère que vous voudrez bien exaucer sa prière.

Les lignes que vous aurez l'obligeance de nous adresser seront lues et traduites dans la séance de l'Académie, puis publiées, si vous voulez bien nous y autoriser.

J'ai bien l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

Le Gonfalonier.

(signature illisible).

III

LE CENTENAIRE DE DANTE.

Hauteville-House, 1^{er} mai 1865.

Monsieur le Gonfalonier de Florence,

Votre honorable lettre me touche vivement. Vous me conviez à une noble fête. Votre comité national veut bien désirer que ma voix se fasse entendre dans cette solennité; solennité auguste entre toutes. Aujourd'hui l'Italie, à la face du monde, s'affirme deux fois, en constatant son unité et en glorifiant son poète. L'unité, c'est la vie d'un peuple; l'Italie une, c'est l'Italie. S'unifier c'est naître. En choisissant cet anniversaire pour solenniser son unité, il semble que l'Italie veuille naître le même jour que Dante. Cette nation veut avoir la même date que cet homme. Rien n'est plus beau.

L'Italie en effet s'incarne en Dante Alighieri. Comme lui, elle est vaillante, pensive, altière, magnanime, propre au combat, propre à l'idée. Comme lui, elle amalgame, dans une synthèse profonde, la poésie et la philosophie. Comme lui, elle veut la liberté. Il a, comme elle, la grandeur, qu'il met dans sa vie, et la beauté, qu'il met dans son œuvre. L'Italie et Dante se confondent dans une sorte de pénétration réciproque qui les identifie; ils rayonnent l'un dans l'autre. Elle est auguste comme il est illustre. Ils ont le même cœur, la même volonté, le même destin. Elle lui ressemble par cette redoutable puissance latente que Dante et l'Italie ont eue dans le malheur. Elle est reine, il est génie. Comme lui, elle a été proscrite; comme elle, il est couronné.

Comme lui, elle sort de l'enfer.

Gloire à cette sortie radieuse!

Hélas! elle a connu les sept cercles; elle a subi et traversé le morcellement funeste, elle a été une ombre, elle a été un terme de géographie! Aujourd'hui elle est l'Italie. Elle est l'Italie, comme la France est la France, comme l'Angleterre est l'Angleterre; elle est ressuscitée, éblouissante et armée, elle est hors du passé obscur et tragique, elle commence son ascension vers l'avenir; et il est beau, et il est bon qu'à cette heure éclatante, en plein triomphe, en plein progrès, en plein soleil de civilisation et de gloire, elle se souvienne de cette nuit sombre où Dante a été son flambeau.

PENDANT L'EXIL. — 1865.

La reconnaissance des grands peuples envers les grands hommes est de bon exemple. Non, ne laissons pas dire que les peuples sont ingrats. À un moment donné, un homme a été la conscience d'une nation. En glorifiant cet homme, la nation atteste sa conscience. Elle prend, pour ainsi dire, à témoin son propre esprit. Italiens, aimez, conservez et respectez vos illustres et magnifiques cités, et vénérez Dante. Vos cités ont été la patrie, Dante a été l'âme.

Six siècles sont déjà le piédestal de Dante. Les siècles sont les avatars de la civilisation. À chaque siècle surgit en quelque sorte un autre genre humain, et l'on peut dire que l'immortalité d'Alighieri a été déjà six fois affirmée par six humanités nouvelles. Les humanités futures continueront cette gloire.

L'Italie a vécu en Alighieri, homme lumière.

Une longue éclipse a pesé sur l'Italie, éclipse pendant laquelle le monde a eu froid; mais l'Italie vivait. Je dis plus, même dans cette ombre, l'Italie brillait. L'Italie a été dans le cercueil, mais n'a pas été morte. Elle avait comme signes de vie, les lettres, la poésie, la science, les monuments, les découvertes, les chefs-d'œuvre. Quel rayonnement sur l'art, de Dante à Michel-Ange! Quelle immense et double ouverture de la terre et du ciel, faite en bas par Christophe Colomb et en haut par Galilée! C'est l'Italie, cette morte, qui accomplissait ces prodiges. Ah! certes, elle vivait! Du fond de son sépulcre, elle protestait par sa clarté. L'Italie est une tombe d'où est sortie l'aurore.

L'Italie, accablée, enchaînée, sanglante, ensevelie, a fait l'éducation du monde. Un bâillon dans la bouche, elle a trouvé moyen de faire parler son âme. Elle dérangeait les plis de son linceul pour rendre des services à la civilisation. Qui que nous soyons qui savons lire et écrire, nous te vénérons, mère! nous sommes romains avec Juvénal et florentins avec Dante.

L'Italie a cela d'admirable qu'elle est la terre des précurseurs. On voit partout chez elle, à toutes les époques de son histoire, de grands commencements. Elle entreprend sans cesse la sublime ébauche du progrès. Qu'elle soit bénie pour cette initiative sainte! Elle est apôtre et artiste. La barbarie lui répugne. C'est elle qui la première a fait le jour sur les excès de pénalité, hors de la vie comme sur la terre. C'est elle qui, à deux reprises, a jeté le cri d'alarme contre les supplices, d'abord contre Satan, puis contre Farinace. Il y a un lien profond entre la *Divine Comédie* dénonçant le dogme, et le *Traité des Délits et des Peines* dénonçant la loi. L'Italie hait le mal. Elle ne damne ni ne condamne. Elle a combattu le monstre sous ses deux formes, sous la forme enfer et sous la forme échafaud. Dante a fait le premier combat, Beccaria le second.

LE CENTENAIRE DE DANTE.

A d'autres points de vue encore, Dante est un précurseur.

Dante couvait au treizième siècle l'idée éclose au dix-neuvième. Il savait qu'aucune réalisation ne doit manquer au droit et à la justice, il savait que la loi de croissance est divine, et il voulait l'unité de l'Italie. Son utopie est aujourd'hui un fait. Les rêves des grands hommes sont les gestations de l'avenir. Les penseurs songent conformément à ce qui doit être.

L'unité, que Gérard Groot et Reuchlin réclamaient pour l'Allemagne et que Dante voulait pour l'Italie, n'est pas seulement la vie des nations, elle est le but de l'humanité. Là où les divisions s'effacent, le mal s'évanouit. L'esclavage va disparaître en Amérique, pourquoi? parce que l'unité va renaître. La guerre tend à s'éteindre en Europe, pourquoi? parce que l'unité tend à se former. Parallélisme saisissant entre la déchéance des fléaux et l'avènement de l'humanité une.

Une solennité comme celle-ci est un magnifique symptôme. C'est la fête de tous les hommes célébrée par une nation à l'occasion d'un génie. Cette fête, l'Allemagne la célèbre pour Schiller, puis l'Angleterre pour Shakespeare, puis l'Italie pour Dante. Et l'Europe est de la fête. Ceci est la communion sublime. Chaque nation donne aux autres une part de son grand homme. L'union des peuples s'ébauche par la fraternité des génies.

Le progrès marchera de plus en plus dans cette voie qui est la voie de lumière. Et c'est ainsi que nous arriverons, pas à pas, et sans secousse, à la grande réalisation; c'est ainsi que, fils de la dispersion, nous entrerons dans la concorde; c'est ainsi que tous, par la seule force des choses, par la seule puissance des idées, nous aboutirons à la cordialité, à la paix, à l'harmonie. Il n'y aura plus d'étrangers. Toute la terre sera compatriote. Telle est la vérité suprême; tel est l'achèvement nécessaire. L'unité de l'homme correspond à l'unité de Dieu.

Je m'associe filialement à la fête de l'Italie.

VICTOR HUGO.

ARTICLE D'HIPPOLYTE PHILIBERT

(Figaro-Programme, vendredi 25 août 1865)

Le Cochon
de
Saint-Antoine

Je sors tout étourdi de la lecture de ce conte fantastique que Charles Hugo vient de publier chez Michel Lévy.

Jamais l'esprit d'un lecteur n'aura été convié à une plus grandiose orgie d'imagination. Jamais, depuis Voltaire, écrivain français n'aura sondé plus triomphalement que Charles Hugo les profondeurs vertigineuses du merveilleux. Constatons-le aussi: comme Voltaire, Charles Hugo ne s'est armé du conte que pour défendre les plus grandes idées philosophiques. A travers le réseau aux mailles infinies de la fable, on aperçoit l'oeil bon et compatissant du philosophe qui regarde. Sur toute misère, toute souffrance, toute inégalité, toute injustice, tombe un rayon consolateur. C'est bien là certainement le point le plus important à relever de la part d'un critique.

Maintenant que justice est faite au penseur, parlons du fantaisiste.

Ici, les expressions nous manquent pour donner au lecteur une juste idée de ce que peut inventer une imagination en fièvre, à la recherche de l'inconnu et de l'impossible. Imaginez un moment que, par miracle, tout ce qui est muet dans la nature prenne la parole: entendez-vous d'ici le tumulte, les mugissements, les soupirs, les éclats, les grondements pareils au tonnerre, les murmures indicibles, l'étrange concert enfin qui va sortir de toutes les bouches ouvertes de l'antre, de l'arbre, de la montagne, de la nue, de l'écueil, de la pierre, du brin d'herbe et des abîmes profonds? Telles sont les voix que Charles Hugo met en jeu dans la grandiose et fantastique symphonie qu'il conduit magistralement à grands coups d'archet magique.

Tout se heurte, se choque, s'entremêle dans cette conception: le colossal et le microscopique, l'incommensurable et l'infiniment petit, le monstre et l'infusoire, la nuit insondable et les resplendissantes lueurs des cieux étoilés.

Le Micromégas de Voltaire est atteint, s'il n'est pas dépassé, dans certaines descriptions. Les diables de Charles Hugo, qui, pour faire un punch, ajoutent au vin qui flambe un filet de citron qui tombe comme une cataracte, et un quartier de pain de sucre de la dimension d'une pyramide d'Egypte, valent bien le Sirien et Micromégas de Voltaire qui mangent deux montagnes pour

leur déjeuner et qui aiment les maîtresses, jolies brunes de six cent toises qui leur ont résisté quinze cents ans.

Raconter un conte, et surtout ce conte, c'est gâter d'avance le plaisir que le lecteur pourra y prendre dans l'original. Qu'il vous suffie de savoir que le héros de l'oeuvre est véritablement le Cochon de Saint-Antoine, en chair, en crin et en os.

Pour quelques-uns peut-être, cette oeuvre sera considérée comme une débauche d'esprit. Ceux-là auront grand tort, et quoique, après tout, la gaminerie fasse quelquefois un pied de nez au génie dans cette étonnante production d'un cerveau humain, je considère ce livre comme une oeuvre rare que l'on doit précieusement estimer et conserver dans les meilleures archives de la littérature française.

Hippolyte Philibert

BULLETIN DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE

Source de l'article du D^r Maurice Mutterer

M. Eggers, arrière petit-fils de Charlotte [BUFF], publie à Brême sur la famille Kestner une étude généalogique très complète, qu'il fit suivre d'un supplément (Nachtag) paru en 1905 à Lubeck.

Correspondance d'Auguste et Charlotte Kestner (fils et fille de l'héroïne de Werther) publiée à Strasbourg en 1904 par le D^r Hermann Kestner-Koechlin de Mulhouse.

Article du 26 mars 1932, consacré à la " descendance thannoise de Charlotte, l'héroïne de Werther" de M. Oberreiner.

Jean-Christien Kestner (1741-1800) et son épouse Charlotte Buff (1753-1828) ont eu 11 enfants:

- 1) Georges Kestner-partz, conseiller aux archives à Hanovre (1774-1867).
- 2) Guillaume Kestner-Iffland, bailli à Hagen en Westphalie (1775-1848).
- 3) Charles Kestner-Vaultrin, le fondateur de la fabrique de produits chimiques de Thann (1776-1846).
- 4) Auguste Kestner, conseiller de légation du Hanovre auprès du Saint-Siège (1777-1853).
- 5) Théodore Kestner-Lippert, médecin à Francfort. (1779-1847).
- 6) Edouard Kestner-Martin, fabricant à Thann (1784-1823).
- 7) Hermann Kestner-Lippert, conseiller privé à la chambre des finances à Hanovre (1786-1871).
- 8) Charlotte Kestner (1788-1877), qui habita longtemps Thann auprès de son frère Charles, et mourut à Bâle.
- 9) Louise Kestner (1791-1804).
- 10) Claire Kestner, chanoinesse à Marinwerder près de Hanovre (1793-1866).
- 11) Frédéric Kestner-Doormann, négociant et consul général du Hanovre à Marseille et au Havre (1795-1872).

De ces 11 enfants de Charlotte Kestner-Buff, cinq (Georges, Guillaume, Charles, Edouard et Hermann) ont laissé des descendants en Allemagne, France, Suisse...

I/ Le troisième fils de l'héroïne de Werther, **Charles Kestner**, né en 1776, s'établit vers la fin du XVIII^e siècle à Strasbourg où, après avoir été occupé peu de temps dans une banque, il fonda en 1803 une fabrique de produits chimiques, transférée en 1808 à Thann. En 1800, a épousé Salomé-Françoise Vultrin, de S^t Urbain qui mourut en 1804 après lui avoir donné en 1802 une fille Caroline, mariée en 1822 avec le banquier J.J. Bischoff de Bâle, et en 1803 un fils nommé Charles comme son père.

Ce dernier épousa en 1827 Marguerite-Antoinette-Eugénie Rigau, née à Thann en 1806, fille du général de brigade Antoine Rigau et de Marguerite Probst, d'une vieille famille Thannoise. Après la mort de son père en 1846, il prit la direction de la fabrique de Thann. Républicain convaincu, il fut nommé en 1848, député du Haut-Rhin à l'Assemblée Constituante, suspect pour ses idées libérales, fut obligé après le coup d'état du 2 décembre 1851 de se réfugier quelque temps en Suisse. Il mourut le 14 août 1870.

De ses cinq filles, l'aînée, Eugénie, née en 1828, épousa en 1848 Camille Risler, associé de son père. De ce mariage naquirent un fils, Charles Risler, plus tard maire du 7^e arrondissement de Paris (qui eut lui-même deux filles, devenues l'une M^{me} Georges Claretie, l'autre M^{me} Canet) et une fille Eugénie, qui épousa en 1875 Jules Ferry, l'homme politique connu.

La deuxième fille de Charles Kestner-Rigau, Fanny (1831-1850), épousa Victor Chauffour, de Colmar, dont elle eut une fille, Fanny Chauffour, devenue en 1872 la femme d'Antoine Bavier, négociant à Paris. De ce mariage naquirent un fils et trois filles dont deux, Mesdames William Chaplin et Albert Bazaine, eurent elles-mêmes des enfants.

La troisième fille de Charles Kestner-Rigau, Mathilde, née en 1832, épousa le colonel J.B. Adolphe Charras, qui fut comme son beau-père et son beau-frère Victor Chauffour: membre de l'Assemblée Constituante de 1848 et ardent républicain.

La quatrième fille de Charles Kestner-Rigau, Céline (1838-1893), épousa en 1856, Auguste Scheurer de Mulhouse, devenu plus tard vice-président du Sénat. Des deux filles qui naquirent de ce mariage l'aînée, Jeanne, épousa en 1878 M. Marcellin Pellet, alors député du Gard, et la seconde, Suzanne, devint en 1882 la femme de M. Gustave Gobron alors conseiller général et plus tard sénateur des Ardennes. Des trois filles de M^{me} Marcellin Pellet, l'une épousa M. André Chaumeix de l'Académie Française, et une autre M. Pol Neveux, inspecteur général des Bibliothèques Nationales et membre de l'Académie Goncourt. M^{me} Gobron a eu trois fils et une fille.

La cinquième fille de Charles Kestner-Rigau, Hortense, née en 1840, épousa Charles Floquet, le futur ministre.

La descendance de Caroline Bischoff-Kestner, soeur aînée de Charles Kestner-Rigau est restée en grande partie en Suisse ; un fils, Emmanuel Bischoff, né en 1826, a été toutefois officier français et une petite-fille Louise Sacc, née en 1849 a épousé en 1870 Charles Bourrit, agent de change à Lyon, dont elle a eu sept enfants.

II/ Le septième fils de Charlotte Buff, **Hermann**, eut en 1823 un fils nommé aussi Hermann, qui s'établit au milieu du siècle dernier comme médecin à Mulhouse, et qui épousa en 1855 Fanny Koechlin de Thann. De ce mariage naquirent :

1) Georges Kestner (1859-1899)

Médecin à Mulhouse qui eut de son mariage avec Elisabeth Lantz (1867-1925) trois filles, domiciliées toutes trois à Mulhouse.

L'aînée, Fanny a épousé M. Laederich, ingénieur à la Société Alsacienne de Constructions mécaniques et a quatre enfants ; la seconde M^{lle} Charlotte Kestner, n'est pas mariée, la troisième M^{me} Maurice Koechlin née Suzanne Kestner a cinq enfants.

2) Valentine Kestner (1860-1904)

Elle épousa en 1886 M. Eugène Perdrizet, négociant à Paris. De ce mariage naquirent :

a) M. Charles Perdrizet qui épouse M^{lle} Suzanne Verquière, et a un fils.

b) M^{me} Albert-Emile Weber, née Hélène Perdrizet, mère de 4 enfants, habite Paris.

c) M. Paul Perdrizet, ingénieur à Paris, épouse M^{lle} Hamaide, a quatre enfants.

d) M. Jean Perdrizet, ingénieur aux Etablissements Schaeffer et Cie (près de Mulhouse) épouse M^{lle} Suzanne Marguerite Weiss, a quatre enfants.

3) M. Paul Kestner-Wilson né en 1864, a une fille Jeanne Kestner qui devient M^{me} Rodolphe Burckhardt, habite Bâle et a quatre enfants.

4) Charlotte Kestner (1865-1920) épouse Claudius Chappuis agent de change à Lyon (1855-1925), eut trois enfants. L'aînée, M^{me} Sambuc, épouse du médecin principal de 2^e classe M. Edouard Sambuc, est morte à Saïgon en 1926 et a eu 6 enfants dont trois moururent en bas-âge ; le second, M. René Chappuis, habite Lille et a eu de son mariage avec M^{lle} Marie-Alice Koechlin 3 enfants ; la troisième, M^{lle} Marguerite Chappuis habite Mulhouse.

5) Sophie Kestner (1866-1931) qui de son mariage avec Camille Schoen (1859-1908), chimiste à Wesserling, a eu cinq enfants:

- a) M. André Schoen à New-York
- b) M^{me} Maurice de Trey née Madeleine Schoen à Lausanne
- c) M. Alfred Schoen à Mulhouse qui de son mariage avec M^{lle} Gabrielle Doll a eu 3 enfants
- d) M^{lle} Violette Schoen qui habite Mulhouse
- e) M. Jacques Schoen.

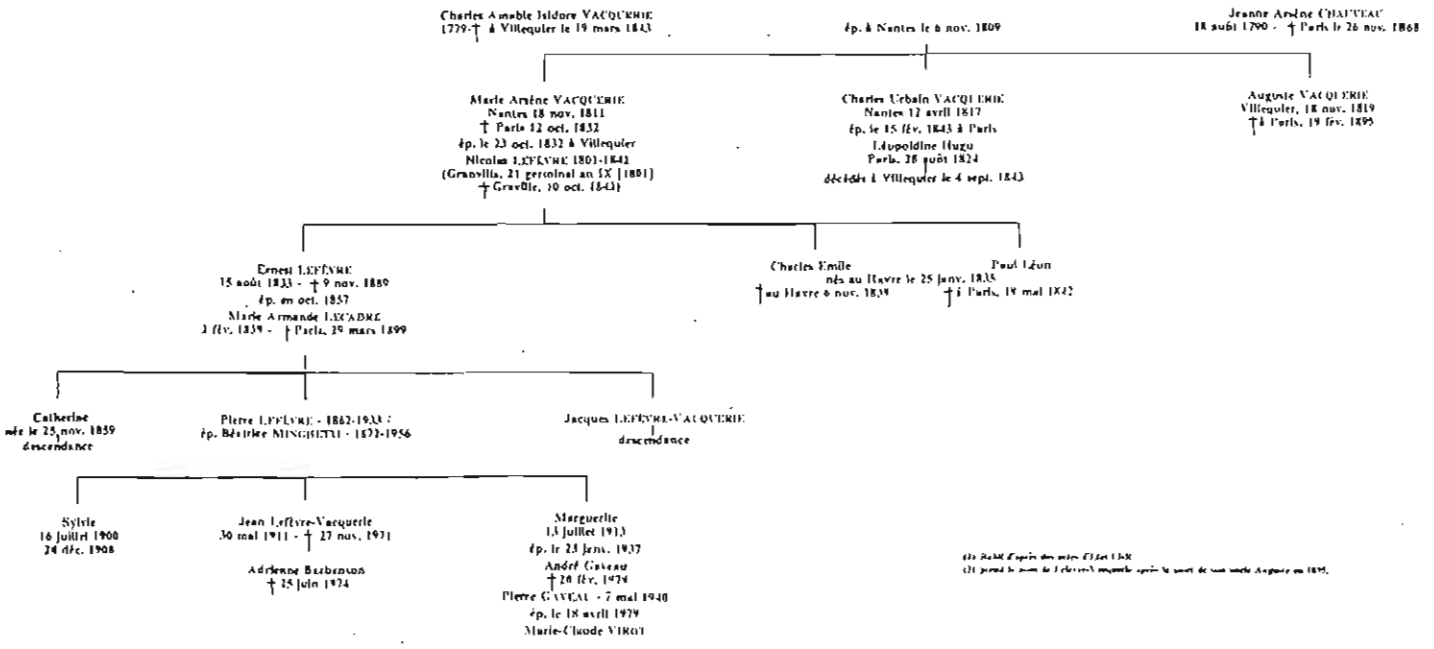
6) Hermann Kestner né à Mulhouse en 1868, mort à Strasbourg en 1925.

III/ Une petite-fille de Guillaume Kestner, second fils de l'héroïne de Werther, **Marie Lodemann**, épousa Fritz Braun, négociant à Mulhouse. Trois enfants issus de ce mariage habitent l'Alsace: M^{lles} Méta et Elisabeth Braun... et M. Théodore Braun...

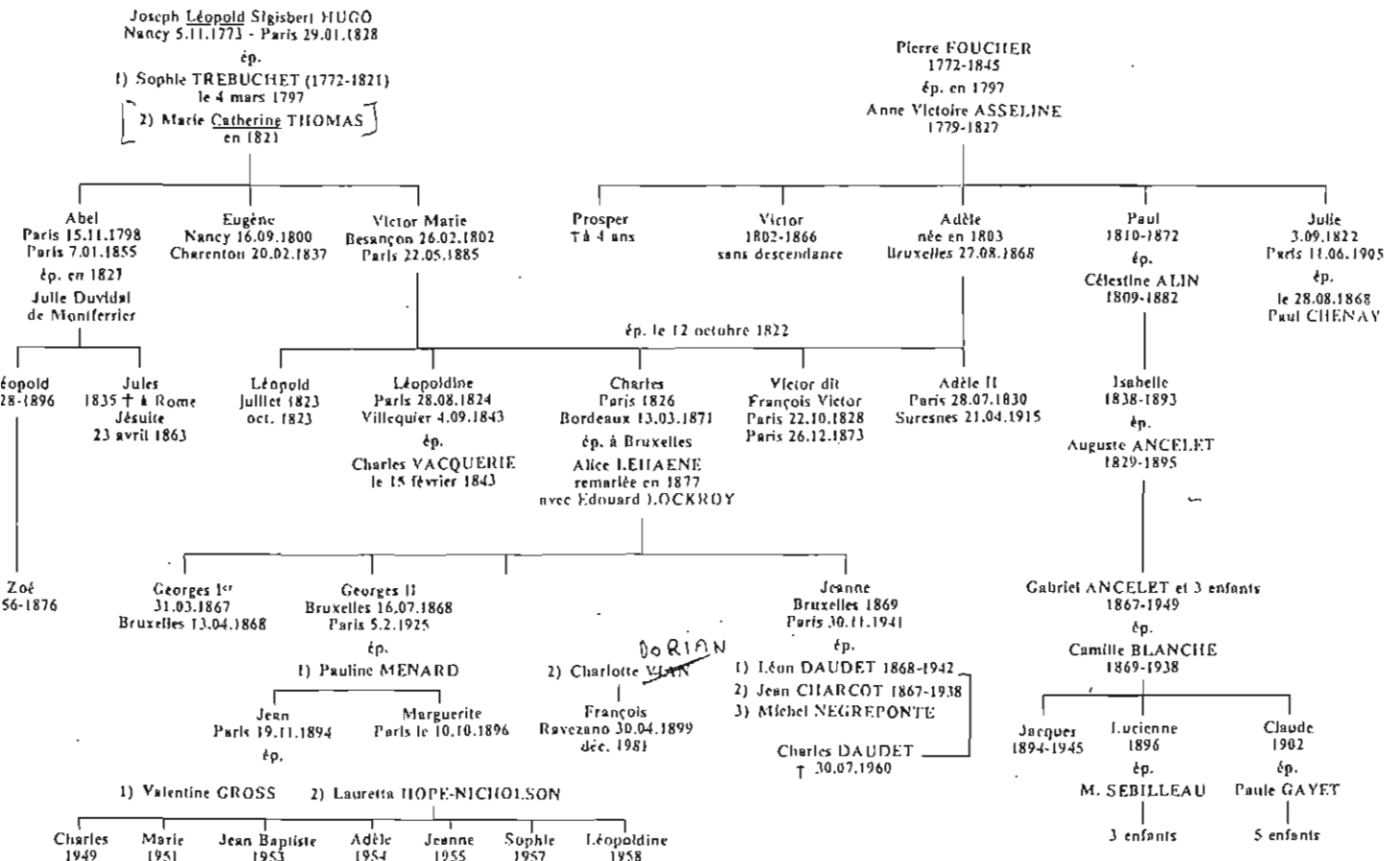
IV/ **Frédéric Kestner** mourut sans enfant au Havre en 1872.

V/ Quant à **Edouard Kestner** mort à Thann en 1923, il eut de son mariage avec Fanny Martin un fils, Edouard Kestner-Matthey qui s'établit comme fabricant à Neuchâtel et une fille, Caroline, qui épousa le docteur Touchon à la Chaux-de-Fonds.

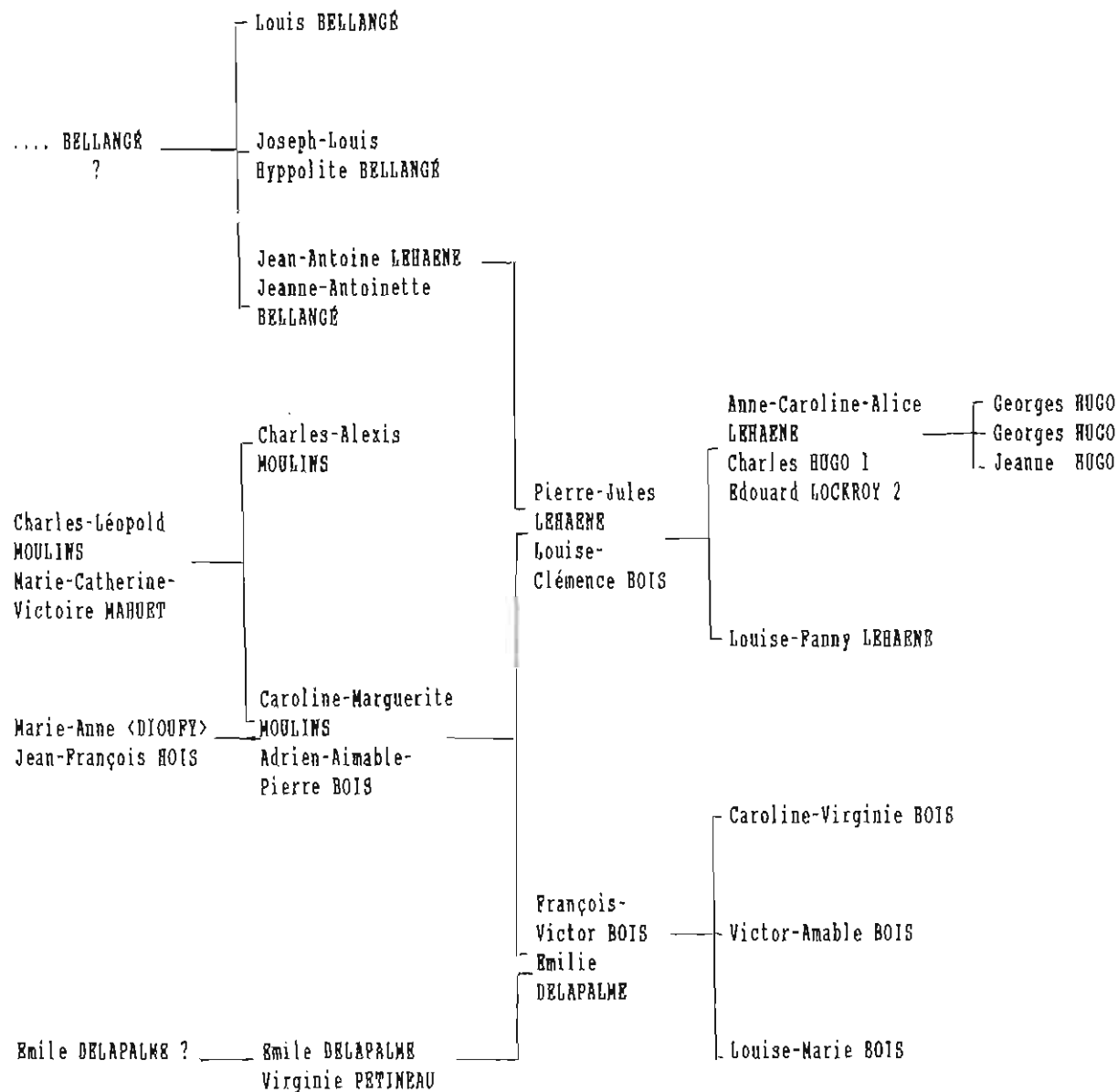
LA FAMILLE VACQUERIE



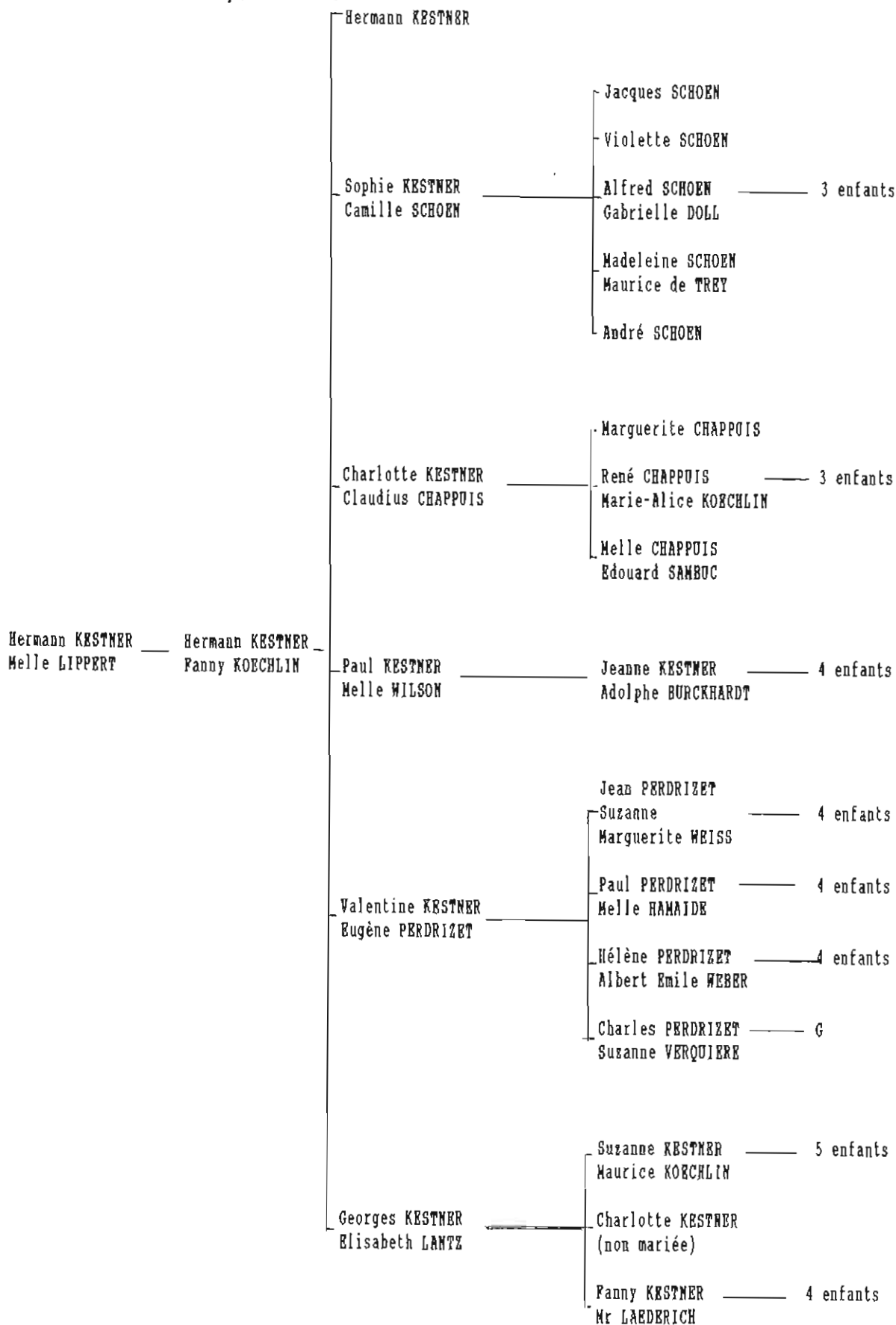
LA FAMILLE HUGO



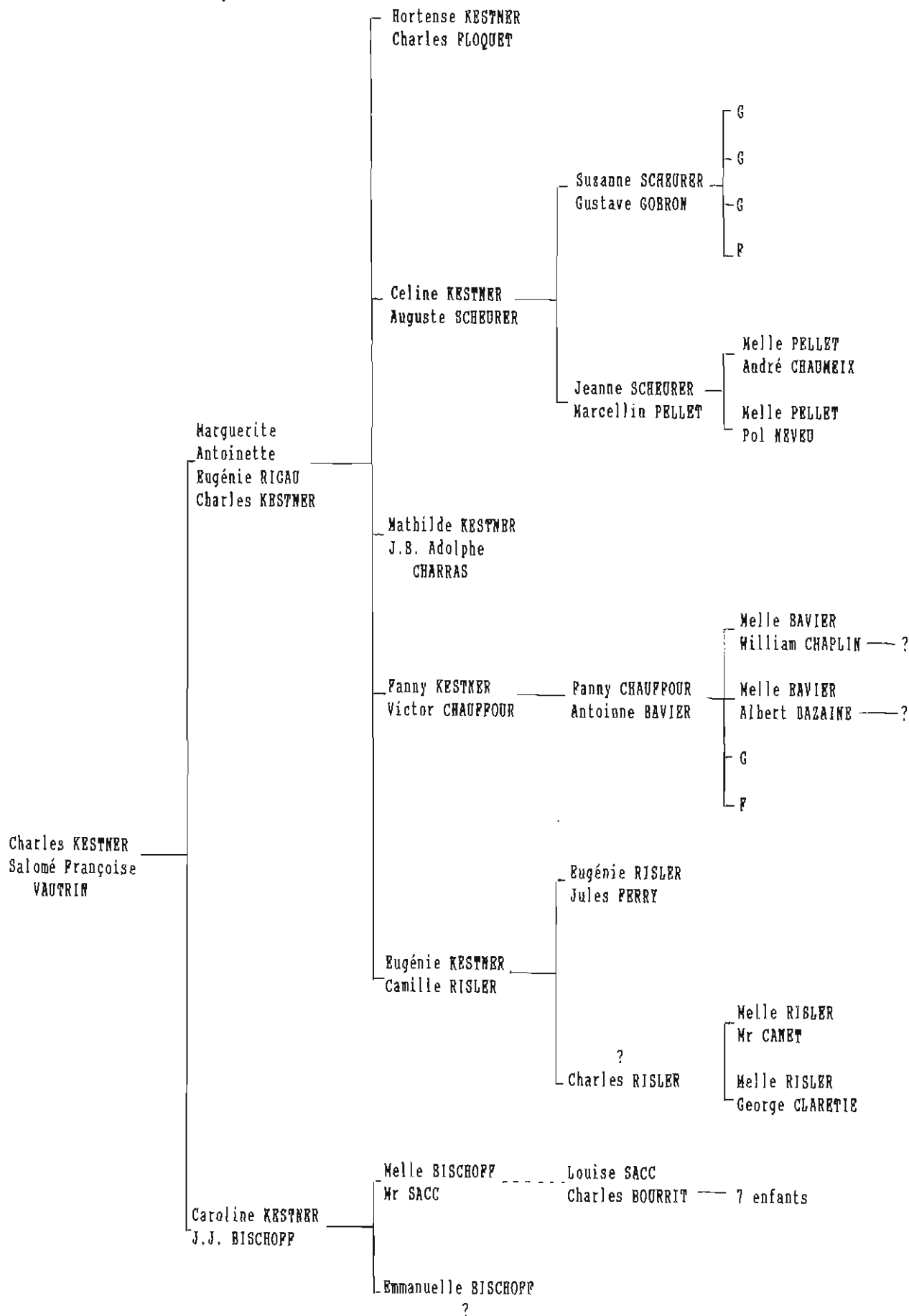
FAMILLE BOIS/LEHAENE



FAMILLE KESTNER/LIPPERT



FAMILLE KESTNER/VAUTRIN



19 avr 1874

Lechaene 1865 11/17

N^o. I.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

161

ÉTAT CIVIL.

VILLE DE PARIS.



N^o 47-10507
21 Mar 1874
4635-A
Cote de la Seine
L'arrondissement de la Seine

arrondissement

EXTRAIT du Registre des Actes de
Naissance de l'an 1874

Le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-quatre à midi et demi
Acte de naissance de Pierre Jules Lechaene
reconnu du sexe masculin, né le jour veille à neuf heures du
matin, au domicile de ses père et mère susdits tournailler
n^o 68 huitième mairie fils de Jean Antoine Lechaene
Chousta, âgé de vingt-neuf ans, et de Jeanne Antoinette Anne
Bellange, son épouse.

sur la déclaration à nous faite par le père en présence
de Pierre Joseph Lechaene marchand de meubles âgé de
Cinquante-sept ans, demeurant comme dessus ayent légalement
de l'enfant

et de Pierre Antoine Bellange fabricant de meubles
âgé de cinquante-six ans, demeurant rue nouvelle dans le
sixième mairie ayant légalement de l'enfant

Le père et les témoins, ont signé avec nous officier de
l'état civil après lecture faite et signés Lechaene,
Lechaene, Bellange, et Villenouveau adjoint au maire

Le présent acte délivré par nous Maire du huitième
arrondissement de Paris le vingt-trois avril mil
huit cent quatre-vingt-quatre Villenouveau



Le 21 Mars 1874
Le Maire de la Commune
J. Jarron

453

1965

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

14 Mai 1821

ACTE DE NAISSANCE

F 203

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872, par la section de la Commission, dans sa séance du

1^{er} ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1821

Pois

Louise Éléonore

L'an mil huit-cent-vingt-un, le Quatorze
de Mai en-mei à Paris Louise Éléonore du
sexe féminin, fille de Adrien Aimable
Pierre Pois employé, et de Marguerite
Caroline Maulin, son épouse, demeurant
rue Saint-Antoine, N° 22.

Le Membre de la Commission,

[Signature]

[Large handwritten mark]



4636-A

Ville de Paris.

Page 165
887



EXTRAIT du Registre des Actes de *Mariages*
Nécessité du 8^e Arrondissement
(Année 1872)

Le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux à deux heures du soir.

Schaene

ETAT CIVIL.

Il est dû pour le présent extrait
SAVOIR : fr. c.
Timbre 1 25
Droit d'exposition... » 75
TOTAL..... 2 »

NOTA. La égalisation coûte 0.25 c. en sus des frais ci-dessus.

Paris, le 29 mai 1872.
L'ancien Maire, le 19 avril 1874.

Je soussigné, Maire de Paris, certifie que le présent acte de mariage a été célébré le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux à deux heures du soir, à la mairie de Paris, 8^e Arrondissement, en présence de M. *Jules Schaene*, Architecte, âgé de quarante-trois ans, et de M. *Louis Étienne Bois*, Ingénieur, âgé de cinquante-deux ans. Cette déclaration a été faite par le père, ingénieur de M. *Jules Schaene*, notaire, âgé de cinquante-deux ans, demeurant au 8^e Arrondissement, et de M. *Pictet Bois*, Ingénieur, âgé de trente-trois ans, demeurant au 8^e Arrondissement, Ordonne de l'acte. Lesquels ont signé avec nous, Officier de l'Etat Civil, après lecture faite par moi : *J. Schaene*, *J. Schaene*, *Pictet Bois*, et moi-même adjoint.

Le présent Extrait en deux parts tout valables, certifie conformément au registre et déclaré par nous Marie du 8^e Arrondissement de Paris, le Trente-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

*Cote 9...
Collation...
Mairie...
Paris...
29 mai 1872*



*Schaene
Maire du 8^e Arrondissement
J.E. Delapalme*



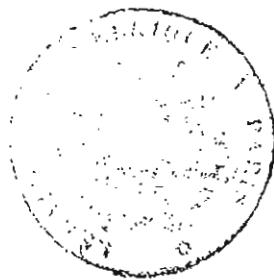
En pour l'ajustation de la signature
M. La Caille

Paris le 4 y br 1865.
Par délégation du Garde des Sceaux
Ministre de la Justice et des Cultes
Le Chef de Bureau
Ch. Traussat Larocq

Le Ministre des Affaires Étrangères
Certifie véritable la signature
M. de Noirmont Larocq
Paris le 4 Septembre 1865
Par autorisation du Ministre
Le sous-Directeur Chef de la Chancellerie
Dubois



no 442 Paris 3. France (Cruis France)
En pour l'ajustation de la signature
M. Depuade Dubois
Paris le 6 y br 1865
Par la Chancellerie
Le Consul de Chancellerie
E. Bastien



PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

ACTE DE NAISSANCE

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872.

ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1849

Date 25 Octobre 1849

Nom Lehaenc

Prénoms Louise Fanny

L'an mil huit cent quarante-neuf, le vingt-cinq
 Octobre, est née à Paris, Louise Fanny, du sexe
 féminin, fille de Pierre Jules Lehaenc, et de
 Louise Clémence Bois, son épouse.

Membre de la Commission
[Signature]

Renseignements extraits de l'Acte de mariage
Feral et Lehaenc
 du 2 Mars 1864
 Registre 22 n° 185

LE MAIRE DU 8^e ARRONDISSEMENT.

[Signature]


Préfecture du Département de la Seine.



EXTRAIT du Registre des Actes de *Naissance*,

pour 1853,
2^e Trimestre.

De la commune

Le vendredi quatre janvier mil huit cent cinquante-trois, quatre heures
 Du relevé. Acte de naissance de: Emile, que nous avons reconnu
 être du sexe masculin, né le deux De ce mois, à onze heures du matin
 chez ses père et mère, Rue Cadet N° 19, Fils de Emile De la Palme,
 avocat général à la cour royale de Paris, âgé de trente-neuf ans et de
Marie Henriette Obligeris, son épouse, âgée de vingt-quatre ans.
 Les témoins sont: Jean Baptiste Charles Edouard De la Palme, conseiller
 à la cour royale de Paris, âgé de soixante-quatre ans, Demeurant rue
 Saint Pierre Montmartre N° 13, Oncle paternel de l'enfant et sergent
Jean Delorme, avoué à la cour royale de Paris, âgé de trente-six ans,
 Demeurant rue des petits péris N° 3, oncle par alliance sur la
 déclaration à nous faite par le père qui a signé avec les témoins
 et avec nous Antoine Jacques Nicolas Bertinet, maire adjoint du
 second arrondissement de Paris, après lecture faite, signés:
De la Palme, De la Palme, Delorme et Bertinet.

AT CIVIL.
 du pour le présent
 SAVOIR: r. c.
 1 25
 expédition... # 75
 TOTAL... 2 *

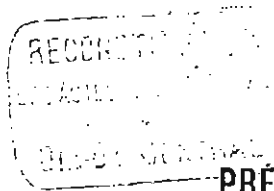
la légalisation coûte en sus des frais ci-

Delivré, conforme au registre, par nous maire
 Du second arrondissement de Paris, ce deux, janvier
 mil huit cent cinquante-trois.

A null

Acquis par la Commission
 l'art du 12 Février 1872
 Le Président de la Commission
Gallon





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

1

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

ACTE DE NAISSANCE

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872, par la section de la Commission, dans sa séance du

22 Mars 1872

ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1872

Delapalme

Emilie

L'an mil huit cent soixante-dix-huit le vingt deux Mars et sous Paris: Emilie Enxue
femme d'Emile Delapalme
substitut du Procureur du Roi: et M^{rs}
Virginie Pétinon son épouse demurant
à Paris Mairie de St Germain
L. M...
S. P...



UNION DES ACTES DE L'ÉTAT
ENTRÉE
1.2964026
EXTRAIT DES ACTES DE L'ÉTAT

EXTRAIT du Registre des Actes de Naissance
du 1. arr. de Paris (arrondissement)

Bois

Sept 49

Le vingt-huit Septembre mil huit cent quarante
sept a midi acte de naissance de **Caroline**
Virginie présentée par son père et sa mère
née à Paris place du Saule N° six à trois heures
du matin fille de **François Victor BOIS** ingénieur
Cinq ans de trente-trois ans et de **Emilie de la Palme**
son épouse sans profession âgée de vingt ans mariés
en cette mairie le onze Décembre mil huit cent

ÉTAT CIVIL.

Il est dû pour le présent

SAVOIR:	fr. c.
bro.....	1 50
it d'expédition...	» 75
Total...	2 25

La légalisation coûte
0,25 c. en sus des frais ci-
dessus.

quarante six dont deux au domicile, susdit
Déclaration faite devant nous maire officier de l'Etat
Cinq du premier arr. de Paris pour le père de l'enfant
après le **Emile de la Palme** Conseiller à la Cour de
canton officier de l'alignement d'homme âgé de cinquante
quatre ans dem. rue Gressolles j'ai été maternel de
l'enfant **Charles Alais Moulon** âgé de quarante
sept ans dem. rue des Petites écuries N° lequel et le
père ont signé au nom après lecture faite signé **Victor**
Bois de la Palme Moulon et **Marbeau**

Commission
12 Février 1870
de la Commission

Extrait conforme
Paris le 23 Avril 1870
Le Conseiller Maire Secrétaire général
Le Maire Secrétaire général
L'Embellie de Préfecture.

Ci

Bois

1992

10524 178 5325



Extrait du Registre des Actes de Naissance
de l'ancien 1^{er} arrondissement de Paris
année 1861

Bois

Le dix huit Octobre, mil huit cent quarante huit, à trois heures et quart du soir. Acte de naissance de Victor Arnable, présenté et reconnu être de sexe masculin, né à Paris, place du Sabre, 14. Le sujet du courant, à deux heures du matin, fils de François, Victor Bois, ingénieur civil, âgé de trente cinq ans et de Emilie De la Salsme, son épouse, sans profession, âgés de vingt un ans, mariés en cette mairie le seize décembre mil huit cent quarante six, demeurant sous deux au domicile susdit. Déclaration faite devant nous Maire, Officier de l'Etat Civil du premier arrondissement de Paris, par le père de l'enfant assisté de Pierre Jules Lechaume architecte, âgé de trente cinq ans, demeurant rue Hauteville n° 44; Adolphe Pelincau, notaire, âgé de quarante deux ans, demeurant rue de la Paix, 2, lesquels et le père ont signé avec nous après lecture faite. Signé: Victor Bois, A. Pelincau P. Lechaume J. Pascaus.

ÉTAT CIVIL.

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR:	
Nombre.....	fr. c.
Coût d'expédition...	1 25
	» 75
TOTAL...	2 »

TA. La légalisation coûte 0,25 c. en sus des frais ci-dessus.

si l
1861

Sous extrait conforme
Paris, le 25 Mai 1861
Le Secrétaire Général
De la Préfecture de la Seine
[Signature]



[Signature]

Quis par la Commission
(loi du 12 Février 1872)
Le Membre de la Commission
[Signature]

177 - Bureau de Marguerite Armes, succ. de Villillon. - 211-0.

119 (Bis)

667

6493
12



4697-A
ENTRÉ
21 Mai 1855
13122

EXTRAIT du Registre des Actes de Naissance

Bis

De huit cent cinquante cinq, à sept heures et Demie
Du matin. « Acte de Naissance de Louise Marie,
présentée et reconnue être de sexe féminin, née à Paris, Place de
St-Marc, N. 14, hier, à sept heures Du matin; fille de François
Victor BOIS, Vigneron, civil âgé de quarante et un ans,
et de Louise Delabalsme, non épousée, sans profession
âgé de vingt sept ans, Demeurant sous l'enseigne au Domicile susdit
mairie au cette Mairie. « Déclaration faite devant nous Maire
Officier de l'état civil Du premier Arrondissement de Paris, par le
père de l'enfant, assisté de Louis Delabalsme, Avoué
âgé de vingt quatre ans, Demeurant rue Buffault, N. 5, et de
l'enfant, et de Armand Maspoulin Guise, Docteur en médecine
âgé de cinquante trois ans, Demeurant Boulevard St. Martin
N. 21; les quels et le père ont signé nous après lecture faite
(Signé) Victor Bois, Louis Delabalsme, Guise et Roy,
Plus copie conforme - Paris le 16 Juin 1855

ÉTAT CIVIL.
est dû pour le présent
R. SAVOIR: fr. c
re..... 1 25
d'expédition... 75
TOTAL... 2 »
La légalisation coûte
5 c. en sus des frais ci-
dessus.



L. J. Maire

Proton

Commissaire de la Commission
L. J. Roy

4557

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE.

ETAT CIVIL

VILLE DE PARIS.



Reg. 25

N° 26

Mariage de Bois

21 Mai 1872
13/20
Septième arrondissement Municipal

EXTRAIT du Registre des Actes de Mariage de l'an mil huit cent soixante

Acte de mariage du mercredi deux décembre mil huit cent soixante quatre heures de relevée.

Ce jourd'hui se sont présentés au chef lieu de la mairie pour y faire prononcer leur mariage, adrien amable Pierre Bois, âgé de vingt sept ans né à Paris paroisse s. nicolas des champs, département de la Seine, le dix sept cent quatre vingt cinq, négociant, demeurant à Paris rue st. arvois n° 63 quartier s. arvois, de la Seine, fils unique de Jean François Bois, avocat à la Cour impériale de Paris, et de Marie Anne Drouff, son épouse, demeurant à Paris, rue st. arvois n° 63 tous deux présents et consentans au présent mariage.

Et Caroline Marguerite Moulins, âgée de vingt deux ans née s. dix sept paroisse notre dame département de la haute Saône, le dix sept octobre mil sept cent quatre vingt dix, demeurant à Paris rue st. antoine n° 32 quartier d. hotel de ville, dept. de la Seine, fille unique de Charles Leopold Moulins, négociant et de Marie Catherine Victoire Maduet, demeurant à Paris rue st. antoine n° 38, quartier de l'hotel de ville, tous deux présents et consentans au présent mariage.

Les actes préliminaires pour l'Extrait des registres de publication de mariage fait à Paris, tant en la mairie de cet accord de mariage qu'en celle de sa venue à l'acte de mariage le dimanche vingt deux et vingt trois novembre mil huit cent soixante quatre, affichés et publiés aux lieux de la loi, sans opposition, et les actes de mariage du présent mariage ont été faits en la mairie de Paris, le présent jour, en présence de deux témoins choisis par les époux, lesquels actes ont été inscrits au chapitre six du code civil, titre cinq du mariage, conformément de l'article 75 du code civil, devant les deux parties, en présence de l'officier municipal, et après avoir été lu et entendu par les parties.

COMMUNICÉ PAR LA COMMISSION (100 du 12 Février 1872) Le commissaire de la Commission

F. Hullock

2714

l'Etat Civil

Ledit Epoux préfère sur de classe à haut voir prendre au mariage d'un Caroline Marguerite Moulins, Cantaldrien amable Pierre Bois

En présence de, rancin duren, age de trente trois ans, propriétaire, demeurant à Paris rue d'antoinette n. 32. quartier de l'hotel de ville, ami de l'Epoux;

De pierre vigier, age de cinquante ans, propriétaire, demeurant à Paris quai de voltaire n. 22. quartier de la croix rouge, ami de l'Epoux;

De pierre augustin Royer, age de trente deux ans, nommé au tribunal civil d'indignité de classe, demeurant à Paris rue de l'arbre sec n. 48. quartier de la croix rouge, cousin maternel de l'Epoux;

Et de andré martin Labbé, age de trente deux ans, négociant, demeurant à Paris rue d'antoinette n. 32. quartier de l'hotel de ville, ami de l'Epoux.

Après quoi, moi, Jean de la Roche de la Roche, adjoint au maire du septième arrondissement municipal de la ville de Paris, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil à Paris, j'ai prononcé publiquement que, aux termes de la loi sur l'Etat Civil, l'Epoux et l'Epouse ont été mariés en mariage; j'ai dressé de ce mariage un acte de mariage, j'ai aussi donné lecture de cet acte de mariage en l'église de la paroisse de l'Epoux, les père et mère de l'Epouse et l'Epouse ont signé avec moi. J'ai eu: a. a. P. Bois, C. M. Moulins, Bois, m. a. Dioufy, C. M. Moulins, M. C. M. Moulins, duren, vigier, Royer, Labbé, et Jean de la Roche de la Roche.

De la Roche de la Roche, adjoint au maire du septième arrondissement, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil. à Paris ce dix décembre mil huit cent douze.

de la Roche de la Roche



Collet de la Roche
JOURNAL
de l'Etat Civil

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

173

8198
RELEVÉ
CHASSE
DÉPÔT

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

16 Mars 1846

ACTE DE MARIAGE

SEULIÉRETTI

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872, par la section de la Commission, dans sa séance du

8^e ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1846

24
Echaume
et Bois

40

L'an mil huit cent quarante six, le seize Mars, à la Mairie du huitième arrondissement de Paris acte de Mariage de Pierre Jules Echaume, architecte, demeurant rue des Courcelles, n° 8, fils de Jean Antoine Echaume, et de Jeanne Antoinette, avec Bellange, décédé.

Et de Louise Clémence Bois, demeurant rue des Fossés du Temple, n° 30, fille de Adrien Amable Pierre Bois, décédé, et de Marguerite Caroline Moulins, sa veuve.

Le Membre de la Commission

E. Choron

DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL DE PARIS

Mariage

DATE

LA NAISSANCE, LE MARIAGE OU LE DÉCÈS.

10 Aout 1838

NOM DE FAMILLE.

ET SES FEMME, ENTRE LE 1^{er} SON NOM DE FEMME

Duranton

Buisson

Extrait de l'acte de mariage de Jean Baptiste Duranton et de Marie Charlotte Buisson, par M. C. Cotton, Notaire à Paris, le 10 Aout 1838.

Expédition délivrée sur papier libre, en exécution de la loi du 12 février 1872, par M^e C. Cotton Notaire à Paris soussigné, le Dix Aout mil huit cent soixante-huit d'une Copie authentique d'acte de mariage annexé à la minute, étant en sa possession, d'un acte de dépôt reçu le 1 Septembre mil huit cent trente huit par M^e Luce & ses Collègue

(1) Préfecture du département de la Seine Ville de Paris.

Extrait du registre des actes civils mariages de l'année 1838, L'AN mil huit cent trente huit le quatre aout à huit heures du matin, Acte de Mariage de Jean Baptiste Duranton, âgé de ans demeurant à Paris, Rue Saint-Benoît N° 121, et de Marie Charlotte Buisson, âgée de ans demeurant à Paris, Rue de Valenciennes N° 100, par M. C. Cotton, Notaire à Paris, le dix Aout mil huit cent trente huit.

Les actes signés par M. C. Cotton, Notaire à Paris, le dix Aout mil huit cent trente huit, ont été déposés en son étude, le dix Aout mil huit cent trente huit, par M. Luce & ses Collègue, Notaire à Paris, le dix Aout mil huit cent trente huit.

Après la copie entière de l'acte civil, ajouter les mots : expédié et Collationné, puis signer.



ACTE DE MARIAGE D'ALFRED BUSQUET ET MARIE PAGNERRE

(Archives de la Seine: V 4 E - 696)
Emplacement dépôt II travées 312 à 321

L'an mil huit cent soixante cinq, le quatorze février à deux heures de relevée. Par devant nous, Dutertre Jacques Delaine, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire du sixième arrondissement de Paris, officier de l'Etat civil, sont comparus à la Mairie,

M. Alfred Stanislas Busquet, homme de lettres, demeurant à Paris rue des Martyrs N° 30, né à Rochefort (Seine et Oise, le vingt décembre mil huit cent dix neuf) fils majeur de Victor Charles Valentin Busquet, décédé et de Agathe Joséphine Pierre, sa veuve, propriétaire présente et consentant demeurant à Paris. Passy, rue St Hippolyte n° 75 bis.

Et de Marie Virginie Pagnerre sans profession, demeurant à Paris, avec sa mère, rue de Seine n° 18 née à Paris, sur le 10^e arrondissement le treize juillet mil huit cent trente sept, fille majeure de Antoine Laurent Pagnerre, décédé et de Virginie Béatrix Broulard, sa veuve, libraire-éditeur présente et consentant,

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites devant les principales portes de notre Mairie et de celle du neuvième arrondissement de Paris les dimanches 25/12 et 1^{er}/01 derniers.

Les futurs époux, ainsi que les personnes ici présentes pour autoriser le Mariage, interpellés par nous, ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage,

Contrat de mariage reçu par M^r Cottin, notaire à Paris le 28/01/ dernier, suivant certificat ci-annexé.

Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, avons procédé publiquement à la célébration du mariage. Et, après avoir donné lecture des actes de naissance, de décès et publication annexés et paraphés, ainsi que du chapitre six du Titre du Code Napoléon, intitulé: du Mariage, avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi, que M. Alfred Stanislas Busquet et M^{lle} Marie Virginie Pagnerre sont unis par la Mariage.

De tout ce, avons dressé acte en présence de M.M. Charles Victor Busquet, avoué, âgé de 49 ans, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure), frère de l'époux, auguste <Ozambre> pharmacien, âgé de quarante trois ans, demeurant <ancienne> fontaine n° 6, ami de l'Epoux ; hippolyte <Biesta<s>> Directeur du comptoir d'Escompte, âgé de cinquante trois ans, rue Boursault n° 11 bis et Barthélémy S^T hilaire, membre de l'Institut, âgé de cinquante neuf ans, demeurant rue Duperré n° 11, amis de l'épouse, lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture l'ont signé avec nous, la mère de l'épouse, la mère de l'époux et les parties contractantes.

[Signatures]

X^{le} 1846.

ACTE DE MARIAGE

Reconstitué en vertu de la Loi du 12 février 1872, par la 3^e section de la Commission,
dans sa séance du 16 Mars 1874.

1^{er} ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1846.

Bois
Victor
la Palme
Emilie

L'an mil huit-cent quarante six, le seize décembre de la mairie du premier arrondissement de Paris, acte de mariage de : François Victor Bois, Ingénieur civil, demeurant à Paris, rue des fossés du Temple n.º 20, fils majeur de Edouard Amable Pierre Bois, décédé, et de Caroline Marguerite Meuliers, sa veuve, & de Emilie de la Palme, demeurant à Paris, rue Guffletti n.º 2, née à Trunay-sur-Loire (Saône-et-Loire) le trois cent mil huit cent vingt sept, fille de Emilie de la Palme, et de Virginie Fétiveau, son épouse, décédée.

Le Membre de la Commission,

Auguste Favart

Préfecture du Département de la Seine.

EXTRAIT du Registre des Actes de *Divorc*

8^e Arrond. en 1893.



Le jour du *Septembre*, mil huit cent cinquante trois.
à midi trois quarts. Entre *Docteur Jules*
Lebracne, architecte, domicilié à Paris, y demeurant au boulevard
du faub. *francoeur* n° 305. 8^e arrond. (ex *de Trouad*
notre fleur rue *Paris*, y demeurant au boulevard
n° 34. Group *D. Louis. Chémence* Boite
n° 2. *Tratte* de *deux* ans. Le présent acte dressé
sur la déclaration *D. Joseph Marie*, employé,
âgé de *Cinquante quatre* ans, *D. Marie* *Fernand*
(Laine) *Arrière* de *belais* n° 38. *D. Louis*
Grandperrin, employé, âgé de *quarante huit*
ans, *D. Marie* *Maronne* (*Laine*) *reproposée*
n° 1. *D. D. D. D.* *Certificat* du *Procureur* qui
constate le *Divor.* Le *Divorandum* est signé
avec nous officier *D. L. Can* *Civil*, *lettre* *faite*
signé *Marie Grandperrin* & *Weynard*, adjoint
Le *livre* *Confirme* au *Registre* *Paris*
Mairie du *huitième* *arrondissement* le *Sept*
Septembre mil huit cent cinquante trois.

VII.
le présent
fr. c.
... 1 25
... 75
... 2 0
tion contre
frai-cé-



Bureau appose
Septembre 1893
J. E. Delapralme



Vis pour l'application des lois originelles

M. La Ville
Paris le 7^{me} 9^{me} 1865.
Par délégation du Garde des Sceaux
Ministre de la Justice et des Cultes
Le Chef du Bureau
Ch. Maurice Leroy

Le Ministre des Affaires Étrangères
L'office visible au signataire
M. Marnet & Co
Paris le 4 Septembre 1865
Cher Monsieur le Ministre
Pour le sous-Directeur Chef de la Chancellerie
Dubois



(Passe-partout)
N° 44 (1^{er} et 4^{ème} Franc 10^{ème} franc)
Vis pour l'application des lois originelles
Dépositaire M. Dubois
Paris le 6^{me} 9^{me} 1865
Pour le Ministre
Le sous-Directeur
L. Barthe



ACTE DE DECES DE LOUISE-CLEMENCE BOIS

Archives de la seine V. 4. E. 1937

L'an mil huit cent soixante quatre, le vingt et un Mars, à onze heures et demie du matin, devant nous, Henri Pierre Edouard, Baron de <Bonnemain>, chevalier de la Légion d'honneur, Maire du seizième arrondissement de Paris, officier de l'Etat civil ont comparu: Ernest de Massey, âgé de quarante ans, propriétaire, demeurant à Paris, Grande rue de Passy, 53 et Albert Jules Hérent, âgé de quarante cinq, propriétaire, demeurant même rue n° 59, lesquels nous ont déclaré que hier soir à deux heures, Louise Clémence Bois est décédée en son domicile, villa Montmorency (Avenue des Tilleuls 72) âgée de quarante trois, rentière, née à Paris, veuve de Jules Lehaene, fille de Adrien Aimable Pierre Bois, décédé, et de Caroline Marguerite Moulins, sa veuve, âgée de soixante dix ans, rentière, même domicile. Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

[Signatures]

ACTE DE DECES DE JEAN-BAPTISTE DURANTON

Archives de la seine V. 4. E. 4696

Le seize septembre mil huit cent quatre vingt à midi et demi, acte de décès de Jean-Baptiste Duranton, propriétaire, âgé de soixante treize ans, né à Condat (Puy-de-Dôme), décédé ce matin à deux heures, au domicile conjugal à Paris, Rue Duban, n° 2, Epoux de Hortense Marie Busquet, sans profession, âgée de soixante deux ans, fils de Jean-Baptiste Duranton et de Jeanne Chomette, son épouse décédée. Ledit décès, dûment constaté par nous Edmé François <Péridon> adjoint au Maire du seizième arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Etat civil sur la déclaration et en présence de Léon Jean-Baptiste Duranton, âgé de quarante ans sans profession, domicilié, rue Duban, 2, fils du défunt, et Georges Henri Jules Bailli, âgé de quarante et un an, négociant à Paris, rue de Cluny, 38, gendre du défunt ; Lesquels ont signé avec nous après lecture.

[Signatures.]

Compte rendu par M^r. François Victor
Bois, Ingénieur Civil, Chevalier de la Légion d'honneur,
demeurant à Paris, boulevard Malesherbes N^o 69

à Mad^e Anne Caroline Alice Lebaene, sa nièce,
épouse de M^r. Charles Melanie Abel Hugo, homme
de lettres, avec lequel elle demeure à Saint Josse sur Noode
les Bruxelles (Belgique), rue de l'Astronomie N^o 3 bis.

De l'Administration qui il a eue des biens de madite
dame Hugo, comme son tuteur,

Depuis le vingt six Mars mil huit cent soixante
quatre, jusqu'au dix huit Octobre mil huit cent soixante cinq.
jour de son mariage.

Observations préliminaires.

1^{re} Observation.

Décès de Mad^e Lebaene.
Ouverture de la tutelle.

M^r. Louis Clement Bois, en son vivant rentière demeurant
à Paris (Ancien Villa Montmorency, avenue des Villards N^o 72 (vingt
arrondissement) est décédé en son domicile le vingt six Mars mil huit cent soixante
quatre, veuve de M^r. Pierre Jules Lebaene, laissant pour ses seules héritières, chacune
pour sa moitié, M^lle Hugo, & M^lle Lebaene. Fanny Lebaene, ses filles mineures.

Il y eut une délibération du conseil de famille des d. mineures, reçue
et présidée par M^r. le Juge de Paix 1^{re} division arrondissement de Paris aux
tenue de son procès verbal en date du vingt six Mars mil huit cent
soixante quatre, enregistré, M^r. François Victor Bois a été nommé tuteur
des Demoiselles Lebaene, ses nièces.

M^r. Bois a accepté cette qualité de tuteur par le procès
verbal même qui l'a nommé, et il n'y avait pas lui à la nomination d'un
subrogé tuteur, attendu que M^r. Péralangi ci après nommé ayant déjà été
chargé pour cette fonction par une délibération précédente, un avis
naturellement et de droit ses fonctions.

Il est fait observer ici que M^r. Victor Bois après la
tutelle sans avoir préalablement pourvu à la reddition de compte.

J

« De la tutelle qui avait été accordée à ses deux
 « enfants, attendu que les demoiselles Lebaene étaient seules
 « héritières de leur mère ».

2^e Observation.

Inventaire après le décès de Mad^e Lebaene.

Après le décès de Mad^e Lebaene, l'inventaire a été
 dressé par M^o Jules Emile Delapalme qui en a gardé minute et son collègue
 notaire à Paris, en date au commencement du trente un Mars mil huit cent
 soixante quatre.

A la requête de M^o Victor Bois, ayant agi comme
 tuteur datif des demoiselles Lebaene.

En présence de M^o Joseph Louis Hypolyte Dellange,
 artiste peintre, Officier de la Légion d'Honneur, demeurant à Paris rue de
 Douai N^o 55.

Au Nom et comme subrogé tuteur des D^{es} Lebaene,
 nommé à cette qualité qu'il a acceptée par délibération du
 Conseil de famille desdites mineures, reçu et prorogé par M^o
 le Juge de Paix de l'ancien troisième arrondissement de
 Paris le six Octobre mil huit cent cinquante trois, aux termes
 de son procès verbal dudit jour.

M^o Lebaene habite à reporter toutes les traditions
 conjointement pour le tout en fraude pour partie de
 Mad^e veuve Lebaene leur mère sus nommée.

La valeur des objets mobiliers s'est élevée à la somme
 de cinq mille deux cents francs.

Les D^{es} mineurs existant au moment du décès s'élevaient
 à la somme de quatre cents francs.

Il a été procédé au recensement de l'inventaire susd^{it} après
 le décès de Mad^e Lebaene.

Il résulte de ce recensement.

Que parties du mobilier parisien avait été vendu et que le
 prix de la vente avait été encaissé par Mad^e Lebaene;

que le surplus de ce mobilier avait été renvoyé et se
 trouvait compris dans l'estimation ci dessus;

qu'il paraissait être dû à M^o Lebaene au moment de son décès:

1^o par M^o le Comte Charpentier, propriétaire, demeurant à Paris,
 rue Cadet N^o 16, la somme de six cent soixante dix francs;



2^e et par un s. Gonyalhe Eustache, la somme de cinq cents francs.
 M^o Bois déclare ici qu'il n'a jamais touché ces sommes et
 qu'elles doivent être considérées comme perdues.

Les papiers ont été analysés sous six cotes :

La première cote contient six pièces relatives à la créance Oudin :
 La première, est la grosse d'un acte passé devant M^o De la Palme et son
 collègue notaires à Paris les seize et dix huit Novembre mil huit cent
 soixante trois, enregistré, contenant obligation par M^o Jacques Antoine Oudin,
 propriétaire, demeurant à Paris Saugivard, rue de Sèvres N^o 57, au profit de
 M^o Ad^o Lebaone, d'une somme de dix mille francs remboursable le premier
 Avril mil huit cent soixante huit, et productive d'intérêts à cinq pour cent par an à
 partir du neuf novembre mil huit cent soixante trois, payables de trois en trois
 mois, les premiers Janvier, Mai, Août & Novembre de chaque année.

Pour sûreté de cette obligation M^o Oudin a consenti une hypothèque
 sur une propriété située à Paris rue de Saugivard N^o 90 & 92, avec toutes
 ses circonstances et dépendances.

M^o Ad^o Lebaone a fait la déclaration d'origine de Deniers suivante :
 que l'adite somme de dix mille francs prêtée par elle à M^o Oudin
 lui provenait de semblable somme qui lui avait été payée par M^o Victor Bois
 suivant quittance reçue par M^o Jules Emile Delasabne et son collègue notaires à
 Paris le seize novembre mil huit cent soixante trois, et qu'en conséquence l'adite somme de
 dix mille francs se trouvait astreinte aux conditions d'emploi énoncées dans son
 contrat de mariage, et soumise au droit de retour au profit de M^o Bois.

Les cinq autres pièces sont bandes et autres pièces se rapportant
 à cette créance.

M^o Bois a déclaré qu'au jour du décès de M^o Ad^o
 Lebaone, il était dû le décimote d'intérêts courus depuis le
 neuf Novembre précédent.

La cote deuxième contient une pièce qui est certificat
 N^o 3656 au nom de M^o Ad^o Lebaone de dix actions de cinq cents francs
 chacune de la Compagnie Parisienne de chauffage et éclairage par
 le gaz; lesdites actions portant les N^{os} 48339, 49, 108 - 86443, 88206,
 89117, & 103868 à 103872, donnant droit à des dividendes & produisant
 des intérêts payables les six Avril & Octobre de chaque année.

Une estampille mise au dos de ce certificat constatant que les
 intérêts avaient été payés jusqu'au six Octobre mil huit cent soixante trois.

La cote troisième contient une pièce qui est certificat
 d'inscription au nom de M^o Ad^o Lebaone de cinquante obligations trois
 pour cent de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, remboursables
 à cinq cents francs chacune, produisant un intérêt annuel de quinze francs

payable, le premier Janvier et Juillet de chaque année.

Ces obligations portaient les N^{os} 1703877 à 1703926.

Une estampille mise sur le certificat qui portait le n^o 46383 indiquait que les intérêts avaient été payés en Janvier mil huit cent soixante quatre.

La Cote quatrième, contient cinquante pièces qui étaient autant d'obligations au porteur de la Compagnie de Chemin de fer de la Seine et de l'Orléans, de la Compagnie Lombard Vénitien, et de l'Italie centrale de cinq cents francs chacune, produisant un intérêt annuel de quinze francs par obligation, payable le premier Juillet et Janvier de chaque année.

Les dites obligations portaient les N^{os} 415867 à 415872, 60273, 60437, 63096, 71033 à 71034, 109864 à 109867, 122028 à 122031, 137070, 137571, 291617 à 291642.

Celles étaient toutes accompagnées de leurs coupures d'intérêt dont la première à détacher était celui échéant le premier Juillet mil huit cent soixante quatre.

La cote cinquième contient cinq pièces qui étaient relatives au legs de M^e. Paillet, successions à la charge de M^{lle} Lechaone pour ce legs de soixante mille francs à elle fait par M^{lle}. Paillet, régente de la Banque de France.

Les autres pièces sont notes et comptes se rapportant à ce legs.

Les pièces des sixième, septième, huitième, neuvième et dixième cotes sont expéditions de conseil de famille, papiers, notes et factures qu'il est inutile de raporter ici.

Déclarations Actives.

M^{lle}. Pais a déclaré qu'entre les quatrevingts francs de deniers comptants dont il est ici dessus question, il existait en ce moment au lieu de M^{lle}. Lechaone un caissier au compte de cette dame chez M^{lle}. Jules Emil Delapalme notaire pour recevoir encaissée une somme de cinq cents francs vingt sept centimes.

Déclarations Passives.

M^{lle}. Pais a déclaré qu'elle avait payé une somme de deux cent soixante deux francs cinquante quinze centimes des biens de M^{lle}. Lechaone à raison des dépenses faites en commun par elle et M^{lle}. Marie Pais sa mère qui habitèrent ensemble; que par suite la moitié soit deux cent trent sept francs trente sept centimes, suivant les conventions de ces deux dames devait être portée au passif de la succession.

M^o: Bois a déclaré avoir payé la somme de deux cent soixante cinq francs soixante centimes pour frais de dernière maladie, et celle de onze cent quarante un francs pour frais funéraires quatrevingt cinq centimes pour frais funéraires.

3^{ème} Observation.

Vente de partie des meubles d'Anteuil. Successions échues à M^{me} Hugo.

Suivant procès verbal dressé par M^o Delbergue Coomont Commissaire priseur à Paris le en l'année mil huit cent soixante quatre enregistré, il a été procédé à la requête de M^o Victor Bois à la vente aux enchères de partie du mobilier se trouvant à Anteuil prisé en l'inventaire.

Cette vente a produit net la somme de sept quatrevingt dix huit francs quinze centimes.

Le surplus du mobilier prisé a été partagé entre M^o Victor Hugo et M^o Adolphe Lebaene, sa sœur.

" M^o: Bois déclare ici que depuis sa nomination de tuteur " de M^o Adolphe Lebaene, ces derniers n'ont recueilli aucune " succession ni l'effet d'aucun don ou legs en leur faveur. "

Compte.

Année 1864.

Du 26 Mars au 1^{er} Janvier 1865.

Recettes.

M^o: Bois toute en Recettes:

1^o La somme de quarante francs formant la moitié de celle des quatrevingt francs montant des derniers comptes constatés en l'inventaire. ci - - - - -

2^o La somme de deux cent cinquante francs quarante centimes formant la moitié de celle de cinq cents francs vingt sept centimes reçue de M^o Delapalme pour solde de compte relatif ci-dessus dans l'inventaire. ci - - - - -

3^o La somme de trois cent cinquante francs formant la moitié du semestre au premier avril mil huit cent soixante quatre des Dix actions du Gaz. ci - - - - -

à reporter - - - - -

40. "

250. 14

350. "

640. 14

Receptes

1 ^{re} La somme de soixante deux francs cinquante centimes, formant la moitié du trimestre au premier Mars 1864 des intérêts de la créance Oudin. ci - - - - -	62.50
5 ^e La somme de cinquante cinq francs cinquante centimes formant la moitié de celle de cent onze francs touchée de M ^{re} Delapralme pour le compte des intérêts Oudin, connus du neuf Novembre 1863 au premier février suivant, reus antérieurement aux précédents. ci - - - - -	55.50
6 ^e La somme de cent quatrevingt sept francs cinquante centimes formant la moitié de celle de trois cent soixante quinze francs pour le semestre d'intérêt des chemins de fer Lombards au premier Juillet 1864. ci - - - - -	187.50
7 ^e La somme de trois cent quatrevingt dix neuf francs quatre huit centimes formant la moitié de celle de sept cent quatrevingt dix huit francs quinze centimes pour le produit de la vente de partie du mobilier d'Autry. ci - - - - -	399.38
8 ^e La somme de cent quatrevingt sept francs cinquante centimes formant la moitié des intérêts des cinquante obligations de chemins de fer d'Orléans, échus le premier Juillet 1864. ci - - - - -	187.50
9 ^e La somme de soixante deux francs cinquante centimes pour la moitié des intérêts Oudin, échus le premier Odober 1864. ci - - - - -	62.50
10 ^e Et la somme de cent vingt cinq francs pour la moitié des intérêts des Dix actions du Gaz. ci - - - - -	125.00
Total des Recettes de l'année 1864 - - - - -	1,720.02

Dépenses.

M^{re} Bois parle en dépenses :

1 ^{re} La somme de cent quatre vingt deux francs quatrevingt centimes formant la moitié des frais de dernière maladie de M ^{re} de Lébanc, déclaré en l'inventaire. ci - - - - -	132.80	
2 ^e La somme de cinq cent soixante dix francs quatrevingt deux centimes formant la moitié des frais funéraires également déclaré en l'inventaire. ci - - - - -	570.92	
A reporter - - - - -	703.72	1,720.02

Repartie

3^e La somme de neuf cent quatre-vingt deux francs quinze centimes à laquelle se sont élevés les Dépenses d'entretien de M^{lle} Alice Lebaene depuis l'ouverture de la tutelle jusqu'au trente un Janvier 1864, suivant le compte détaillé faisant partie des pièces-justifications à l'appui du présent compte, ci

703.72 1702.02

4^e La somme de sept cent un franc quatreving cinq francs trente cinq centimes à laquelle se sont élevés pendant le même temps les dépenses pour l'éducation la pension et l'achat des livres de M^{lle} Alice Lebaene, suivant le dit compte détaillé, ci

992.15 701.35

5^e La somme de quatre cent quinze francs soixante neuf centimes formant le quart de celle de seize cent soixante deux francs soixante quinze centimes montant des notes et dépenses communes à M^{ad}e Bois mère, et à M^{ad}e Lebaene, détaillée en l'inventaire dont moitié était à la charge de M^{ad}e Lebaene, et par conséquent la quart à la charge de M^{lle} Alice Lebaene.

415.69

6^e La somme de soixante six francs remise dans le courant de l'année à M^{lle} Alice Lebaene pour ses mêmes dépenses, ci

66. "

7^e La somme de cent vingt francs vingt deux centimes payée à M^r Delapetite pour divers frais d'actes, ci

120.22

8^e La somme de quarante trois francs six sept centimes payée à M^r Delberque Cormont commissaire priseur pour frais, ci

43.17

9^e et la somme de trois cent trente deux francs quatre-vingt centimes payée pour les Droits de succession à la charge de M^{lle} Alice Lebaene dans la succession de sa mère, ci

332.80

Total des dépenses de l'année 1864

3,375.10 3,375.10

Balancé fait; on voit que les Dépenses excèdent les succès de la somme de seize cent cinquante cinq francs huit centimes ci

1,655.08

Cette somme sera portée dans la colonne des

[Signature]

Des dépenses pour l'année 1865.

Année 1865.
Du 1^{er} Janvier au jour du mariage.

Recettes.

Mo. Bois porte en recettes:

1 ^o La somme de cent quatrevingt-sept francs cinquante centimes formant la moitié de celle de trois cent soixante quinze francs montant du semestre d'intérêts échue le premier Janvier 1865 des cinquante obligations du chemin de fer Lombard. ci	187.50
2 ^o Pareille somme formant la moitié du semestre d'intérêts échus à la même époque des cinquante obligations du chemin de fer d'Orléans. ci	187.50
3 ^o La somme de cent vingt cinq francs pour la part revenant à M ^{lle} Alice Lebaene dans les intérêts de la créance Oudin, échue au mois de Novembre 1864 et au mois de février suivants. ci	125. "
4 ^o La somme de quatre cents francs formant la moitié de celle de huit cents francs reçue pour les intérêts de dix actions du Gaz d'Orléans 1864 à Avril 1865. ci	400. "
5 ^o La somme de cent vingt cinq francs pour la part revenant à M ^{lle} Alice Lebaene dans les intérêts de la créance Oudin échus au mois de Mai et au mois d'Avril 1865 ci	125. "
6 ^o La somme de cent quatrevingt-sept francs cinquante centimes pour la part de M ^{lle} Alice dans le semestre des obligations Lombards, échus le premier Juillet 1865 ci	187.50
7 ^o La somme de cent quatrevingt-sept francs cinquante centimes pour la part de M ^{lle} Alice dans le semestre des obligations d'Orléans, échue le premier Juillet 1865. ci	187.50
8 ^o La somme de cent vingt cinq francs formant la part revenant à M ^{lle} Alice Lebaene dans les intérêts des dix actions du Gaz, premier Avril 1865, ci	125. "
9 ^o Et la somme de cinq cent-sept francs trente cinq centimes donnée par M ^{ad} Bois, mère à M ^{lle} Alice Lebaene. ci	507.35
Total des Recettes de l'année 1865.	2,032.37
À reporter	2,032.37

M. de
Dépenses.

2,032.37

M. de Dépenses en dépenses:

1° La somme de huit cent quatre-vingt francs vingt centimes à laquelle sont élevées les dépenses d'entretien de M^{lle} Alice & L. de L. depuis le premier Janvier 1865 jusqu'au jour de son mariage, selon le compte détaillé faisant partie des pièces justificatives de l'année des précédents ci

814.05

2° La somme de sept cent vingt trois francs soixante cinq centimes à laquelle se sont élevées les dépenses de couvert, de chauffage et d'achat de bois de M^{lle} Alice de L. d'après les comptes détaillés ci

723.65

3° La somme de quatre cent francs quatre vingt quinze centimes pour les frais de publication des mariages de M^{lle} Alice de L. ci

39.95

4° Celle de cinq francs quarante centimes pour la suite de celle de dix francs quatre-vingt centimes pour le dépôt de garde à la Banque de France ci

5.40

5° Celle de seize cent cinquante cinq francs huit centimes pour les excédents des dépenses sur l'actif du compte de l'année 1864. ci

1655.08

Total des dépenses de l'année 1865

3,232.13

3,232.13

Et balance faite en vue que les dépenses excèdent les recettes de la somme de

1199.76

Fortune actuelle de M^{de} Hugo.

Il résulte de ce qui précède que la fortune de M^{de} Hugo se composait au moment de son mariage:

1° de la moitié de la créance sur M. Quén, soit 5,000. "

2° de cinq actions à prendre dans les dix de la Compagnie Parisienne du Gaz, portant les n^{os} 18229, 19108, 86442, 22206, 29117.

3° de vingt cinq obligations de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, à prendre dans les cinquante de la même Compagnie, portant les n^{os} 17025^{re} à 17030^{re}.

4° de vingt cinq obligations des chemins de fer de l'Alsace à prendre dans les cinquante de la même Compagnie, portant les n^{os} 11586^{re}, 11587^{re}, 11588^{re}, 11589^{re}, 11590^{re}, 11591^{re}, 11592^{re}, 11593^{re}, 11594^{re}, 11595^{re}, 11596^{re}, 11597^{re}, 11598^{re}, 11599^{re}, 11600^{re}, 11601^{re}, 11602^{re}, 11603^{re}, 11604^{re}, 11605^{re}, 11606^{re}, 11607^{re}, 11608^{re}, 11609^{re}, 11610^{re}.

Le tout que de la somme de cinq cent quatre-vingt dix

neuf pages de dixante six centimes formant le reliquat de papier du present
Compte; et des frais du dit Compte - 1.

Paris le vingt huit Mars mil huit cent dixante six.

Paris le vingt huit Mars mil huit cent dixante six.

L'éditeur responsable
Victor Schœlcher

177

2 40
Paris le vingt huit Mars mil huit cent dixante six.
1806 f. 25. (N. de la) une demi page de dix centimes

Paris le vingt huit Mars mil huit cent dixante six.
Compte de la vente de la bibliothèque de la ville de Paris
Paris le vingt huit Mars mil huit cent dixante six.

Julien Dumont
Victor Schœlcher
Kerroun
H. Elapahon

230

(P) *Lang's Paris & London 1866*
of the late & very fine paper, & containing

177
 178

1237

Pardevant Jean-Baptiste-Joseph Sander
 Sander, notaire à Bruxelles.

Or et Comparu

M. Charles-Declaire, Abel Hugo, homme
 de lettres et deux époux mineurs M^{rs} Anne-Cécilie
 Alice-Ethelene qu'il assiste et assiste, demourant en-
 semble à Saint-James les Ronds, by Bruxelles, vende l'Ab-
 baye de N. S. J^h.

20. Janvier 1806

Procuration

Lesdits comparants réunis sous la régie de la Com-
 mune légale, tels qu'elle est établie par le Code civil, Article
 140 et suivants, avec leurs délégués du mariage, requi-
 rent M^{rs} Sander, notaire demourant au siège de la Cour de
 Justice (1806) — ont par les présentes constitué pour leurs mandataires
 et Re. Sander, Simon Wouter et autres, à l'effet de leur vendre
 et acheter à leur gré et à leur plaisir.

À l'effet de leur représenter dans toutes les opérations
 relatives à la liquidation de la succession de M^{rs} Caroline Mar-
 guerite de Clèves, née de M^{rs} Pierre-Dominique de Clèves, née de
 Clèves, le vingt-quatre décembre mil huit cent dix-neuf, et
 ainsi qu'il est dit de leur délégués.

En conséquence requièrent toutes oppositions des autres
 et y opposer, en demandant les biens venant sans description, faire pro-
 céder à leur constitution et récolement, et dans le cas de leur opposi-
 tion et faire leur droit et retour, introduire tous exploits, documents
 toutes autorisations et pour agir dans toutes les qualités.

Requiert en outre des faits et charges de la dite suc-
 cession, l'accepter purement et simplement en son bénéfice d'inventaire
 et faire à cet effet toutes déclarations, affirmations, et autres choses.

203



Van Overloop
d'acte part
20 Janvier 6.

10. *[Handwritten signature]*

Le Ministre de l'Intérieur
Le Ministre de l'Intérieur
Paris le 24 Janvier 1866
Pour le sous-Directeur (Bij de la Chancellerie)
[Signature]

[Faint handwritten text, possibly a list or notes]

2 30
Jury de Paris le 17
le 17 Janvier 1866
le 17 Janvier 1866

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]





Ministère de l'Intérieur
Le sous-Directeur
M. de la Chancellerie

2 30
L'Empire
1866
Le sous-Directeur
M. de la Chancellerie



au général tant et qui avait été
Lous acte et brevet
fait et j'ai à faire j'ai tu
La mil huit cent trente
neuf du mois de Janvier
en présence de feu Joseph L. D.
Prud'homme, et feu François Perquy
et de feu M. de la Chancellerie
et de feu M. de la Chancellerie
et de feu M. de la Chancellerie

Perquy
Duraud
M. de la Chancellerie

Charles

Alice
Jeanne

registré à Bruxelles sud, le
no. l. 539, f. 692, c. 5. - Au rôle
deux francs, vingt centimes.
Le
M. de la Chancellerie
appellé et de la
Bruxelles le 30 Janvier 66
dans la séance de la Cour de Cassation
Le Directeur

M. de la Chancellerie

Le Roy. Le 14 Mars 1780
 J'ai été en deux fois
 M. de la Harpe

Lesdits compte portant la mention suivante :
 Enquêté à Paris qu'on a vu beaucoup de copies
 dans Paris au nombre de cent cinquante six ff. 33 et 34, 35, 36
 Dans deux autres endroits (Lyon) Rouen

Tout étant les plus justifications et l'appui de
 ce compte, passé :

L'expédition est devenue après le décès de Madame
 Louis, Blanche Bois, et de son mari de M. Louis de la Harpe
 M. de la Harpe, puis par son fils Philippe toujours en date au
 commencement du traité au Paris au nombre de cent cinquante
 quatre,

Et une liasse ou réunion de quatorze autres copies contenant les
 divers papiers personnels de M. de la Harpe acquies par M.
 Bois et compris dans ce compte.

M. Jules Simon s'engage à inscrire dans ledit
 compte que les plus et l'appui pendant le temps voulu par la
 loi, et approuver au contraire le tout sans aucun retard
 sur le lieu.

Dont Acte :

Fait et passé à Paris en la Chambre des députés
 de M. Jules Simon et de M. Bois,

Le sixième huit cent cinquante six
 Le quinze huit Mars

Et M. Jules Simon et M. Bois ont signé
 avec les autres après lecture faite.

Victor Joly Jules Simon
 Muller F. Delapalme

Roye de la Harpe
 M. de la Harpe

bonelle...
fame...
Kings...
Maurice...

pour qu'on...
Si M. J...
Mr. B...
L'avis...
L'avis...
L'avis...

Handwritten notes and signatures on the left margin, including a large flourish.

Il y a...
L'avis...
L'avis...
L'avis...

Comme...
L'avis...
L'avis...
L'avis...

Paris...
Paris...
Paris...

(ii) out...
L'avis...
L'avis...
L'avis...

Large handwritten signatures and names at the bottom of the page, including 'Victor Joly' and 'K. Delapalme'.

389

M 99



Par devant Jean Baptiste Joseph Pauderlinden
Notaire à Bruxelles

Ont comparu:

M. Charles Milanie Abel Hougo, Homme
de lettres et Mad. Anne Caroline Alice Lepain
son épouse qu'il autorise, demeurans ensemble à Bru-
xelles, place des Bénédictins.

Les quels ont par us présentes reconnus que M. Jules
Francis Simon, membre de l'Institut, député au
Corps législatif, demeurant à Paris, place de la Made-
leine, n. 10:

Leur a eus et fait faire des arands ce jour,
toutes les sommes qu'il a pu toucher pour le compte de
comparants, ainsi que toutes les valeurs et objets mobili-
ers qu'il a fait passer en sa possession appartenant aux
dits comparants, le tout en vertu de deux procurations
données à M. Jules Simon, par M. et Mad. Hougo, pas-
sées devant M. Pauderlinden, notaire à Bruxelles, le 1er
Janvier 1866.

La première le vingt Janvier dernier, et la seconde
le vingt neuf du même mois.
Coutes deux enregis. btes.

En moyen de quoi les dits comparants quittent
et déchargent M. Jules Simon de toutes choses relatives
aux dits mandats.

Le tout acte en French, sur modèles imprimés
et revus.

Fait et passé à Bruxelles
le 4^{ème} jour du mois de novembre
1866.

En présence de Jean Joseph Debauche, demeurant
à Bruxelles et Jean François Perqny, demeurant
à Saint Joseph au moulin, témoins instrumentaires



14^{ème} jour 1866
Décharge
mandat.

Je soussigné
Notaire à Bruxelles
certifie que les
dites parties ont
été présentes et
ont signé les
dits mandats
en présence de
M. et Mad. Hougo
et de M. Jules
Simon, et de
M. Debauche et
M. Perqny, témoins
instrumentaires.

J. Pauderlinden

Guaranteed
2^{ème} Notaire à Paris
à Paris le 14^{ème} jour
1866
Certains

Approuvé la ratine
en deux mots sans
deux la présenter.

à ce regard.
Lecture faite, les comparants ont
terminé de la notaire.

AK
100
28
Mi
709

Charles Dupuy
J. Perquy
J. Debauché
J. Perquy
J. Debauché

9.30

Enregistré à Bruxelles le six novembre
1866 vol 547 p. 01 v. 2 case 6 - un envoi -
Reçu deux francs vingt centimes

Le Receveur,
MORAN.



Ministre des Affaires Étrangères
Paris le 29 novembre 1866
Le Directeur

Ministère des Affaires Étrangères
Paris le 29 novembre 1866
Le Directeur

Le 10
Le 10
Le 10
Le 10

217

R. 115

Et le quatre Décembre mil huit cent soixante six

Pardevant: M^{rs} Jules Emile Delapalme et son collègue, notaires à Paris soussignés

Et comparés:

M^r François Eugène Joby, principal clerc des notaires, demeurant à Paris rue Aubert n^o 9

Lequel a, par ses présentes, déposé audit M^{rs} Delapalme, et l'a requis de mettre au rang de ses minutes, à la date de ce jour le brevet original d'un acte passé devant M^{rs} Jean Baptiste Joseph Vander Linden, notaire à Bruxelles, sous le quatorze Novembre mil huit

cent soixante six, aux termes duquel M^r Charles Frédéric Allet Heger, homme de lettres, et M^r Louis Caroline Marie Lehoucq, son épouse de lui autorisée, demeurant ensemble à Bruxelles, place des Barricades, ont donné décharges à M^{rs} Jules François Simon, membre de l'Institut, député aux deux corps législatif, demeurant à Paris, place de la Madeleine n^o 10, des mandats qui leur ont été adressés, sur titres de deux promesses passées devant led. M^r Vander Linden, la première le vingt Janvier dernier, et la seconde le vingt neuf du même mois, toutes deux enregistrées.

Lequel a été enregistré en Belgique et en France et enregistré en France avec les présentes et timbres au double.

E. J.

J'ai. D'une leur Mère, cont. sur disposition de l'art. 46 du Code Napoléon,

Pourqu'il est dit note sur l'acte de mariage, M. A. Bellange a couronné l'exposé des D. Minieres Lhaene, les petites nièces et leur sœur, ad'effect de parens et allies, sur un lieu en présence de cette ville, ni dans l'histoire de parens ni en vertu, à ce que nous a ce lieu présent pour devant nous, à l'effet de composer avec l'un et sans notre présence et en vertu de l'acte de famille de D. Minieres Lhaene, et ensuite l'illib' et D'une leur avis. 1. sur la nomination et sur l'entend' aux D. Minieres Lhaene, et D. sur l'autorisation qu'il conviendrait d'accorder au tuteur, qui sur la nomination aux D. Minieres, à l'effet d'accepter pour elles et en son nom personnel, sous bénéfice d'inventaire l'adoption de l'art. 344 de leur Mère, et de sur toutes autres autorisations qu'il conviendrait d'accorder aux D. tuteurs.

Jeus l'intérêt. Des D. Minieres. Déclarant et affirmant qu'il ne connaît pas d'autres et plus proches parens ni allies des D. Minieres. D'un côté et présent en cette ville ni dans la dit' ville de parens ni en vertu, que ceux qu'il a connus qui à l'effet de parens, à l'exception de l'acte de l'art. 344 de leur Mère, et de sur toutes autres autorisations qu'il conviendrait d'accorder aux D. tuteurs. Et a l'effet de parens, à l'exception de l'acte de l'art. 344 de leur Mère, et de sur toutes autres autorisations qu'il conviendrait d'accorder aux D. tuteurs.

H. Bellange

Attestent tout cour au volontairement par devant nous les D. parens et amis, savoir: Du côté Paternel 1. M. Joseph Louis Hippolyte Bellange, plus amplement connu d'un nom, qualifié et domicilié dans l'exposé, qui précède, grand Oncle des Minieres et leur sœur et tuteur de droit de la D. Minieres Lhaene, et de sur toutes autres autorisations qu'il conviendrait d'accorder aux D. tuteurs. Et de sur toutes autres autorisations qu'il conviendrait d'accorder aux D. tuteurs. Et de sur toutes autres autorisations qu'il conviendrait d'accorder aux D. tuteurs. Et de sur toutes autres autorisations qu'il conviendrait d'accorder aux D. tuteurs.

Mais une note de... H. B.

3e M. Adolphe... Nourcarbeit, Compositeur
De Musique, dem. à Paris rue Jacob n° 8, appelé
en remplacement de M. Achille Pierre Marie,
Membre Dignitaire du Conseil de famille de quel est l'acte
des D. S. D. Alexandre et Nourcarbeit, comme
par sa assignation relation habituelle d'amitié avec
les D. S. D. Mineures et appelés par l'un d'office
conf. à l'acte, à défaut de leur parent ou allié des D. S. D.
Mineures, d'assignation à l'acte, d'assignation et présent
en cette ville de Paris l'acte de l'un d'office sur un rapport

Ce D. S. D. Maternel

4e M. François Victor Boix, Ingénieur civil,
dem. à Paris place Du Barry n° 14, oncle d'union
5e M. Charles Alexis Moulins, ancien Mag. J. Gen.
à Paris, ancien petit curier n° 23, grand oncle
des Mineures

Le 6e M. Jules François Simon, proprié. d'habitation
Del' Or de Supérieur de la légion d'honneur, Député
du Corps législatif, dem. à Paris pl. de la Madeleine
n° 10, Cédant comme parent avec assignation relation
habituelle d'amitié avec les D. S. D. Mineures
et appelés par l'un d'office, conf. à l'acte, à défaut de
la D. S. D. Mineures parent ou allié des D. S. D. Mineures
d'assignation Maternelle; d'assignation et présent en cette
ville de Paris l'acte de l'un d'office sur un rapport

Lesquels, après leur avoir exposé l'objet de
leur convocation et donné lecture de l'acte de l'un d'office
Bellanger, subrogé tuteur, et après avoir déclaré et
affirmé qu'ils ne connaissent pas d'intérêt public
particulier parent ou allié des D. S. D. Mineures, d'union
cité et présent en cette ville de Paris l'acte de l'un d'office
d'assignation Maternelle qu'ils ne sont pas parents ou allés
nommés, à l'exception de l'acte de l'un d'office de l'un d'office
Maternelle des D. S. D. Mineures, qui d'office
gravement qu'il n'est pas de leur qualité d'office
de l'acte de l'un d'office, et ne peut pas se voir substituer
parant l'un d'office, d'office d'office de l'un d'office
Conseil de famille, pour notre part et de l'un d'office

Le Conseil de famille s'est dit après
avoir unanimement déclaré de l'acte de l'un d'office de l'un d'office
Bellanger, subrogé tuteur des D. S. D. Mineures, so avec
son autorisation, N° les dispositions des Art. 405 et
461 du Code Napoléon.

Ces D. S. D. ont qu'ils Mineures (L'acte de l'un d'office de l'un d'office)
travaux au jour de l'un d'office sans préjudice, ni d'office, ni d'office
pour l'un d'office, ni d'office de l'un d'office, qui d'office
avec qu'il l'un d'office de l'un d'office de l'un d'office
aux D. S. D. Mineures.

Cité Paris un curier

1e Et l'un d'office comme de l'un d'office de l'un d'office de l'un d'office
pour l'un d'office aux D. S. D. Mineures Mme Caroline Alice
Labaque et Louise Harmy Labaquet, les personnes
D. S. D. François Victor Boix, leur oncle Maternel

pe

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES CONSULTEES

1) BIBLIOTHEQUE NATIONALE

- n.a.f. 14.035: Correspondance de Charles Hugo
- n.a.f. 24.273: Correspondance de Charles Hugo
- n.a.f. 24.638: Correspondance de Charles Hugo
- n.a.f. 24.801: Correspondance de Charles Hugo
- n.a.f. 13.654: Correspondance d'Alice Lehaene, M^{me} Charles Hugo, puis M^{me} Lockroy
- n.a.f. 24.273: Correspondance d'Alice Lehaene, M^{me} Charles Hugo, puis M^{me} Lockroy
- n.a.f. 24.276: Correspondance d'Alice Lehaene, M^{me} Charles Hugo, puis M^{me} Lockroy
- n.a.f. 24.881: Correspondance d'Alice Lehaene, M^{me} Charles Hugo, puis M^{me} Lockroy
- n.a.f. 16.386: Correspondance de Juliette Drouët à Victor Hugo (1865)
- n.a.f. 14.633: Victor Hugo à Juliette Drouët
- n.a.f. 25.159: Documents de la Famille Hugo
- n.a.f. 13.493: Victor Hugo Oeuvres diverses, fragments, pensées
- n.a.f. 24.801: Correspondance de Victor Hugo à Auguste Vacquerie
- n.a.f. 24.809: Lettres de Victor Hugo à Paul Meurice
- n.a.f. 24.803: Lettres diverses adresées à Victor Hugo (Charras)
- n.a.f. 24.804: Lettres diverses adresées à Victor Hugo (Charras)
- n.a.f. 24.808: (Lettres de Madame Victor Hugo et de Julie Chenay)
- n.a.f. 24.738: Reliquat des Chansons des rues et des bois
- n.a.f. 24.275: (Lettres du D^r Louis Laussedat)
- n.a.f. 24.409: (Lettres du D^r Louis Laussedat)
- n.a.f. 24.263: Autographes Boboeuf - Byars (Bois)
- n.a.f. 24.285: Autographes Sahatier - Szarvady
- n.a.f. 24.639: Autographes Nadar - Zola et anonymes
- n.a.f. 24.802: Lettres de Victor Hugo à divers correspondants (1822-1882) (Jules Simon)

2) ARCHIVES NATIONALES

- Fond Jules Simon: AP.87
- Archives notariales de l'Etude de Jules-Emile Delapalme: MC. RR/8CIII/15

3) ARCHIVES DE PARIS

- Se reporter aux documents placés en annexe

SOURCES IMPRIMEES CONSULTEES

1) OEUVRES DE VICTOR HUGO

Oeuvres complètes, édition chronologique sous la direction de Jean Massin. Club français du livre, 18 vol., 1967-1971.

Oeuvres complètes, édition dite "de l'Imprimerie Nationale". P. Ollendorff, puis Albin Michel, 45 vol., 1904-1952.

2) OUVRAGES GÉNÉRAUX

Agenda et annuaire de la magistrature, du barreau, du notariat... 1862/

Almanach des 25.000 Adresses.

Almanach Impérial, 1865.

BENEZIT (E.), Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs. Nouv.éd., Gründ, 10 vol., 1976.

BERTHELOT, La Grande Encyclopédie.

Bibliographie de la France (1857,1858,1865)

DEBRUYN (J.), Archives des villes et communes (de Belgique), 2 Vol, 1985.

Dictionnaire de biographie belge

Dictionnaire de biographie française, publiée sous la direction de J. Balteau, M. Barroux et M. Prévost, continué par M. Prévost, Roman d'Amat et E. Tribout de Morembert, Letouzey et Ané, 92 fascicules parus, 1932 -

Dictionnaire des parlementaires français, publié sous la direction d'Adolphe Robert, Edgar Bourloton et Gaston Cougny, Bourloton, 5 vol., 1789-1891.

Dictionary of national biography

DIDOT BOTTEIN, Annuaire du commerce, 1865

GUERNATI (Angelo), Dictionnaire international des Ecrivains du jour, 1888.

HATIN (Eugène), Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, Firmin Didot frères, fils et Cie, 1866.

Histoire Générale de la Presse Française, 1815-1871 1969/

IZAMBARD (Henry), La Presse Parisienne, 1853.

LAMI (Stanislas), Dictionnaire des Sculpteurs de l'école française, 1898-1921. (Tome 4). 1er janvier 1980

LAROUSSE (Pierre), Le Grand Dictionnaire Universel.

LASTER (Arnaud), Pleins feux sur Victor Hugo, Comédie Française, 1981.

MAITRON Jean, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français.

Répertoire biographique: J.B.M.

Revue des traditions populaires, Tome XI n° 6, 1896,

TEXIER Edmond, Histoire des journaux. Biographie des journalistes.

Trésor de la Langue française

VAPEREAU, Biographie Nationale.

3) OEUVRES FAMILLE HUGO

HUGO (Adèle), Victor hugo raconté par un témoin de sa vie, 1863.

HUGO (Charles), Les Hommes de l'exil, 1875.

HUGO (Charles), Le Cochon de Saint-Antoine, 1858.

HUGO (Charles), Préface de Revers d'une médaille de Camille Berru.

4) DROIT BELGE ET FRANÇAIS

Droit civil français, Le Mariage et le Divorce, 1943.

DOVERGIER (Législation, réf incomplète).

PIERARD (Arthur) Divorce et séparation de corps ... jurisprudence belge et française.

SERVAIS J. - MECHELYNDK - P. SERVAIS, Les codes et les lois spéciales les plus usuelles en vigueur en Belgique, 1947.

5) CORRESPONDANCES

HUGO (Victor) Correspondance Familiale et Ecrits intimes 1802-1828, GAUDON (Jean) 1988.

SAND (Georges) Correspondance, LOBIN (Georges).

SECHE (Léon), Madame Victor Hugo pendant l'exil, 1912.

Victor Hugo et Paul Meurice, correspondance, 1909.

6) PERSONNES

1) BERARDI,

- Encyclopédia Universal ilustrada Europea Americana
- MASSON (Paul) Encyclopédie départementale Bouches-du-Rhône, 1913.

2) BOIS (François-Victor),

- Notices biographiques sur les ingénieurs des Ponts et Chaussées
- Wilson, ou une Calomnie, drame en 3 actes, 1836.

- 3) Famille CHARRAS/KESTNER,
 - Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne (p.314), 1966.
 - Bulletin société industrielle de Mulhouse, 1933 Tome .XCIX (p.84-9), 1933.
 - Bulletin n° Spécial, Les amis de Buis et des Baronnie sur Charras, 1970.
 - Dictionnaire biographique départemental (de l'Alsace-Lorraine) 2 volumes.
 - HIMLY, F.F. Archives départementales du Bas-Rhin.
 - Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1964.
 - LEROUX, La Bourgeoisie Alsacienne, 1954.
 - LEULLIOT (Paul), La Bourgeoisie Alsacienne, Strasbourg, 1954.
 - SCHOBLL (Friedrich), Annuaire généalogique et historique - 1819-1822.
 - SITZMANN - F. EDOUARD, Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace, 1909.
- 4) LAUSSE DAT (Louis),
 - CHEREAU (Achille), Le Parnasse médical français ou dictionnaire ..., Paris, 1874.
 - DAREMBERT (Georges), Les grands médecins du XIX^e siècle, Paris, 1907.
 - GENTY (Maurice), Index biographique des membres des associés et des correspondants de l'Académie de Médecine, 1972.
 - LABARTHE (Paul), Nos médecins contemporains, 1868.
 - POLYBIBLION, 2^e série, T VIII, déc 1878 - Notice nécrologique.
- 5) SIMON (Jules),
 - Chronologie biographique des grands maîtres de l'Université depuis leur création jusqu'à nos jours, Paris 1881.
 - Office central des oeuvres de bienfaisance, Manuel pratique pour le placement des enfants ..., Paris, 1947.
 - Sauvetage de l'enfant, in 8°, Paris, 1896
 - SECHE (L), Jules Simon, ses dernières années, ses origines paternelles, sa bibliothèque.
 - SECHE (L), Jules Simon, sa vie, son oeuvre.
- 6) VILAIN (Jules),
 - TARLIER, H. Almanach du commerce et de l'industrie (belge), Bruxelles, 1865.
 - VILAIN (Jules), Considérations sur le commerce extérieur de la Belgique, 1852.

7) LOCALISATION

- BARDEKER Karl, Belgique et Hollande, Luxembourg, Manuel du voyageur 1888/
 BOURNON Fernand, Histoire de Paris 1977/
 DUMON, Statiographe des chemins de fer français et étrangers, descrip. géographique, historique ..., 1866.
 HILLAIRET (Jacques), Dictionnaire historique des rues de Paris, Editions de Minuit, 2 vol., s.d. (achevé d'imprimer 1963).
 JOANNE (Adolphe), Le Guide parisien, contenant les renseignements nécessaires à l'étranger ..., 1863.
 LABEDOLLIERE (Emile de), Le Nouveau Paris.
 MARTIN (Bifred), Etude historique et statistique sur les moyens de transport dans Paris, 1894.

8) PRESSE PERIODIQUE

Figaro-Programme (le), 1857, 1858, 1865.

Indépendance Belge (l'), 1865.

Mercure de France (le), 1955.

Temps (le), 1899.

NOTICES

BERARDI (Jean-Baptiste-Auguste-Léon)

Marseille, 22/11/1817 - Bruxelles, 1897.

Avocat à Paris, il abandonne le droit pour se consacrer à la littérature et au journalisme: auteur de plusieurs pièces dont le Papillon jaune et bleu, représenté au théâtre du Vaudeville en 1844, et de nombreuses nouvelles publiées sous le titre Mané Thécél Pharès.

En 1846, il entre à l'Indépendance Belge qui, grâce à lui, acquiert une notoriété dans toute l'Europe. Il en devient propriétaire et directeur de 1856 à 1884 où il démissionne en faveur de son fils.

Le Grand Dictionnaire Universel signale que "sous l'Empire, on apprend en France les nouvelles politiques de France par l'Indépendance Belge lorsque la police lui permet de franchir la frontière". Son journal devient donc, dans la mesure du possible, l'organe par lequel peuvent s'exprimer les opposants à la politique impériale. Victor Hugo en fait partie. Ils entretiennent donc des relations d'amitié. On demandera en 1865, à Léon Bérardi, d'être un des témoins au mariage de Charles, le fils aîné du poète.

BLANC (Jean-Joseph-Louis)

Madrid, 1812 - Cannes, 1892.

À la fois publiciste, historien et homme politique.

Après une jeunesse laborieuse, il se rend à Paris et, militant démocrate, collabore à plusieurs journaux politiques, fonde en 1839, la Revue du Progrès.

Il illustre son système économique et socialiste dans des publications à succès: De l'Organisation du travail (1840) l'Histoire de dix ans.

En 1848, il participe au gouvernement provisoire, président d'une commission pour les travailleurs, chargée d'élaborer les questions sociales. Sa doctrine repose sur la théorie du droit et du devoir et se rapproche des théories communistes du moment.

Ses idées avancées lui créent de plus en plus d'ennemis surtout après la chute de l'Assemblée Constituante où il avait été élu.

Menacé d'arrestation, il se réfugie à Londres. Il y publie un journal mensuel: Le

Nouveau-Monde pendant 2 ans (juillet 1849/1851) et des articles politiques. Pendant le long exil suivant le coup d'état, il poursuit la publication d'une longue: Histoire de la Révolution française commencée avant la révolution de Février. La proscription l'ayant rapproché de Victor Hugo pourtant plus modéré, ils échangent une correspondance amicale et il est choisi pour être le témoin de son fils, Charles qui se marie à Bruxelles le 17 et le 18 octobre 1865.

Il rentre en France après la chute de l'Empire. Député d'extrême gauche à l'Assemblée Nationale (1871-1876), il prend position contre la commune de Paris.

CHARRAS (Jean-Baptiste-Adolphe)

Phalsbourg (d'après le Bull. hist. de l'auvergne), Clermont-Ferrand (d'après le D.B.F), 07/01/1810 - Bâle, 23 (D.B.F), 24 (Massin) /01/1865.

Fils du Major Charras, et élève de l'école polytechnique, il fait une carrière dans l'armée, ralentie par ses opinions républicaines. Il collabore au National. Il se distingue pourtant en Afrique, et en 1848, devient lieutenant-colonel et assure les fonctions de Ministre de la Guerre, en France, jusqu'à l'acceptation de Cavaignac. Député à la Constituante puis à la législative, il est proscrit après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte. Expulsé de Bruxelles, on le retrouve en Hollande, puis en Suisse où il épouse, en 1858, Mathilde Kestner, fille d'un gros industriel alsacien, et où il meurt en 1865.

Au début de son exil, il avait tenté d'aider Victor Hugo dans la création d'une imprimerie destinée à publier Napoléon le Petit et les Châtiments. À sa mort, le poète dit de lui qu'il eût pu être le "général de la Révolution d'Europe".

FREDERIX (Gustave)

Critique littéraire, il s'occupait particulièrement du feuilleton et de la chronique dramatique locale au journal, l'Indépendance Belge, à Bruxelles.

Ami de Victor Hugo depuis 1862, il fut mandé pour être le témoin de la future femme de Charles en 1865. D'après la Correspondance

de Georges Sand, établie par Georges Lubin, il semble résider à cette époque, au n°30 de la rue Hydraulique, à Bruxelles.

LAUSSEDAT (Louis)

Moulins, 30/07/1809 - Moulins, 27/07/1878

Médecin d'opinions libérales et démocratiques, il est élu par l'Allier en 1848, à l'Assemblée Constituante où il siège à gauche.

Il combat activement la politique de Louis-Napoléon Bonaparte et appuie la demande de mise en accusation de ce dernier. Il n'est pas réélu à la législative et retourne à la médecine à Moulins.

Proscrit après le coup d'état, il s'enfuit à Bruxelles où il se crée une clientèle médicale. Il intègre l'Académie de médecine belge et fonde un journal: l'Art médical.

Il revient à Paris en 1876 après son élection par la 1^{ère} circonscription de Moulins. Il participe à l'Union républicaine, est réélu en 1877. Il meurt un an plus tard.

Simple relation d'Assemblée avant le 2 décembre 1851, il fait partie des nombreuses personnes que la proscription a rapproché de Victor Hugo. Devenu un ami de la famille, et leur médecin à Bruxelles, on fait appel à lui, en 1865, pour être témoin au mariage de Charles, le fils aîné du poète.

SIMON (Jules-François SUISSE, dit Jules)

Lorient, 1814 - Paris 1896.

Professeur de philosophie, il fut suspendu de ses fonctions après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte. Député républicain de la Seine depuis 1863, il publia plusieurs ouvrages sur la condition ouvrière et devint un des orateurs de l'opposition. Il aidait financièrement les proscrits de Belgique, et coopérait avec sa femme, à une foule de sociétés de bienfaisance. Après 1870, il prit les fonctions de ministre de l'Instruction publique, puis de sénateur, enfin, de chef du gouvernement.

I N D E X

NOMS

- AGICE Melle 50,
 ALLIX (Emile) 15n, 105, 125,
 ALPHAND 100n
 ANDRE ET COTTIER 55n
 ASSELINE (Amélie) née PESSART 150, 185,
 ASSELINE (Jean-Baptiste) 150n, 185n
 BALLI G. Meme 50, p
 BEADEKØR (Karl) 96n
 BELLANGÉ (Joseph-Louis-Rippolyte) p
 BÉRARDI (Jean-Baptiste-Auguste-Léon) 60n, 165,
 BERRU (Camille) 125, 150,
 BISCHOPPSCHNEIDER 193
 BLANC (Jean-Joseph-Louis) 165,
 BOIS (François-Victor) 65 à 130, 163, 165, 170,
 175, 190, 193, 195. p
 BOIS (Louise-Marie) 125n, 135n, 170, 175, 190,
 195n
 BOIS (Caroline-Virginie) 125n, 135n, 175, 190, 195
 BOIS (Caroline-Marguerite) née MOULINS 70 , 85
 à 135, 150, 160, 175, 190, 193, 195. p
 BOIS (Louise-Clémence) (voir LEHÆNE)
 BOIS (Emilie) née DELAPALME 70n, 125, 135n, 193n
 BOIS (Victor-Amable) 125n, 170n, 190n
 BONAPARTE (Louis-Napoléon) 30n, 80n, 125n, 130n,
 p, 100n
 BORN (W...) 95n
 BOTTIN (voir Didot et Bottin)
 BUSQUET (Alfred) 15, 20, 45, 65n, 95, 180, p
 BUSQUET (Marie-Virginie) née PAGNERRE 180, 15n,
 45, p
 BUSQUET (Marie-Hortense) (voir DURANTON)
 CADOT (Alexandre) 125n
 CARRÉL (Armand) 30n
 CHARLOT (voir Charles HUGO)
 CHARRAS (Jean-Baptiste-Adolphe) 25, 35, p
 CHARRAS (Mathilde) née KRSTNER 25, 30, p
 CHARTRES (duc de) voir LOUIS-PHILIPPE
 CHENAY (Paul) 55n
 CHENAY (Julie) née FOUCHER 55, 60, p
 CLÉMENCEAU (Georges) p
 COLLING 55, 60,
 CORBIN Docteur 40n,
 COTTIER (voir Andre et Cottier)
 DANTE 60n
 DE PUTRON (Emily) 10n, 25n, 40n, p
 DE PUTRON (Mary) 15n, p
 DELAPALME (Jules-Emile) 125n, 190n
 DESCHAMPS (Emile) p
 DIDOT ET BOTTIN 145n
 DROUET (Juliette) 10n, 40n, 120n, p
 DURANTON (Marie-Hortense) née BUSQUET 65, 65n, 70,
 75, 96, 100, 105, 195, p
 DURANTON (Jean-Baptiste) 96, 105n, 110, p
 DURANTON (Mr) 100n
 DUVIDAL DE MONTFERRIER (voir HUGO Mme Joseph-
 Abel) 55n
 PESSART (Amélie) (voir ASSELINE)
 FOUCHER Père 45,
 FOUCHER Melle 45,
 FOUCHER (Mme Pierre)
 FOUCHER (Melle) p
 FRANCES VERNOR GUILLES 60n, 195n
 FREDERIX (Gustave) 165, p
 PORETIÈRE (A.) 105n, 175n
 GOUVERNEUR DU BRABANT 125,
 GUERIN (Théophile) 15, p
 HETZEL (Pierre-Jules) 30,
 HUGO (Charles-Mélanie-Abel) 10 à 125, 135, 155,
 160, 180, 185, 190, 193, 195, p
 HUGO (Victor-Marie) 10, 15, 25 à 45, 55, 60n, 70,
 75, 80, 85n, 90, 96 à 110, 120, 135, 155,
 160, 165, 180n, 193, 195, p
 HUGO (Adèle) 35, 40, 55, 60, 70, 180n, 195, p
 HUGO (François-Victor) 10n, 25n, 35, 40, 45n, 55,
 60, 70, 80n, 85n, 96, 120, 125, 135, p
 HUGO (Madame Victor née Foucher) 10, 30, 35, 40,
 45, 55, 65 à 145, 150 à 175, 185, 195, p
 HUGO Madame Joseph-Abel 55,
 HUGO (Léopold) 55,
 HUGO (Anne-Caroline-Alice) née LEHÆNE 190, 195.
 HUGO (Joseph-Abel) 55n
 HUGO (Louis-Joseph) 55n,
 HUGO (Léopoldine) 125n, 185n
 IMPÉRATRICE (Eugénie) (voir MONTIJO)
 JOANNE (Adolph) 90n
 KRSTNER (Hortense) 20n, 25, 35n, 40n, p
 KRREBS (Albert) p
 LACROIX (Albert) 60,
 LAROUSSE p
 LAUSSEDAT Louis 25, 30, 35, 45, 55, 165, p
 LEPEVRE (Ernest) 100, 130, 150,
 LEPEVRE (Marie-Armande) née LECADRE 100,
 LEHÆNE (Louise-Clémence) née BOIS 75, 95, 193,
 75n, 170
 LEHÆNE (Louise-Fanny) 75, 95, 105, 110, 175,
 195.
 LEHÆNE (Anne-Caroline-Alice) 50, 55n, 60n, 65n,
 70 à 125, 130, 135, 140, 150, 155, 155n,
 160, 175, 185, 193, 195n
 LEHÆNE (Pierre-Jules) 70n,
 LEVY MICHEL PRÈRES 125n
 LOUIS-PHILIPPE 30n, 100n
 LOBIN (Georges) 125n
 LUX 10, 15, 30, 35, 40, 155, p
 MARCUARD 55,
 MARIANNE 35, 40,

MARQUIS (Chien) 30
 MASSIN (Jean) 25n, 96n, 125n, 195n, p
 MENNESIER M^{me} 55,
 MÉRICE (Paul) 15, 20, 55, 140, 145, 165n, 180n,

P

MEURICE M^{me} (Palmyre) née GRANGÉ 140,
 MIGNET 30n
 MONTIJO (Eugénie de) 95n
 MUTTERER (Maurice) 25n,
 NAPOLEON III (voir Bonaparte Louis-Napoléon)
 OLLENDORFF p
 ORLEANS (duc d') voir LOUIS-PHILIPPE
 OSY (Alice) p
 OUDIN 193
 PAGNERRE (Marie-Virginie) (voir BUSQUET)
 PAGNERRE Editeur 60, p
 PHILIBERT (Hippolyte) 125,
 PINSON (Albert) 35n, 55n,
 SAND (Georges) p
 SAUNDERS 55n.
 SCHÜRER-KBSTNER (Auguste) p
 SCOTT Capitaine 10,
 SECHÉ (Léon) 150n, 155n
 SENAT (Chien) voir MARQUIS
 SHAKESPEARE (William) 60n, p
 SIMON (François-Jules) 170, 193n, p
 SIMON Madame Jules 170, 190, 193, 195.
 STAPFER (Paul) 40n.
 THIERS (Louis-Adolphe) 30n
 VACQUERIE (Auguste) 45, 100n, 130n, 165n, 180n,
 195n, p
 VACQUERIE M^{me} (Jeanne-Arsène) née CHAUVÉAU 125,
 VACQUERIE (Charles) 125n
 VANGENNELP (A.) 193n
 VANDERLINDEN p
 VERBOECHEVEN 60n
 VILAIN M^{me} 10,
 VILAIN M^{lle} 10, p
 VILAIN (2^e veuve Marret) p
 VILAIN (Nicolas-victor) p

FAMILLE

BOIS 100n, 125n
 BUSQUET 95n
 CHARRAS/KESTNER
 GOUH (voir Hugo)
 HUGO 25n, 55n, 105n, p
 KESTNER/RIGAU
 KESTNER 30n, 45n, p
 MEURICE 140n

VILAIN p

LIEUX

AIX-LA-CHAPELLE 125n
 ALLEMAGNE 125n
 ALSACE p
 AMÉRIQUE p
 ANGLETERRE 125n
 ARCHIVES NATIONALES 125n, 193n
 ARCHIVES DE LA SEINE p
 ARRONDISSEMENT 8^e
 ASTRONOMIE (3 rue de) 45, 50, 65, 80, 120, 185,
 195n
 AUTREUIL 80, 105,
 BALE 25, p
 BAREGE 105n
 BARRICADES (4 Place des) 195n
 BELGIQUE 110, 125, 170, p
 BERGÈRE (rue) 55n
 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 125n, p
 BRABANT 125n
 BRUXELLES 10, 15, 20, 35 à 50, 65 à 96, 105 à
 125, 135 à 155, 165, 170, 180, 185, 190,
 195, p
 BRUXELLES (Archives) 125n
 CAUDEBEC 125,
 CHAMPERET (Seine) 125n
 CHAPTAL (13 Rue de) 125n
 CHAPELLE ST JOSSE TEN WOODÉ 125n
 CHERBOURG 10,
 CLAIRVAUX 155,
 DUREN 125n
 EGLISE ST JOSSE 125n
 EGLISE DE ST JOSSE TEN WOODÉ p
 EMBARCADERE (23 Rue de) 80n
 ESPAGNE 170, 165n
 ÉTATS-UNIS 125n
 FLORENCE 60,
 FOLIE DE CHARTRES 100n
 FONTAINE-PASSY (1 Rue de) 100n
 FRANCE 45, 96, 125,
 GARE DU MIDI 96n
 GARE DU NORD 96n
 GARE DU QUARTIER LEOPOLD 96n
 GARE DU LUXEMBOURG (voir gare du Quartier
 Léopold)
 GUERNESY 10, 15, 35, 55, p
 HALIFAX 55, 185n, 195n, p
 HAUTEVILLE HOUSE 10, 30, p
 HOTEL DE FRANCE 170,

HOTEL DE VILLE DE BRUXELLES 125,
HOTEL DE SUEDE 15, p
HOTEL ST THOMAS D'AQUIN, 3 Rue neuve de
'Université 90, 140, 145,
JERSEY 10,
LAVAL (26 Rue de) 145n
LEVEQUE (Rue de) 35n
MAIRIE DU 7eme 170,
MONCEAU Village 100n,
MONCEAU Parc 100n, 100
OSTENDE 110, 170,
PARC (3 Impasse du) 60n
PARIS 15, 20, 40, 60, 70 à 96, 110, 120, 125,
135, 140, 145, 170, 175, p
PASSY 95n
RHIN 80,
ROTTERDAM 96,
ROURN 150n
ROYALE Rue 60n
SAXE 125,
SEINE-MARITIME 125n, 140n
SEINE ET OISE 125n
SEVRES 125, 135n
SPA 45, 110,
ST FERDINAND (Rue) 150n
ST JOSSE TEN MOODE 125,
SUISSE p
TULLOIS (Pays) 55n
THANN 25,
TURIN (15 Rue de) 100n, 75, 170
UNIVERSITE (Rue neuve de l') 80, 90, 120, 125,
135, 140, 145,
VERSAILLES 125n, p
VEULES LES ROSES 140,
VILLEQUIER 125, 135, 140,
WATERLOO (Bd de) 35n

OEUVRES

ACTES ET PAROLES (Ollendorff) p
ANNUAIRE PARISIEN DU COMMERCE 100n (Didot et
Bottin) 100n, 145n
BOURGBOISIE ALSACIENNE (Leroux: éditeur) 25n
CHANSONS DES RUES ET DES BOIS (Victor Hugo) 165n,
p
CODE NAPOLEON 130.
CODE CIVIL DES FRANCAIS (voir code Napoléon)
CORRESPONDANCE DE GEORGES SAND (Lubin Georges):
éditeur 125n
DICTIONNAIRE UNIVERSEL (Pierre Larousse) p
DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE FRANCAISE 25n

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE DES HOMMES CELEBRES DE
L'ALSACE 25n
DICTIONNAIRE UNIVERSEL (A. Furetière) 105n, 175n
DICTIONNAIRE DE GEOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA
BELGIQUE (Jourdan et von Stall) 125n
DITIONNAIRE DE LA LANGUE FRANCAISE 96n
FOLKLORE FRANCAIS CONTEMPORAIN (A. Vangennelp)
193n
FRANCOIS-VICTOR HUGO ET SON OEUVRE (Frances
Vernor Guille) 60n, 195n
HISTOIRE D'UN CRIME (Victor Hugo) 125n
INDEPENDANCE BELGE (Quotidien) 60n, p
INTERMEDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX p
JOURNAL D'ADELE HUGO 40n
L'ABIME (voir Les Travailleurs de la Mer)
LE MARIAGE DE CLEMENCEAU (article) p
LE COCHON DE ST ANTOINE (Charles Hugo) 125.
LE FIGARO PROGRAMMES (Quotidien) 125.
LE REVERS D'UNE MEDAILLE (Berru Camille) 125n
LES CONTEMPLATIONS (Victor Hugo) 95.
LES MISERABLES (Victor Hugo) 60n
LES TRAVAILLEURS DE LA MER (Victor Hugo) 35n,
195n
MADAME VICTOR HUGO PENDANT L'EXIL (Léon Séché)
150n, 155n
MANUEL DU VOYAGEUR (Baedeker) 96n
MERCURE DE FRANCE (Revue) p
OEUVRES COMPLETES DE VICTOR HUGO (Massin:
éditeur) 25n
RAOUL DE LA CHASTRE (Hippolyte Philibert) 125n
SOUVENIRS PERSONNELS (Paul Stapfer) 40n
TRESOR DE LA LANGUE FRANCAISE 105n

DIVERS

ACADEMIE DE MEDECINE p
AMBASSADE DE BELGIQUE A PARIS 160n
ARCHEVEQUE DE MALINES-BRUXELLES
ARCHIVES NATIONALES 193n
ASSEMBLEE p
CHEMINS DE FER LOMBARDS 193n
CHEMINS DE FER D'ORLEANS 193n
COMPAGNIE DU GAZ 193n
CONSUL DE FRANCE 125n
HOTEL DE VILLE DE BRUXELLE 125n
L'INSTITUT p
SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ORPHELINAT

